

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un peuple-Un but- Une foi

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU  
SPORT

(INSEPS)

MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES  
PHYSIQUES ET SPORTIVES

(STAPS)

THEME

**Les facteurs entravant la pratique de la natation  
dans le département de Bignona**

Présenté par :

Ibrahima SONKO

Sous la direction de :

M. Abdou Karim THIOUNE

Professeur à l'INSEPS

ANNEE ACADEMIQUE 2009-2010

# DEDICACES

A mes frères et sœurs : Abdou Karim Sonko, Moussa, Moustapha, Baboucar, Idrissa, Mariama, Khadidiatou, Fatou Bintou, Mariatou, Abiatou, Aïda.

A mes cousins : Mamadou Lamine Sonko, Cheikh Omar, Younouss, Mouhamed Diédhiou, Lamine, Ansoumana, Papis Sambou, Malick Diatta, Yaya Sonko.

A mes cousines : Astou Sonko, Seynabou, Ciré, Fatou Athiobon Coly, Maïmouna Diémé, Maty Diémé, Mame Touty Diédhiou, Ramatoulaye Sonko, Djouma Kandé.

A mes tantes : Ndéye Sy Diédhiou, Astou, Amy, Maimouna, Ndeye Diop, Combé Diatta, Douba Mané.

A mes oncles : Sidy Diédhiou, Moustapha Diémé, Souleymane Sonko, Younouss Chérif Diédhiou, Mafouz Diédhiou, Bassirou Sonko, Souleymane Diédhiou, Younouss Diédhiou, Sadio Diédhiou.

A mes amis : Nouha Sambou, Moustapha Diédhiou, Chérif Mané, Sadibou Sambou, Elhadj Omar Sané, Landing Diatta, Sény Sambou, Jean Claude Sagna, Abdou Karim Diatta.

A toute ma promotion de l'INSEPS.

A l'administration, aux professeurs et tout le personnel de l'INSEPS.

A tous ceux qui ont accepté de donner leur savoir pour la réalisation de ce mémoire.

# REMERCIEMENTS

Je dis Alhamdou Lilahi et je remercie le bon Dieu pour m'avoir donné la santé et de pouvoir réaliser ce modeste travail.

Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur le prophète Mouhamad (Paix et Salue sur Lui), sa famille et ses compagnons.

Mes remerciements à :

Ma mère Souadou Diédhiou lui qui m'a toujours soutenu et éduqué dans le bon chemin. Que la terre lui soit légère pour avoir très tôt répondu à Dieu et que le Tout puissant l'accueille dans son paradis.

Mon père Mamadou Sonko qui m'a éduqué lui aussi dans religion et m'a toujours soutenu dans mes études depuis mon enfance jusqu'à nos jours.

Mon oncle Souleymane Coly pour tout le soutien et les conseils qu'il n'a jamais cessé de me donner.

Mon oncle Jule Coly pour tout le soutien qu'il m'a fait dans mes études.

Mon oncle Souleymane Sonko qui n'a jamais cessé de m'encourager et de me conseiller dans la vie.

Ma sœur aînée Mariama Sonko pour tout le soutien qu'elle m'a toujours apporté.

Monsieur Abdou Karim Thioune qui m'a toujours soutenu et guidé dans la réalisation de ce modeste travail.

Tous les professeurs de l'INSEPS qui s' corps et âme pour notre formation.

Mamadou Lamine Diédhiou pour la saisie et le tirage de ce document.

Aba Coly qui m'a beaucoup aidé et accompagné dans mes déplacements dans les différents villages lors de notre enquête.

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>PROBLEMATIQUE.....</b>	<b>5</b>
<b>HYPOTHESE.....</b>	<b>7</b>
<b>PREMIERE PARTIE : REVUE DE LITTERATURE</b>	
<b>I – 1 Brève présentation de Bignona.....</b>	<b>8</b>
<b>I – 1-1 Historique.....</b>	<b>8</b>
<b>I – 1-2 Population.....</b>	<b>8</b>
<b>I – 1-3 Les activités socioprofessionnelles.....</b>	<b>8</b>
<b>I – 1-3-1 Le secteur du commerce.....</b>	<b>9</b>
<b>I - 1-3-2 Le secteur du transport maritime et fluvial.....</b>	<b>9</b>
<b>I-1-3-3 Le secteur du tourisme.....</b>	<b>10</b>
<b>I-2 Brève présentation du cadre hydraulique du de Bignona.....</b>	<b>10</b>
<b>I-2 -1 Les problèmes de l’insertion de la natation à Bignona.....</b>	<b>11</b>
<b>I-2-2 L’influence des croyances et des mythes dans le milieu aquatique.....</b>	<b>12</b>
<b>I-2-3 L’intérêt à l’apprentissage de la natation à Bignona.....</b>	<b>14</b>
<b>I-3 Natation et enjeux de développement .....</b>	<b>15</b>
<b>I-3-1 Au plan éducatif.....</b>	<b>16</b>
<b>I-3-2 Au plan sportif.....</b>	<b>17</b>
<b>I-3-3 Au plan économique et de l’employabilité .....</b>	<b>19</b>
<b>I-3-4 Au plan de l’hygiène de vie et gestion de la santé publique.....</b>	<b>20</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE</b>	

<b>II-1 La population et l'échantillon.....</b>	<b>23</b>
<b>II-1-1 Les responsables d'hôtels et de campements touristiques.....</b>	<b>24</b>
<b>II-1-2 Les parents.....</b>	<b>24</b>
<b>II-1-3 Les associations de quartiers.....</b>	<b>24</b>
<b>II-1-4 Les ASC.....</b>	<b>24</b>
<b>II-1-5 Les enseignants d'EPS.....</b>	<b>24</b>
<b>II-1-6 Les élèves.....</b>	<b>24</b>
<b>II-2 L'échantillonnage.....</b>	<b>25</b>
<b>II-3 Le questionnaire.....</b>	<b>25</b>
<b>II-4 Le guide d'entretien destiné aux responsables du CEDEPS.....</b>	<b>26</b>
<b>II-5 La collecte des données.....</b>	<b>26</b>
<b>II-5-1 La méthode d'évaluation des données.....</b>	<b>27</b>
<b>II-5-2 La validation.....</b>	<b>27</b>
<b>II-5-3 Les limites de notre étude.....</b>	<b>27</b>
<b>II-6 Résumé des réponses de l'entretien.....</b>	<b>28</b>
<b>TROISIEME PARTIE : PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS.....</b>	<b>30</b>
<b>QUATRIEME PARTIE : DISCUSSION GENERALE ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>84</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>88</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	
<b>ANNEXES</b>	

## RESUME

Ce document a été réalisé dans le cadre de remise en cause de l'absence des activités natatoires dans le département de Bignona. Nous avons dès lors cherché à comprendre les raisons qui expliquent le pourquoi cette discipline natatoire est-elle laissée en rade dans cet environnement. Ainsi nous avons jugé essentiel de traiter le thème en quatre parties pour faciliter la compréhension de notre travail.

La première partie relate la revue de littérature qui fait une brève présentation du département. Cette partie parle de l'historique, de la population et des activités socioprofessionnelles, de problèmes d'implantation de la natation et enjeux de développement.

Parmi la deuxième partie nous avons la méthodologie, autrement dit c'est notre procédé d'investigation et d'évaluation des données obtenues dans notre étude. Elle comprend ainsi la population de l'enquête, la collecte des données et les limites de l'étude.

La troisième partie correspond à la présentation et au commentaire des résultats. La présentation relève d'une description du questionnaire destiné à la population cible, de l'analyse des activités sportives pratiquées dans le département.

La quatrième partie met enfin la discussion générale et les perspectives. Elle suggère et prône pour la promotion de la pratique de la natation dans le département de Bignona.

A travers ces différentes parties nous avons cherché à comprendre les attitudes des populations et les raisons liées à l'absence de la natation qui jusqu'à présent ne se pratique pas dans cette partie à vocation riveraine et littorale. En fait, notre étude nous a permis de savoir qu'en réalité la natation n'est pas prise en compte dans les activités éducatives, culturelles, et sportives du département de Bignona. Elle a aussi permis de soulever le problème des croyances des mythes et l'ignorance de la natation sportive.

Ainsi pour développer cette discipline conçue par Michel LEGLISE comme sport complet et la rendre accessible dans sa pratique par un grand nombre de la population, nous prôtons pour son intégration dans les activités culturelles et sportives des mouvements de « navétane » et dans les programmes éducatifs scolaires du pays. Aussi une formation des spécialistes à la discipline surtout au niveau des du CDEPS départemental est évidemment essentielle qui sont chargés de l'organisation des activités sportives dans les programmes de « navétane ».

## INTRODUCTION

L'eau est une source indispensable à l'homme, il reste entendu que l'environnement aquatique constitue pour l'homme un milieu inapproprié. J.C Boulo et J.C Olivier<sup>1</sup> dans leur ouvrage intitulé «j apprends à nager à mon enfant » disaient qu'il y a une différence entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Ils iront plus loin pour signifier que sur terre l'équilibre humain est vertical, la respiration est naturelle et la propulsion est assurée par les jambes, les mains servent surtout à équilibrer le corps en mouvement. Les appuis sont fixes et l'air n'offre pas de résistance à l'avancement. Par contre dans l'eau disaient ils que les habitudes de terrien ne sont pas adéquates et donc l'adaptation est à refaire. En effet dans l'eau l'équilibre est horizontal, contrairement à celui terrestre qui est vertical, la respiration est volontaire, elle doit être contrôlée (inspiration par la bouche, tête hors de l'eau, réduire le temps d'inspiration), la propulsion est assurée principalement par les bras et jambes servent surtout à équilibrer. Les appuis sur l'eau sont fuyants et nécessitent des actions motrices et des forces croissantes, l'eau présente une résistance à l'avancement.

Par ailleurs Archimède explique en ce sens que tout objet plongé dans un liquide reçoit une poussée verticale du bas vers le haut.

---

<sup>1</sup> J'apprends à nager à mon enfant

Contrairement sur terre où tout corps lancé à l'air subit une attraction qui s'exerce sur lui du haut vers le bas. Autrement dit Archimède fait comprendre que l'objet perd de son poids quand il est dans l'eau.

Dès lors, la natation s'avère la discipline adéquate permettant à l'homme de s'évaluer et de se familiariser à l'eau. En réalité l'être humain a souvent évolué dans l'eau soit pour se nourrir, soit pour fuir un danger, soit pour se divertir. Ainsi savoir nager devient donc un facteur de sécurité très certainement, mais aussi il ouvre l'éventail des activités nautiques et de loisirs. La natation vise à la fois le savoir, le savoir-être, et le savoir-faire. Elle permet entre autres la maîtrise de l'eau, la capacité de se maintenir dans l'eau, le maintien de la santé physique, mentale, psychique ... La natation est entre autre une science car elle étudie les phénomènes hydrostatiques et hydrodynamiques. Autrement dit elle permet de comprendre la poussée d'Archimède et les facteurs liés à ce principe (densité, poids, masse, pesanteur), elle permet aussi de comprendre comment les corps évoluent dans l'eau et quels sont les facteurs qui interfèrent dans la propulsion. La natation est à la fois un art et une science car elle développe des styles spécifiques dans sa pratique. Cette discipline est apparue il y a plus de cent cinquante (150) ans de cela.



Selon Oppenheim<sup>2</sup> le Japon pourrait être le premier pays à instituer une organisation de natation sportive. Il a pu organiser un meeting de trois jours en 1810. Aussi d'après lui on s'accorde à admettre que la natation sportive européenne naquit véritablement à Londres en Angleterre en 1837 avec la création de la première association de natation par John Strachan (intitulée The national swimming association) et la première piscine couverte avait été construite en 1828 à Londres.

Bien que la natation soit répandue de plus en plus dans différents pays, au Sénégal sa pratique par le plus grand nombre de personnes pose d'énormes difficultés. En effet dès les années trente (30) selon les sources de la FSNS<sup>3</sup> les premiers clubs de natation virent le jour au Sénégal. Les Français de la Colonie se regroupaient par affinités et créaient des Clubs-houses sur la Corniche Est : Club des Bretons, des Corses et d'autres spécifiquement sportifs comme l'USTD (Union Sportive des Travailleurs Dakar) et le CND (Club Nautique de Dakar). A Saint-Louis aussi les premiers clubs naissent et le plus connu fut la CONCORDE. Les premiers clubs indigènes naissent notamment la Jeanne d'Arc et l'Union Sportive Indigène (USI). La piscine du LIDO (actuel piscine de l'hôtel Savana) était construite à la fin des années trente (30). C'était plus une délimitation en dur que l'on remplissait

---

<sup>2</sup> La natation : Que sais-je ?

<sup>3</sup> Doc. Traversée Dakar- Gorée 23<sup>e</sup> Edition 2010

d'eau de mer ; cette eau était changée régulièrement. Sa situation privilégiée dans une anse bien protégée par des rochers permettait d'avoir une piscine naturelle. En effet après la première guerre mondiale et l'arrivée massive de français dans les colonies, la pratique de la natation est boustée. Les colonies de l'Afrique Occidentale Française se mirent aussi à la natation, notamment dans certains pays avec de belles lagunes ou des fleuves. En 1946, avec la loi Lamine GUEYE (élargissement du vote aux femmes) et le retour des soldats des quatre (4) communes, la natation se popularise. Le LIDO prit une nouvelle envergure avec la mise en place de la Ligue de Natation de l'AOF avec comme siège Dakar capitale de l'AOF. Des champions militaires et scolaires y furent organisés et les meilleurs nageurs représentent la colonie aux championnats scolaires et militaires. Des clubs civils (Jeanne d'Arc, USI, Concorde) participèrent à des championnats du Sénégal et de la Ligue. Le meilleur club de cette période fut le Club Nautique de Dakar. Des batailles épiques eurent lieu avec l'arrivée de l'Union Sportive Goréenne sous la présidence de M. Lothaire (d'origine martiniquaise et qui était un féru de natation)<sup>4</sup>.

Pourtant la natation fait partie intégrante des disciplines scolaires de notre pays, mais l'enseignement de cette discipline reste d'être une

---

<sup>4</sup> Doc. Traversée Dakar- Gorée 23<sup>e</sup> Edition 2010

réalité dans le département de Bignona. C'est ainsi que par rapport à d'autres disciplines sportives la pratique de la natation semble être en retard ou même laissée en rade dans les activités sportives et culturelles du département. En effet, l'absence de la natation dans les activités sportives départementales de Bignona nous amène à nous interroger sur les facteurs entravant la pratique de cette discipline natatoire dans ce département où disons-nous que l'environnement offre de grands avantages à la natation. Autrement dit Bignona renferme un réseau hydraulique important, beaucoup de villages sont bordés soit par des rivières, des marigots, des cours d'eau, et où par la mer. Il y a aussi la présence d'îles dans cette localité à l'occurrence des « îles karones ». Au regard de ces avantages géographiques, l'absence de l'implantation de la natation serait d'une grande inquiétude. Dans le département d'autres disciplines sportives sont connues et pratiquées à l'échelle scolaire alors que la natation reste quant à elle sous l'angle d'un simple fait de baignade et des fois même reste interdite par les populations. En outre le témoignage fait par les populations riveraines sur les noyades dans leurs localités laisse apprécier cette discipline natatoire comme une pratique à grands risques de par l'hostilité du milieu aquatique. Dès lors nous nous demandons est ce que ceci n'est-il pas à l'origine de la non pratique de la natation. Pourquoi cette discipline natatoire ne se figure telle pas dans les activités sportives des

mouvements de « navétane », des associations sportives et culturelles, des établissements scolaires du département ?

Est-ce que à cause des facteurs historiques et psychologiques qui ont façonné les mentalités individuelles et collectives ?

Est-ce que à cause des accidents qui ont eu à susciter des blocages psychologiques ?

Est-ce que cela est dû à des ignorances des intérêts ou de l'utilité de la natation ?

C'est sous ces rapports qu'il faudrait comprendre notre souci de revisiter les facteurs explicatifs pertinents du contexte et d'analyser les causes qui empêchent les structures, les organisations, les individus de s'adonner à la natation. Dans ce cas, interroger les acteurs, les organisations sportives comme les ASC, et les autres associations constituerait une voie indiquée pour recueillir des informations nécessaires à l'élucidation de notre thématique. Cette analyse permettra dès lors de dégager des perspectives pour la pratique de la natation au niveau des différentes localités et des structures éducatives et sportives du département de Bignona.

## Problématique

Le département de Bignona est un milieu ensoleillé qui renferme une potentialité hydraulique importante. Il est bien vrai que l'environnement favorise la pratique de la natation mais ici, il n'existe pas de compétitions natatoires dans ce milieu. Malgré l'existence de la discipline dans les programmes scolaires d'enseignement, la pratique de la natation reste loin d'être réelle dans certaines localités du territoire sénégalais plus particulièrement dans le département de Bignona. Autrement dit les mouvements associatifs, les mouvements de « navétane », les associations sportives de même que les établissements scolaires ne s'adonnent pas à des activités et des compétitions natatoires. En réalité cette situation nous amène à chercher, à appréhender les facteurs qui sont à l'origine de la non pratique de la natation dans cet environnement de Bignona.

En fait nous soulignons la présence d'îles, de villages enclavés, mais aussi de l'utilisation habituelle de la voie fluviale par le transport fluvial des personnes et des biens entre les villages du département vers la capitale régionale (Ziguinchor). A coté de cela nous notons aussi la présence de ponts artificiels installés au niveau de certains cours qui servent à la traversée pour les populations, soit pour aller cultiver ou pour aller dans d'autres villages environnants. Par conséquent vue l'insécurité du milieu aquatique, des pirogues qui

chavirent, les noyades signalées, l'ensemble de ces facteurs ne pourrait-il pas alimenter la réflexion et nous conduire à la mise en place d'une politique d'apprentissage et de développement de la natation pour ces populations ?

Ce pendant nous constatons que la natation n'est pas connue dans ces localités. Aussi les aspects utilitaires et sécuritaires ne sont pas pris de manière explicite alors que les populations en témoignent souvent l'existence récurrente de noyades dans leurs localités, (particulièrement à Thiobon où les habitants témoignent six cas de victimes de noyades en 2010). A cet effet la nécessité de doter les populations et surtout les jeunes les compétences visant de part et d'autre le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, de leur enseigner des notions de sécurité, de leur donner des informations liées à cet environnement aquatique et aux noyades et surtout aux mesures préventives est ici un objectif fondamental. La fréquentation du milieu aquatique avec tous les risques qui y sont liés pour une utilisation socio économique des habitants riverains, nous amène à réfléchir sur les stratégies à mettre en œuvre pour une prise en charge politique de l'apprentissage de la natation dans le département de Bignona. Dès lors on pourrait se demander :

Comment faire pour que ces populations s'adonnent à la natation ?

Comment faire pour instaurer des programmes de natation dans le champ des activités sportives du département ?

Comment faire connaître aux populations les causes des noyades, les précautions à prendre et les moyens de prévention nécessaires afin de vaincre la peur de l'eau et de faire bénéficier ces populations de ce sport ludique mais aussi et surtout complet.

## Hypothèse

Dans notre étude, nous partons de l'hypothèse selon laquelle la natation n'est pas prise en compte dans l'agenda éducatif, culturel, et sportif du département de Bignona. Ou encore la natation ne figure pas dans les activités sportives du département. En effet, il est difficile de comprendre pour une population exposée à tout moment au milieu aquatique, que la natation soit laissée en rade ou reléguée au dernier plan. Aussi pendant les vacances, autrement dit pendant le temps libre, les populations ou les associations sportives ne peuvent ou ne veulent pas s'adonner aux activités natatoires. Ainsi nous supposons que la natation n'est pas au cœur des débats dans cet environnement presque riverain. Cette discipline natatoire en tant qu'activité humaine à vocation multiple, représente un moyen d'une très grande utilité dans un département bordé tout autour par la mer, des cours d'eau, des marigots... La natation devrait donc occuper une place essentielle au regard des enjeux, des opportunités qu'elle offre et des risques qu'elle prévoit.

En nous inscrivant dans l'étude des facteurs entravant la pratique de la natation dans le département de Bignona, nous chercherons à trouver les raisons expliquant l'absence de la discipline natatoire qui est un sport fondamental.

Ainsi notre travail s'articulera autour de quatre parties :



Dans la première partie nous élaborons la revue de littérature puis, nous relaterons dans la deuxième partie la méthodologie ensuite, la troisième partie consistera à la présentation et commentaire des résultats et enfin la quatrième partie sera bouclée par la discussion générale et les perspectives.

## REVUE DE LITTERATURE

### I-1 Brève présentation de Bignona

#### I-1-1 Historique

Bignona est un département situé dans le département de Ziguinchor issue de la réforme administrative de juillet 1984 qui avait divisé la Casamance en deux régions : Kolda et Ziguinchor. Cette dernière est divisée en trois départements que sont Bignona, Oussouye et Ziguinchor. Le département de Bignona est constitué de quatre arrondissements, Diouloulou, Sindian, Tendouck et Tenghory.

Ce département est habité par des Diola, des Manding, des Peuls et d'autres ethnies du pays. Il connaît d'importants événements traditionnels, en l'occurrence les cérémonies traditionnelles qui se font une fois dans les vingt ou trente ans et plus connues du nom de « Boukut » en langue diola. C'est la grande circoncision ou la rentrée au bois sacré chez les Diola. Cette cérémonie permet aux jeunes garçons diola de passer l'adolescence pour accéder à la classe des adultes c'est-à-dire la classe des initiés. Ces pratiques traditionnelles font la particularité culturelle du département plus particulièrement chez les Diola et demeurent jusqu'à nos jours.

## **I-1-2 Population**

La population de Bignona compte 19021 habitants selon les sources de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. Cette population se répartie comme suit : de 0 à 14 ans (47%), de 15 à 34 ans (29%), de 35 à 59 ans (17,4%), de 60 à 69 ans (4,1%) et de 70 et plus (2,4%). En effet la population reste dominée par une jeune classe restant entre 0 à 34 ans et occupant près de 76% de la population globale soit 147455 individus sur 194021 habitants du département.

## **I – 1-3 Les activités socioprofessionnelles**

De part sa situation dans la région de Ziguinchor<sup>5</sup>, l'une des régions les plus arrosées du pays, l'économie du département de Bignona reste dominée essentiellement par l'agriculture qui emploie la majorité de la population active. Bien qu'elle bénéficie des conditions climatiques favorables, cette agriculture reste très peu modernisée, et est essentiellement une agriculture hivernale. De ce fait elle reste tributaire des aléas climatiques et indépendamment de cela, l'agriculture dans cette partie sud du pays est aussi fortement soumise à des contraintes parmi lesquelles nous pouvons retenir la baisse de la fertilité des sols, la dégradation des sols (salinisation, acidation...), le déficit de la main d'œuvre du fait de l'exode rural,

---

<sup>5</sup> (ANSD : Doc : Situation économique et sociale de la région de Ziguinchor, 2007)

l'insécurité qui prévaut dans la région surtout en milieu rural. Ainsi en dehors de l'agriculture le département connaît d'autres secteurs économiques à savoir :

#### **I -1-3-1 Le secteur du commerce :**

Au fait d'après les sources du service régional du commerce de Ziguinchor (2007), le département compte neuf (09) marchés permanents. La population commerçante se compose principalement de quatre (04) grossistes, six (06) demi-grossistes, deux cent soixante treize (273) détails divers, douze (12) quincailleries, cinq (05) boulangeries, quatre (04) stations services.

#### **I -1-3-2 Le secteur du transport maritime et fluvial**

Le développement du transport maritime au plan régional contribue beaucoup à la lutte dans le cadre de la réduction de la pauvreté et du désenclavement de la région plus particulièrement le département de Bignona. En effet les produits issus du secteur primaire constituent les premières sources de revenus de la majorité des populations. Il s'agit des produits agricoles d'ordre fruitiers, légumes, produits forestiers, produits de pêche frais ou transformés.

En plus du transport maritime, nous notons l'existence d'un transport fluvial de personnes et de biens qui s'effectuent dans les bras de mer « bolong » et en mer entre celle-ci et la terre ferme qui a pris

d'ampleur dans cette partie du pays. Il s'effectue principalement à partir du débarcadère de Boudody (Ziguinchor) qui constitue un lieu d'embarquement et de débarquement de beaucoup de pirogues assurant des liaisons entre Ziguinchor et plusieurs villages particulièrement ceux du « Bluf » dans le département de Bignona. On note aussi certaines liaisons faites entre les villages du département de Bignona en l'occurrence ceux du « Bluf » dans l'arrondissement de Tendouck et ceux de l'arrondissement de Diouloulou.

Cependant certaines contraintes liées au transport fluvial ont été relevées, il s'agit notamment du non balisage des zones dangereuses, de la non application de l'arrêt réglementant le transport piroguier avec la non disposition de moyens de sécurité, du manque d'organisation des piroguiers.

### **I-3-3 Le secteur du tourisme :**

En fait bénéficiant de sa situation dans la région de Ziguinchor, région à vocation touristique grâce à ses sites pittoresques, son patrimoine historique et culturel et sa végétation luxuriante, le département de Bignona est le plus touristique de la région de Ziguinchor et compte trente huit (38) réceptifs hôteliers sur un total de quatre vingt dix neuf (99) dans la région de Ziguinchor. Ainsi malgré la crise qui secoue dans cette partie sud du pays depuis bientôt trois (03)

décennies, ce secteur du tourisme reste tout de même très important par rapport au développement économique. A coté de l'agriculture, le tourisme reste le poumon de l'économie de la région du sud du pays.

## **I-2 Brève présentation du cadre hydraulique de Bignona**

Situé dans la partie sud du pays particulièrement dans la région de Ziguinchor, le département de Bignona est l'un des départements les plus arrosés du Sénégal. En effet il détient d'importants espaces potentiels ou réels de baignade ou de natation. Ce département de Bignona est surtout bordé dans sa partie ouest par l'océan atlantique au niveau des villages de Kafountine, de Kabadio, de Dianah, d'Abéné... Bignona bénéficie aussi des affluents du fleuve Casamance, il engendre entre autre une partie de son territoire qui reste dominée par des îles « karones ». En outre dans ce département beaucoup de villages sont bordés par soit la mer, soit par le fleuve, des marigots, des rivières etc.... Ces villages sont ceux des îles karones, de la terre ferme de l'arrondissement de Diouloulou, ceux du « Bluf » dans l'arrondissement de Tendouck ... Par ailleurs dans le domaine des infrastructures, Bignona reste l'un des départements de la région de Ziguinchor le plus touristique et compte trente huit (38) réceptifs hôteliers sur un total de quatre vingt dix neuf (99) dans la région de Ziguinchor. La plus part de ces

réceptifs hôteliers sont situés au bord de la mer, des fleuves ou détiennent un espace potentiel de baignade. C'est aussi l'un des départements du Sénégal qui détient, ou il s'y développe un important transport fluvial et maritime qui contribue à la lutte contre la pauvreté des populations. En effet ici pour aller d'un village à un autre on est obligé de passer par la voie fluviale en l'occurrence des villages Thiobon, Mlomp, Kabiline, Ebinkine, Diouloulou....vers ceux de Diouloulou, Colomba, Albadar, Dianah, etc.

### **I-2-1 Les problèmes de l'insertion de la natation à Bignona**

Si certaines disciplines sportives se pratiquent partout dans le pays et surtout dans les établissements scolaires et lors des mouvements de « navétanes » à l'exemple de l'athlétisme, de la gymnastique, du football communément appelé sport populaire avec autant de pratiquants ou amateurs, il n'en est pas autant pour la discipline natatoire. En effet cette discipline apparue il y a plus de cent cinquante (150) ans dans les sociétés occidentales précisément au Japon selon Oppenheim, la pratique de la discipline natatoire s'avère laisser en rade voire irréaliste dans d'autres milieux, particulièrement dans le département de Bignona. Néanmoins ce département renferme un réseau hydrographique qui pouvait favoriser la pratique de la natation. Alors force est de constater que tous les villages des deux arrondissements sur les quatre du département (Tendouck et

Diouloulou) sont bordés par des ruisseaux, des rivières, des, marigots et d'autres par la mer.

Cependant ici la pratique de la natation est à la limite irréaliste. Une enquête menée au niveau du CDEPS départemental et dans certains établissements scolaires et même dans les villages riverains du département nous a fait remarquer que cet environnement ne bénéficie d'aucun balisage de ses plages de baignade, ni d'aucun programme sportif de natation. Aussi l'ignorance de la discipline natale par les populations et une certaine croyance de mythes liée autour de l'élément aquatique rendent difficile le développement de la pratique de la natation dans ce département du sud du pays. En outre parmi une dizaine d'enseignants que nous avons rencontrés dans plus de cinq (05) différents établissements, lycées et CEM de Bignona, seuls deux enseignants sont optionnaires de natation. Par ailleurs ni les élèves, ni les autorités administratives (les agents du CDEPS) et ni même les populations interrogées n'ont soutenu avoir connu un spécialiste ou des maîtres nageurs au sein de leurs localités. Cette situation qui prévaut dans ce département nous fait penser à l'assertion de Coubertin<sup>6</sup> qui suggère que « Pour amener cent personnes à faire de la culture physique, il faut que cinquante d'entre elles pratiquent des sports, pour que cinquante

---

<sup>6</sup> Manuel d'administration sportive, document CIO page 63



d'entre elles pratiquent des sports, vingt doivent se spécialiser ; et pour que vingt se spécialisent, cinq doivent être capable de prouesse ». Ceci renverrait à ce département de Bignona qui connaît d'énormes problèmes d'implantation de la natation dans la mesure où il n'y a pas de maitres nageurs, une absence de spécialistes à la discipline. En outre nous remarquons une grande préoccupation des populations par des activités dominées par des travaux champêtres et rizicoles. C'est-à-dire que la population reste en grande partie une population paysanne. Pendant la période de canicule correspondant à la période chaude où la plus part des gens s'adonnent à la baignade, ici les populations restent attachées aux travaux hivernaux. Cette situation pourrait constituer l'un des facteurs entravant le développement de la pratique de la natation au niveau de Bignona.

### **I-2-2 L'influence des croyances et des mythes dans le milieu aquatique**

La présence des retenues d'eau à coté des villages mais surtout à coté des hôtels et des campements touristiques pouvait offrir des opportunités pour développer la natation dans le département de Bignona. Car cet environnement est bordé de part et d'autre par la mer, des cours d'eau pérennes dans l'arrondissement de Diouloulou et de Tendouck et aussi par des cours d'eau non pérennes ainsi que des marigots dans l'arrondissement de Sindian et de Tenghory.

Cependant la prégnance des mythes dans la société sénégalaise influe beaucoup sur la pratique de la discipline natatoire. En effet chaque milieu a ses réalités, si à Saint-Louis on parle de « Mame Coumba », à Sédiou de « l'île du diable », en Casamance d'après l'étude faite par M. Malamine MANE<sup>7</sup> sur la contribution de l'implantation de la natation sportive en Casamance, il indique comme autour de la forêt, des grands arbres un certain mythe existe, aussi autour de certains animaux aquatiques totems, comme le caïman, « ékawaye », « éranda », « fokankaff » etc. La liste peut être plus ou moins longue selon les localités. On parle aussi souvent de « Ninkinanka » de lieu « habité » surtout dans le département de Sédiou et dans certains villages des départements de Bignona et de Ziguinchor. Le « Ninkinanka », mot d'origine mandingue, désigne soit le dragon, soit un énorme serpent. Souvent les versions sont aussi divergentes que les lieux où on pense que ces animaux habitent. Mais on est souvent d'accord qu'ils ne viennent pas dans les environs immédiats des villages. Donc sa présence dans l'eau même si c'est une réalité ne peut pas constituer un facteur de blocage pour la natation. Parmi les animaux aquatiques totems, le caïman « yonaii » en Diola, ou « bambo » en Manding, était aussi craint qu'un diable. Car disait on, il avait un pouvoir inimaginable de métaphore. Il pouvait, racontait-on, suivant les circonstances, passer de la forme

---

<sup>7</sup> Contribution à l'implantation de la natation sportive en Casamance

animale à celle humaine. Mais jamais affirmait-on, aussi, ces animaux ne tuaient leurs victimes qu'ils ramenaient inconscientes certes, mais mortes, à leurs familles respectives. D'aucuns disaient qu'après une réanimation les victimes étaient vendues aux esclavagistes.

Malgré le climat de peur qui entourait ces animaux, il y avait l'assurance que les habitants des villages n'étaient jamais attaqués. Ils étaient au contraire protégés. Seuls les étrangers étaient menacés selon leurs témoignages. C'est ainsi qu'on racontait qu'il y fut un temps, il était interdit à tout étranger de se baigner dans les marigots de Bignona, de Diouloulou, de Marsassoum de peur par exemple de se faire prendre par le « caïman » de ces localités. Il n'y avait qu'un cas dans l'histoire de ces caïmans où tout le monde était menacé. C'était celui du caïman « Samiron bamba » dans le Pakaou (département de Sédiou), un caïman à qui on avait prêté tous les pouvoirs du « Djine » chez nous. Mais l'on se pose souvent les questions à savoir si ceci n'est- il pas un alibi pour dissimiler leur propre manque de courage pour ne pas avouer leur peur de l'eau, poussant ainsi certains parents à interdire à leurs enfants de se baigner dans les ruisseaux de leurs localités. Est-ce encore pas une mesure de prudence, de sécurité pour les parents quant on sait surtout que dans la plus part des cas, l'acquisition des principes techniques de la nage se fait dans presque tous les villages côtiers où

riverains de la région par auto apprentissage ou souvent par des camarades non spécialistes à la discipline.

En outre dans ce département nous constatons la présence des ponts artificiels dont l'implantation est souvent inexplicable et reste une affaire d'initiés dont seuls les hommes assistent aux travaux et qui se font surtout pendant la nuit. En quelque sorte la présence des mythes autour de l'eau est ici une parfaite réalité. Ainsi cette mythologie constitue aux yeux des populations un moyen de parer aux noyades. Mais aussi souvent les populations se réfèrent à des histoires d'accidents qui s'étaient produites pour en faire référence négative empêchant la baignade à certains endroits aquatiques dans cet environnement. Dans d'autres villages même du département on interdit la baignade aux étrangers pour des raisons d'avoir témoigné des cas de noyades au niveau de ces villages. C'est ainsi que la prégnance des mythes autour de l'eau dénote la réputation de certains lieux dans le département en particulier dans le « Bluf ». Ces lieux sont entre autres « Houbeul ékaaw » (ou place de sortie d'hippopotame), « Kaal éгнаab » (ou ruisseau d'éléphant), il y a aussi « le Erongoole » (une bonne partie du marigot de Diouloulou principalement au niveau du village de Thiobon) ou que les populations craignent beaucoup à cause des pirogues qui se sont chavirées à cet endroit. Aussi les populations soutiennent que

personne ne traverse ce lieu si elle détient quelque chose de mauvais sort. Ces mythes font que ces populations ne s'adonnent même pas à la baignade au niveau de ces localités.

### **I-2-2 L'intérêt à l'apprentissage de la natation à Bignona**

Nous ne pouvons définir l'intérêt de la natation sans pour autant nous poser la question de savoir qu'est ce que « savoir nager » ?

En fait il semble un peu difficile de donner une définition réelle du savoir nager. C'est ainsi que dans une tentative de définir le savoir nager, P.R Guilbert<sup>8</sup>, soutient que « savoir nager c'est harmoniser la respiration avec les mouvements combinés des bras et des jambes pour donner au corps une propulsion continue en vue d'abord d'aller loin puis de plus en plus vite ». En effet le jeune terrien n'est pas habitué à l'élément aquatique donc il lui faut au préalable un apprentissage car le savoir nager n'est pas inné mais plutôt quelque chose d'acquis. Dans ce sens, Michel LEGLISE indique que mieux vaut nager lentement et assez longtemps, en développant son endurance. Il précise que la natation est un excellent exercice, elle a le grand avantage de diminuer les effets de la pesanteur : la mobilité des articulations s'en trouve facilitée, ainsi que le travail musculaire, elle favorise le développement de la cage thoracique et augmente la capacité respiratoire. Toutefois certaines règles doivent être

---

<sup>8</sup> La natation d'aujourd'hui

respectées : la meilleure température pour l'eau entre 25 et 30° ; il faut aussi veiller à bien respirer, notamment pour l'expiration...

Nous ajoutons que le savoir nager nécessite les trois caractéristiques de la natation que sont la respiration, la flottabilité et la propulsion. Ainsi Henri HELAL et Bernard BOULE<sup>9</sup> soutiennent que «La natation représente parmi les activités physiques : un moyen d'éducation particulièrement efficace, une façon de parer aux noyades, un sport dont l'importance est croissante ». Autrement dit ceci signifierait que la natation revêt d'une importance capitale pour l'être humain. Car une chute malencontreuse au niveau de la rive, une marée houleuse causant un renversement sont autant d'exemples d'incidents pouvant causer des conséquences néfastes. L'ensemble de ces cas devait inciter à tout un chacun la nécessité de l'apprentissage de la natation.

Ainsi ne pouvons-nous pas affirmer que le premier intérêt de savoir nager est de se sauver et de sauver la vie des autres. Par conséquent la présence de ponts artificiels dans certains villages de Bignona, les traversées existantes au niveau des villages de Thiobon, de Diancki, Bessir etc. sans aucun moyen de sauvetage (brassards, ceintures, gilets de sauvetage...) sont autant de facteurs qui nécessitent à priori le savoir nager. Aussi l'enclavement de certains villages dans le

---

<sup>9</sup> L'enseignement de la natation

département en particulier dans les îles karonés, le transport fluvial développé dans cette partie sud du pays (de Diouloulou, vers les villages du « Bluf » et de « Bluf » vers la capitale régionale, les noyades signalées dans les localités riveraines de Bignona, tous ces dangers permanents devaient motiver aux populations qui sont tout le temps exposées au milieu aquatique à l'apprentissage de la natation.

Par ailleurs la présence des ruisseaux, des rivières, des marigots, de la mer à côté des villages des hôtels et des campements touristiques sont aussi des exemples patents pouvant offrir des opportunités pour développer la natation. Cependant dans le département de Bignona l'ignorance de la discipline natatoire, le manque de cadres à la discipline et surtout la croyance des mythes existant autour de l'eau ont fait que la pratique de la natation reste jusqu'à présent irréaliste dans cet environnement à vocation littorale et riveraine. Alors que s'il y a une discipline fondamentale soutiennent M.Menaud et L. Zins<sup>10</sup> que « c'est particulièrement le cas de la natation, compte tenu de l'importance que revêt pour tout un chaque individu, le fait de savoir nager ». Il est donc d'un intérêt capital pour le savoir nager à tout un chacun d'apprendre à nager.

---

<sup>10</sup> Natation Sportive(1974)

### **I-3 Natation et enjeux de développement**

Le savoir nager est quelque chose d'acquis, c'est ainsi pour savoir nager l'homme doit apprendre. Il doit flotter et acquérir une nouvelle organisation de ses mouvements. Quelque soit la finalité de l'apprentissage de la natation, l'apprenant doit apprendre à entrer dans l'eau, s'immerger, puis se maintenir sous l'eau, se repérer et se déplacer. P.R.Guilbert affirme dans ce sens que « La natation représente parmi les activités physiques un moyen d'éducation particulièrement efficace, une façon de parer aux noyades, un sport dont l'importance est croissante... »<sup>11</sup>. Aujourd'hui cette discipline offre encore beaucoup d'avantages de telle sorte que les autorités politiques et administratives l'ont compris et s'en prennent comme moyen économique. Autrement dit nous dirons que la natation reste une discipline incontournable qui régénère des opportunités et d'importants enjeux de développement. Bien que sa pratique présente des risques et accuse un retard ou une absence dans certains milieux plus particulièrement dans le département de Bignona, nous signalons que cette discipline natatoire engendre d'énormes avantages dans plusieurs plans.

---

<sup>11</sup> L'enseignement de la natation, page 202



### **I-3-1 Au plan éducatif**

Sur le plan éducatif, la natation fait l'objet depuis très longtemps des préoccupations des éducateurs et la question de son intégration dans les programmes d'éducation physique explicitement posée lors des discussions de la période révolutionnaire française, sera remise à l'ordre des débats parlementaires de 1879 visant à l'obligation scolaire de la gymnastique. Les objectifs qu'on lui fixe se situent naturellement dans la continuité des ambitions hygiéniques et patriotiques qui caractérisent les premiers choix de l'école J. FERRY. Dès lors l'enseignement de la natation devra permettre de se familiariser et de s'approprier de l'élément aquatique. C'est dans ce sens que P.R. GUILBERT soutient que du point de éducatif, la natation apporte à l'homme un champ d'activité véritablement nouveau, il est contraint de s'adapter. Il dirait que pour enseigner la natation il saurait donc être question de soustraire l'individu aux conditions du milieu. C'est ce qui explique encore l'intérêt de l'enseignement de la natation.

Cependant vu les besoins qu'accorde le milieu (voyages maritimes recherches des produits halieutiques, les bois de chauffages...) et par les méfaits de ce milieu (noyades surtout), il est donc d'un intérêt capital à l'éducation de la natation. C'est dans cet intérêt que M.

THIOUNE<sup>12</sup>, professeur de natation à l'INSEPS et aussi entraîneur de la natation sénégalaise s'était engagé en 1982, avec l'aide de la coopération japonaise, à la conception et à la construction d'une piscine flottante de 25m sur 12,50m à l'aide de planches, de poutrelles, de clous, de d'écrous etc. à Saint-Louis. Cet exemple d'initiative aura permis à un grand nombre de personnes de s'adonner à l'apprentissage et aux compétitions de natation grâce à cette infrastructure de fortune. En outre avec la création de la Piscine Olympique Nationale (P.O.N) au profit du public et avec le balisage de certaines plages, la natation sénégalaise a connu ces dernières années un regain d'intérêts mais limité géographiquement. Ainsi l'on ne retiendra que la pratique de la natation grâce à l'aménagement des plages dotées de surveillants et de maitres nageurs sauveteurs, de même la création d'infrastructures telle que la piscine olympique et la piscine artificielle de M. THIOUNE, devraient permettre de lutter contre les risques de noyades, l'abus de tabac et l'utilisation de produits nuisibles à la santé publique. Car par exemple il est rare de voir des baigneurs fumer dans les piscines ou dans les plages, de même révèle M. THIOUNE, il est aléatoire de voir dans le monde de la natation, un nageur fumer de la cigarette. Dès lors ne peut-on pas dire que les nageurs se préoccupent plus de leur santé que d'autres sportifs. L'affirmation à cette idée nécessite une étude comparative

---

<sup>12</sup> Cours de méthodologie de la natation, année de licence 2009

plus orientée. Aussi la pratique de la natation permet de lutter contre le sédentarisme qui cause des conséquences néfastes à l'organisme humain. De ce fait, apprendre à nager c'est apprendre à se sauver et sauver les autres. Donc sur le plan éducatif la natation donne une éducation nécessaire à l'homme car elle est un moyen avant tout, de sécurité et de bien-être.

### **I-3-2 Au plan sportif**

Dans le domaine sportif la natation n'est pas en reste. C'est ainsi qu'elle fait partie intégrante des disciplines olympiques. Au Sénégal cette discipline natatoire est enregistrée d'après la FSNS sous le numéro 1352 le 19 Novembre 1960 au Ministère de l'intérieur. Aujourd'hui la natation permet le recrutement de dirigeants, d'officiels, de maitres nageurs, des nageuses et nageurs etc. C'est ce qui a valu au Sénégal l'émergence du double champion d'Afrique (50m et 100m Brasse), l'icône de la Natation Sénégalaise en l'occurrence Malick FALL.

Dès lors ne nous demandons pas quels sont les obstacles qui ont donc pu retarder le développement de la natation. En premier lieu semble t-il être la crainte de l'eau, considérée spontanément comme élément dangereux pour l'être humain. Certes nous notons qu'en France, notamment au cours des toutes dernières années, quelques

éléments ont tenté de favoriser le développement de ce sport dont la valeur sociale et individuelle n'est plus contestée :

- L'obligation de la natation aux épreuves physiques du baccalauréat ;
- La réorganisation des fédérations sportives, qui a aidé une élite à se dégager et permis à certains champions de remporter de brillants succès internationaux ;
- L'évolution sociale qui ouvrant largement la porte aux loisirs, a autorisé nombre de nos compatriotes à découvrir l'eau et les joies multiples qu'elle peut procurer par la pratique de la discipline natatoire.

Par ailleurs dans notre pays par le biais de M. Yoro SOW et par la natation le Sénégal a pu intégrer le Bureau de la FINA (Fédération Internationale de Natation Amateur). Aussi l'envahissement en abondance des plages par des baigneurs et la création de la piscine olympique nationale servent de types d'exemples pouvant permettre le développement de la natation. En effet la sportivisation des programmes de l'EPS dans les années soixante et la massification de l'école stimule la natation en grande partie sa dimension utilitaire au profit d'un souci de construction de la performance chiffrée. Cette reconnaissance du sport dans l'école donne lieu à une production didactique spectaculaire visant à lui donner les caractéristiques d'un

véritable enseignement. C'est ainsi qu'on verra l'apparition aux championnats du monde en 1973 de la natation synchronisée. Ce sport acquiert ses titres de noblesse et obtiendrait sa consécration en devenant discipline olympique aux jeux de Los Angeles en 1984. Et aujourd'hui sur le plan sportif la natation se présente comme un sport incontournable dont s'intéressent et s'adonnent à des milliers de pratiquants, amateurs et professionnels. C'est ce qui permet à Michel LEGLISE<sup>13</sup> de dire que la natation est un sport complet. Aussi la création des fédérations de natation et leur représentation aux jeux olympiques avec des amateurs et des professionnels qui s'en bénéficient approuvent aujourd'hui le poids de la discipline natatoire.

Bien que la natation ne soit pratiquée sur l'ensemble du territoire et qu'elle n'existe surtout pas dans les disciplines pratiquées par les mouvements de «navétane », elle crée cependant de l'emploi et recrute des spécialistes ou des professionnels dans ce sport. En effet durant la période de canicule, les plages, les piscines ou encore les lieux de baignade sont remplis de monde dont la plupart n'ont pas la moindre connaissance de la discipline natatoire ou ne savent pas nager. Ainsi avec le réchauffement de plus en plus rigoureux de la terre, beaucoup de gens cherchent des points d'eau pour profiter des bienfaits de ce milieu de pratique si commun et si précieux qu'est

---

<sup>13</sup> La natation sport complet

l'eau. Jean GIRAUDOUX disait en ce sens que « tout sportif finit sa journée à la nage »<sup>14</sup>. Tout ceci nous permet de dire qu'au plan sportif la natation contribue beaucoup sur le plan développement. C'est ce qui lui a valu de figurer dans la nomenclature des disciplines olympiques. Aujourd'hui encore elle offre des avantages dans les domaines sportifs en occasionnant la création des infrastructures natatoires, des fédérations de natation qui permettent à leur tour le recrutement ou la formation des professionnels et spécialistes en natation.

### **I-3-3 Au plan économique et de l'employabilité**

Il est sans doute de remarquer que la pratique de la natation régénère d'importants revenus économiques et crée de l'emploi au profit des populations. Cette discipline natatoire souvent perçue par certaines personnes comme un simple loisir ou un simple fait de baignade, traduit aussi bien notre relation de l'élément aquatique. A cet effet certaines communautés d'agglomérations ou de communes n'hésitent pas à s'équiper de véritables complexes et proposent « des espaces de bien être » à côté des activités plus traditionnelles de sports de loisirs. Ainsi dans notre pays, certaines régions sont dotées d'infrastructures aquatiques et ont des clubs de natation. La création de ces infrastructures en l'occurrence des piscines privées

---

<sup>14</sup> L'enseignement de la natation, 3<sup>e</sup> édition Vigot FRERES, Paris

(TERROU-BI, MAGICLAND...)<sup>15</sup>, de la Piscine Olympique Nationale et l'aménagement des plages incitent à un grand nombre de personnes à s'adonner à la pratique de la natation. En effet l'attraction de ce milieu aquatique lors de la période de canicule ou pendant la période chaude donne beaucoup plus de monde au niveau des piscines et surtout au niveau des plages. Le loisir et l'intérêt éprouvés par les populations dans la pratique de la baignade donnent des avantages économiques aux acteurs et aux responsables d'infrastructures aquatiques ou des plages aménagées. C'est ainsi que nous assistons à des tarifications coûteuses qui rendent difficile l'accès aux infrastructures aquatiques. Nous retenons parmi certains prix d'accès aux piscines :

- TERROU-BI : l'accès à la piscine est à huit mille francs (8000FCFA)
- MAGICLAND : le prix d'accès à la piscine s'élève à trois mille francs (3000FCFA)
- Piscine Olympique Nationale : l'entrée est fixée à mille francs (1000FCFA)

De part ces quelques infrastructures précitées, il y a aussi des plages aménagées et qui régénèrent des économies aux populations. Nous notons l'exemple des plages de la Voile d'Or, de NGOR dont nous eu

---

<sup>15</sup> Hôtels situés à la Corniche ouest de Dakar

la chance de visiter et où il existe une bonne organisation des traversées en pirogues à raison de cinq cent francs par individu.

Au total sur le plan économique la pratique de la natation permet de gagner de l'argent grâce aux intérêts qu'elle offre aux pratiquants.

Par ailleurs nous remarquons qu'à coté des infrastructures aquatiques, un recrutement de cadres de spécialistes à la discipline est souvent nécessaire. C'est ainsi qu'on rencontre des maitres nageurs sauveteurs, des surveillants de baignade... Toujours dans le même domaine de l'employabilité la fédération sénégalaise de natation illustre que la pratique de la natation offre des opportunités dans le domaine de l'emploi. Car elle regroupe des responsables, des cadres, des spécialistes à la matière, etc. A cela s'ajoutent les clubs de natation qui regroupent des professionnels et des amateurs dans le domaine de la natation.

En outre au niveau des plages nous rencontrons des étudiants optionnaires qui gagnent de l'argent en dispensant des cours de natation ou en apprenant des personnes volontaires à nager. Dans cette même lancée nous rencontrons aussi dans d'autres plages en l'occurrence celle de « NGOR » une organisation de piroguiers qui s'occupent du transport des traversées des ressortissants ou des baigneurs vers la petite île.



En somme nous remarquons que la natation joue un rôle aussi capital dans le domaine économique et de l'employabilité.

### **II-3-4 Au plan hygiène de vie et gestion de la santé publique**

Dr René FLURIN<sup>16</sup> explique que le remède réside bien entendu dans la pratique de l'exercice physique. Il soutient que la pratique du sport est une excellente école pour acquérir la maîtrise de soi, respect des règles et respect des autres. L'absence ou l'insuffisance d'activités physiques est un facteur essentiel d'installation de l'obésité chez l'enfant. Alors que l'exercice régulier favorise la combustion du sucre et des graisses en excès. Il faut privilégier à cet égard chez l'enfant la pratique d'un exercice régulier et prolongé qui brûle les graisses en excès dans le sang et les tissus. En ce sens Dr Michel LEGLISE<sup>17</sup> souligne que la natation est un excellent exercice, elle a le grand avantage de diminuer les effets de la pesanteur, la mobilité des articulations s'en trouve faciliter ainsi que le travail musculaire. Elle favorise le développement de la cage thoracique et augmente la capacité respiratoire. Aussi nous soulignons que la natation est un sport qui ne représente aucun des risques inhérents aux différentes disciplines athlétiques ou jeux de ballon. Car le corps est ici plongé dans un milieu fluide et tout effort s'effectue en souplesse sans coup ni violence et en situation presque totale d'apesanteur. Au plan

---

<sup>16</sup> Site internet : l'exercice physique et ses bienfaits : conseils pour la santé

<sup>17</sup> La natation sport complet

hygiène de vie la pratique de la natation reste un exercice fondamental. Il peut paraître surprenant d'apprendre à un sujet à respirer. Pourtant bon nombre de sujets sains ne savent pas respirer correctement. Ils n'utilisent pas totalement leurs possibilités ventilatoires. Dans ce cas la natation impose de bien respirer dans l'eau. Et c'est là un des principaux mérites de cette pratique sportive qui implique un contrôle et une maîtrise toujours plus grande de la respiration. Car si la coordination motrice et la respiration ne s'effectuent pas correctement, la sanction est immédiate : « prise de la tasse d'eau », absorption d'eau.

Par ailleurs sur le plan de la gestion de la santé publique, la pratique de la natation est aussi un moyen de prévention, de traitement et de rééducation de nombreux cas pathologiques. En effet parmi les nombreuses techniques de rééducation, de réadaptation, la natation occupe certainement une place privilégiée, justifiée par de nombreux et précieux avantages :

- La pratique de la natation est accessible pour les handicapés, le poids du corps dans l'eau s'allège proportionnellement au volume immergé et dans ce cas un minimum de force physique suffit alors pour réaliser des mouvements qui seraient hors de l'eau.
- La natation donne l'occasion au sujet handicapé d'entretenir et de développer ses possibilités fonctionnelles et de faire face aux

aggravations du sédentarisme qui résulteraient par l'absence d'activités physiques et par conséquent causent une prise de poids inconsiderée.

En somme sur le plan hygiène de vie et de santé publique, la natation constitue un excellent complément des diverses méthodes thérapeutiques. Ainsi donc elle peut être dans un pays côtier comme le nôtre, une pratique sportive de masse, être également un moyen efficace pour amener un nombre considerable de citoyens à la pratique de la discipline natatoire. C'est ainsi disait Michel LEGLISE que « la natation est un sport complet »<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> La natation sport complet

## METHODOLOGIE

Dans notre étude nous partons de l'hypothèse selon laquelle la natation n'est pas prise en compte dans l'agenda éducatif, culturel et sportif du département de Bignona. Elle s'avère méconnue par les populations malgré la potentialité hydrographique que renferme ce département de la région de Ziguinchor. La natation reste ignorée ou non pratiquée et elle ne figure pas dans les programmes d'activités sportives civiles et même scolaires du département.

Au regard des activités qui rythment la vie saisonnière, à côté des activités champêtres, ce sont le football, la lutte et l'athlétisme qui contribuent à l'animation du département. Ainsi la non pratique de la natation, discipline reléguée au simple rang de baignade ou d'amusement et pour une minorité qui s'y adonnent, constitue pour nous une question essentielle, compte tenue des opportunités sur le plan sportif, sanitaire, social, économique et loisir que cette activité présente aux yeux de tout le monde. Nous nous demandons dès lors de savoir les raisons de cette défaillance de la pratique de natation.

Pourtant des activités économiques sont très développées au niveau des zones d'eau (traversées, recherches de produits halieutiques, transport fluvial des biens et des personnes, reboisement de la mangrove etc.), aussi des accidents et des noyades sont souvent

signalés dans les localités ou villages riverains et littoraux du département.

De ce fait nous voudrions en savoir en plus des causes et l'origine de cette absence de la natation, les perceptions et les attitudes que manifestent ces populations habitant de ce département vis-à-vis de cette discipline fondamentale à l'être humain.

## **II-1 La population et l'échantillon**

Notre population d'étude compte environ 194021 habitants d'après les sources de l'ANSD<sup>19</sup>. Cette population regroupe plusieurs acteurs dont la diversité et le nombre est difficilement saisissable. En effet des contraintes de temps et de moyens de pouvoir interroger une grande partie de la population, nous nous sommes contentés de choisir un échantillon de 140 sujets qui sont répartis ainsi :

### **II-1-1 Les responsables d'hôtels et campements touristiques**

Ils sont souvent propriétaires ou gérants d'hôtels et ou de campements touristiques qui régulièrement, accueillent des visiteurs et des touristes venant de diverses localités du pays et de l'étranger. Parmi ces responsables, nous distinguons le coordinateur départemental qui est en même temps un des conseillers régionaux du tourisme de Ziguinchor.

---

<sup>19</sup> L'agence nationale de la statistique et de la démographie

### **II-1-2 Les parents**

Ce sont soit des personnes âgées, soit des pères de familles résidant dans les villages et qui connaissent les réalités du milieu.

### **II-1-3 Les associations de quartiers**

Elles sont souvent des organisations d'associations au sein des villages plus particulièrement dans les quartiers et qui mènent des activités économiques, culturelles et sportives au profit des jeunes des quartiers.

### **II-1-4 Les ASC**

Ce sont des associations sportives et culturelles que nous rencontrons souvent dans chaque village du département et qui regroupent toute la jeunesse dans les domaines, social, économique, culturel et sportif surtout et qui représentent souvent leur village ou leur communauté dans les mouvements de « navétane ».

### **II-1-5 Les enseignants d'EPS**

Ils sont des enseignants d'éducation physique et sportive qui servent dans les CEM et les Lycées du département. Ils sont composés de maitres d'EPS sortis du CDEPS de Thiès, des professeurs sortis de l'INSEPS de Dakar et d'autres enseignants recrutés dans d'autres formations.

## **II-1-6 Les élèves**

Ils sont constitués des collégiens et des lycéens choisis dans certains CEM et lycées du département de Bignona de niveau et de sexe différents pendant le cours d'éducation physique et sportive.

## **II-2 L'échantillonnage**

C'est dans le souci d'avoir un maximum d'opinions et diverses informations que nous avons porté notre choix sur une population qui regroupe les responsables d'hôtels et de campements touristiques, les parents, les associations de quartiers, les ASC, les professeurs d'EPS et les élèves.

C'est ainsi que pour le choix des responsables d'hôtels et des campements touristiques, nous nous sommes renseignés sur les lieux d'implantation où nous avons rencontré ces responsables et nous avons pu leur soumettre le questionnaire.

Le choix des parents s'est fait en collaboration avec les élèves qui nous ont indiqué les personnes ressources du troisième âge que nous avons trouvé chez eux et auxquelles nous nous avons proposé le questionnaire en leur précisant de remplir selon leur opinion personnelle.

Aussi concernant les associations de quartiers, nous nous sommes rendus dans les villages plus particulièrement au sein des quartiers

en demandant les responsables ou les membres du bureau de répondre aux différentes questions posées.

Quant au choix des ASC nous nous sommes informés de la présence d'ASC dans chaque village. C'est ainsi que nous nous sommes rendus dans différents villages du département en demandant les dirigeants de l'ASC afin de pouvoir les soumettre le questionnaire à remplir.

Ensuite pour le choix des professeurs d'EPS, leur accessibilité a été rendue possible grâce aux proviseurs et aux principaux qui nous ont facilité la rencontre avec les enseignants d'EPS que nous avons soumis notre questionnaire.

Enfin, le choix des élèves a été facilité par les professeurs d'EPS que nous avons trouvés sur le terrain et que nous avons demandé de soumettre le questionnaire aux élèves de différents niveaux de classe et de sexe et qu'ils doivent remplir soigneusement selon leur avis personnel.

### **II-3 Le questionnaire**

Nous avons choisi d'utiliser un questionnaire pour administrer de notre travail afin de pouvoir interroger un grand nombre de la population et de prétendre avoir un maximum de réponses. Dans ce cas, nous avons utilisé des questions fermées et des questions ouvertes. Nous avons aussi interviewé d'autres personnes travaillant



dans le CEDEPS départemental de Bignona sous tutelle du Ministère de la jeunesse des sports et des loisirs. C'est ainsi que 150 questionnaires ont été soumis aux différents acteurs de la population cible. Mais nous n'avons pu récupérer que 140 questionnaires qui constituent donc l'échantillon dans lequel nous avons 35 parents, 15 Associations de quartiers, 10 ASC, 10 enseignants d'EPS et 60 élèves.

#### **II-4 Le guide d'entretien destiné aux responsables du CEDEPS**

Ce guide d'entretien a été élaboré dans le but d'obtenir beaucoup plus d'informations. Ainsi les questions que nous avons posées s'articulent autour des thèmes suivants :

- Renseignements sur le statut et la fonction des interlocuteurs,
- Organisation des activités sportives dans le département,
- Programmation des activités sportives du département,
- Pratique de la natation ou de la baignade au niveau de Bignona,
- Difficultés liées à la pratique de la natation ou de la baignade.

#### **II-5 La collecte des données**

Le choix de notre investigation porte sur le département de Bignona pour les raisons de sa potentialité hydraulique (présence de mer, de cours d'eau pérennes, d'îles, de terres fermes etc.) mais aussi pour savoir les raisons liées à la non pratique de la natation dans ce

département. En effet nous nous sommes rendus au niveau des hôtels, des campements touristiques, dans les CEM et lycées, au niveau du CEDEPS de Bignona et même dans différents villages où habitent certains responsables ou dirigeants d'associations sportives de villages et de quartiers pour chercher des informations.

En effet pour l'ensemble de nos interlocuteurs nous les avons brièvement exposé les raisons de nos démarches. Ainsi les questionnaires soumis à notre population ont été récupérés séance tenante.

Cependant nous avons pu accorder un jour sous demande de certains afin qu'ils puissent répondre sans aucune pression. C'est ainsi que nous avons constaté que les réponses et les informations ont été présentées de façon claire à part certains interlocuteurs qui se sont tus c'est-à-dire dans les questions où il n'y a pas de réponses. Dans l'ensemble nous dénotons que le questionnaire était compréhensible de la part de nos interlocuteurs.

### **II-5-1 La méthode dévaluation des données**

Le 360° est une méthode d'évaluation souvent utilisée en gestion des ressources humaines. C'est aussi une méthode utilisée dans le domaine de la topographie pour des études géographiques et pour des études d'impact. Il se présente comme cercle dont la

circonférence équivaut évidemment à 360°. La valeur de chaque variable étudiée est répertoriée à partir du point central du cercle et traduit en angle ou degrés. Ces degrés expriment la valeur de l'impact de la variable étudiée.

En effet nous avons donc utilisé ce procédé pour mettre en évidence l'impact des variables de notre étude et plus précisément le degré de pertinence des réponses des sujets.

### **II-5-2 La validation**

Nous avons au préalable soumis notre questionnaire à certaines personnes non concernées par l'étude et habitant dans le département de Bignona. Dans ce cas nous avons aussi distribué à quelques étudiants le questionnaire, appartenant à quatre amicales d'étudiants ressortissants du département de Bignona. Ainsi leurs suggestions et avec la correction de notre directeur de Mémoire nous ont permis de rectification et de modification de quelques points du questionnaire, rendant ainsi notre instrument plus explicite et plus compréhensible.

### **II-5-3 Les limites de notre étude**

A travers notre recherche, nous avons rencontré certainement des difficultés. En effet nous avons souhaité toucher le maximum de

sujets en faisant tous les quatre arrondissements du département afin de diversifier nos sources d'informations.

Mais compte tenu de nos moyens financiers limités et du temps qui nous est imparti, nous nous sommes limités essentiellement sur deux arrondissements (Tendouck et Diouloulou) avec un échantillon réduit touchant un certain nombre de parents, des responsables d'hôtels et des campements touristiques, des dirigeants d'ASC de villages, des associations de quartiers, des enseignants d'EPS, des élèves et des agents du CEDEPS départemental.

Cependant nous signalons aussi que certains questionnaires ont été égarés et par impossibilité d'en refaire d'autres à cause de l'indisponibilité de photocopieuse au niveau des villages, nous nous sommes contentés des 140 questionnaires sur les 150 confectionnés. Une autre difficulté porte sur la rareté de documents portant sur la pratique de la natation dans le département de Bignona.

## **II-6 Résumé des réponses de l'entretien**

Les sujets interrogés au cours de notre entretien sont des personnes qui occupent des fonctions au niveau du CEDEPS départemental de Bignona pendant une dizaine d'années et qui se chargent de l'organisation des activités sportives du département.

Ainsi pour ce qui concerne le renseignement sur le statut et la fonction des sujets, les personnes interrogées soulignent qu'elles sont des agents du CEDEPS, elles ont à la tête de leur structure un directeur et ils sont sous tutelle du Ministère de la jeunesse des sports et des loisirs.

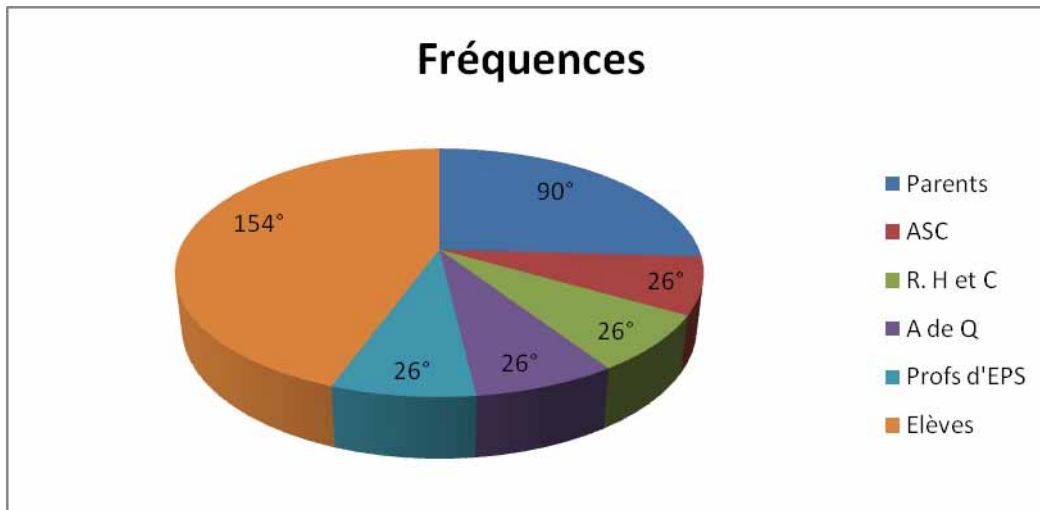
Concernant l'organisation et la programmation des activités sportives au niveau du département, les agents du CEDEPS soutiennent que ces activités rentrent dans le cadre du programme natation des « navétanes ». Cependant ils indiquent que ce programme fait l'objet des compétitions de football avec la division du département en différentes zones. Alors que d'autres disciplines en l'occurrence de la natation n'ont jamais connu de compétitions dans cette partie sud du pays.

D'ailleurs ils affirment qu'ils ne connaissent pas de clubs de natation au sein du département mais aussi, les associations sportives n'ont jamais proposé la pratique de la natation dans leurs programmes d'activités sportives.

Pour en ce qui relève de la pratique de la natation et les difficultés qui y sont liées, nos interlocuteurs expliquent celles-ci par le manque de cadres, le non aménagement de places de baignade. A cela s'ajoutent l'inexistence de clubs et de compétitions de natation dans le département de Bignona etc. En outre le directeur du CEDEPS

souligne qu'il n'a jamais reçu des instructions de la part du Ministère concernant la pratique ou la compétition de la natation. Ainsi ajoute-t-il qu'il ne connaît pas de spécialistes de natation ni de maîtres nageurs au niveau du département. Il indique aussi que ni les associations sportives ni les mouvements de « navétanes » ne lui ont jamais parlé de la pratique de cette discipline natatoire.

## Diagramme A : Réponse liée au récapitulatif de la population cible.



### Commentaire :

Notre population est composée de plusieurs acteurs résidant dans le département de Bignona.

Elle est répartie comme suit : les parents, les ASC, les responsables d'hôtels et ou de campements touristiques, les Associations de quartiers, les professeurs d'EPS et les élèves.

Les parents sont pris dans les différents villages du département bordés par la mer ou par les marigots. Ils sont des pères de famille ou des personnes sources, mais seuls 35 parents ont pu être touchés par l'étude.

L'ensemble des ASC sont des associations sportives et culturelle des villages et ayant des dirigeants dans leurs structures. Elles sont trouvées dans différents villages et nous avons eu à constater que dix ASC.

Les responsables d'hôtels et ou de campements touristiques sont pris dans leurs hôtels ou leurs campements. Cependant sur un effectif de 28 réceptifs hôteliers que compte le département, nous avons pu toucher que 10 (02 hôtels : Hôtel le palmier de Bignona et l'hôtel le Kalissaï de Abéné et 08 campements touristiques).

Les Associations de quartier sont prises dans les différents quartiers des villages de Dianki, de Kartiack, de Thiobon, de Mlomp, de Thionk-Essyl, de Diouloulou et de Dianah. Mais seulement 15 associations de quartiers sont touchées par l'étude.

L'ensemble des professeurs d'EPS est pris dans les CEM et Lycées du département. Nous avons pu toucher dix (10) professeurs d'EPS par l'étude dont 5 maîtres d'EPS., 2 professeurs sortis de L'INSEPS et 3 enseignants d'EPS issus d'autres formations.

L'ensemble des élèves étudie dans le cycle moyen et secondaire du département.

Ils sont répartis comme suit : 30 filles et 30 garçons et sur des milliers d'élèves du département, seuls 60 ont pu être touchés par l'étude.



## **Questionnaire destiné aux responsables d'hôtels et campements touristiques**

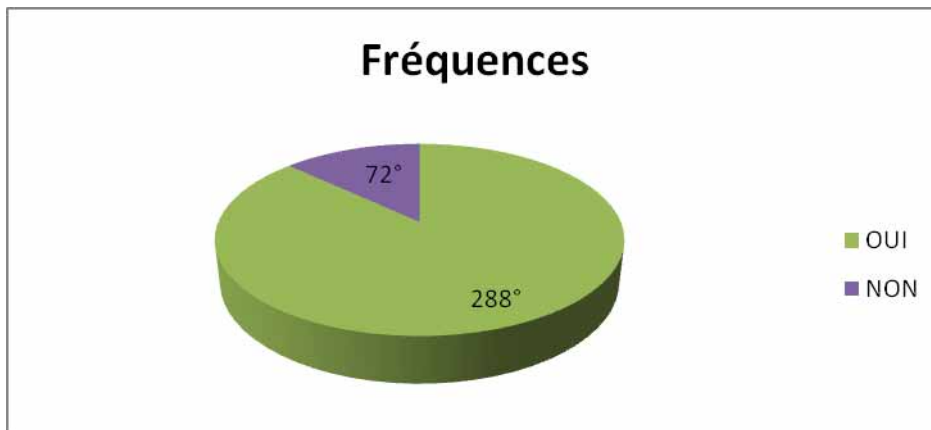
### **Question 1 : Réponse relative à la récapitulation des lieux d'implantation des hôtels et campements touristiques**

#### **Commentaire :**

A la suite de cette question nous avons pu distinguer la répartition des lieux d'implantation des hôtels et campements touristiques. Ainsi nous distinguons : l'hôtel le Palmier à Bignona, l'hôtel le Kalissai de Abéné et huit (8) campements touristiques retrouvés dans les villages de Diouloulou, de Dianah, de Abéné et de Bignona.

Au total nous avons remarqué que les hôtels et campements touristiques sont souvent centrés dans l'arrondissement de Diouloulou dans les villages bordés soit par la mer ou soit par le ruisseau de Diouloulou à l'exception de l'hôtel le Palmier et un campement touristique rencontrés au centre ville de Bignona.

**Question 2 : Réponse relative à la présence de lieux de baignade au sein des infrastructures.**



**Commentaire :**

Ce diagramme relatif à la question « y-a-t-il de lieux de baignade dans votre hôtel ou campement » nous indique deux proportions. L'une correspond au « OUI » reste la plus grande proportion et occupe 288° du diagramme. Cette proportion représente les campements et hôtels ayant de lieux de baignade.

Par contre l'autre proportion est relative au « NON » soit la petite proportion et occupe 72° du diagramme. Cette proportion représente les campements et hôtels n'ayant pas de lieux de baignade.

Au total nous constatons que parmi dix (10) hôtels et campements touchés par l'étude huit (8) d'entre eux détiennent de lieux de baignade.

### **Question 3 : Réponse relative à la pratique du sport.**

- Récapitulation des responsables d'hôtels ou de campement qui pratique du sport

#### **Commentaire :**

Nous avons pu constater suite à la question « Pratiquez-vous une discipline sportive » que pratiquement tous les sujets interrogés déclarent qu'ils pratiquent du sport sauf un seul sujet qui déclare ne pas pratiquer une discipline sportive.

Ceci nous incite à dire que les sujets interrogés pratiquent du sport.

### **Question4: Réponse relative au souhait des interlocuteurs à la pratique d'autres disciplines sportives.**

#### **Commentaire :**

Suite à cette question nous avons distingué deux groupes opposés. L'un correspond au « OUI », c'est-à-dire l'ensemble des responsables qui soutiennent qu'ils souhaiteraient pratiquer quelques disciplines sportives. Ce groupe compte sept (7) sujets sur un total de dix (10). L'autre groupe est relatif au « NON » autrement dit c'est l'ensemble des responsables qui ne souhaite pas pratiquer quelques autres disciplines sportives. Il compte trois (3) sujets sur un total de dix (10).

Dans l'ensemble nous dirons que la majeure partie des responsables d'hôtels et de campements au nombre de sept (7) souhaiterait pratiquer quelques disciplines sportives.

➤ **Si OUI lesquelles ? Citez cinq (5) en les classant par ordre de préférence.**

Par rapport à cette question nous avons pu récapituler les disciplines sportives choisies par ordre de préférence des interlocuteurs. Ainsi les disciplines énumérées sont : le Football, le Vélo, le Tennis, le Handball, l'Athlétisme, l'Escalade et la Natation.

En effet nous avons constaté que parmi les sujets souhaitant pratiquer quelques autres disciplines sportives, un seul a pu citer la natation et surtout celle-ci est citée en troisième position.

Ceci nous incite à dire que la natation n'est pas au premier choix des sujets ou certes elle est méconnue.

**Question 5 : Réponse relative à la pratique de la natation au sein des infrastructures.**

**Commentaire :**

Suite à cette question nous avons pu constater que l'ensemble des sujets interrogés a déclaré que la natation n'est pas pratiquée dans leurs hôtels ou campements.

Ceci nous incite à la référence de notre hypothèse qui signifierait que la natation n'est pas prise en compte dans l'agenda culturel, sportif et éducatif du département de Bignona.

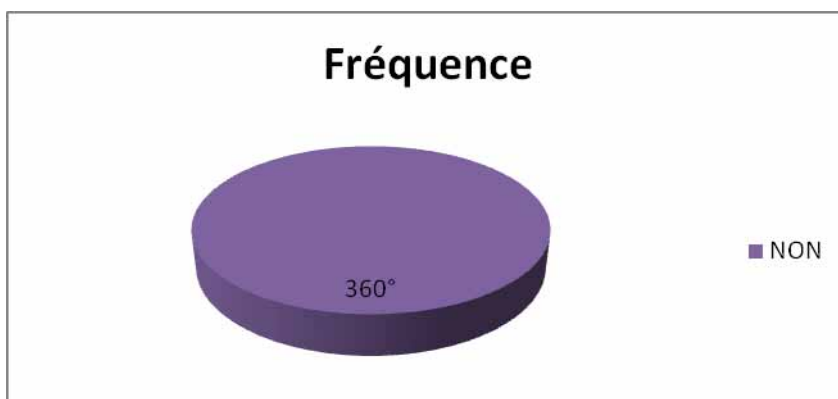
**Question 6 : Réponse relative à la saisie d'organisation de compétitions de natation au sein des infrastructures.**

**Commentaire :**

Ici tous les interrogés affirment n'avoir pas été saisi pour l'organisation de compétitions dans leurs hôtels ou campements. C'est ce qui s'est expliqué par le choix de tous les sujets par le « NON ».

Dans ce cas l'on pourrait dire que les responsables d'hôtel et de campement avouent qu'ils n'ont jamais été saisis pour l'organisation de compétition de natation dans leurs infrastructures.

**Question 7 : Réponse relative à la connaissance de clubs de natation au sein de la localité.**

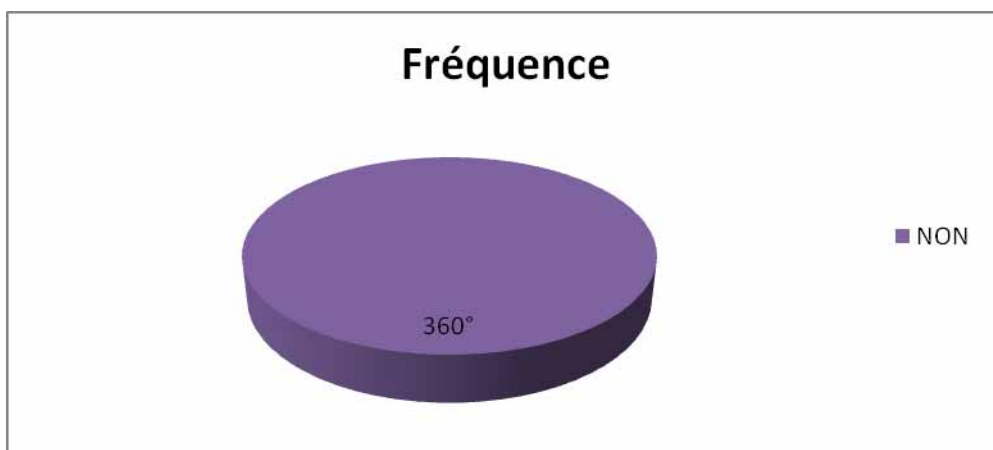


### Commentaire :

Ce diagramme ci-dessus relatif à la question « Connaissez-vous de clubs de natation dans votre local » nous montre une unique proportion relative au « NON ».

Cette proportion occupe la totalité du diagramme soit 360° et signifierait que tous les sujets interrogés ne connaissent pas de clubs de natation dans leur local. Ceci pourrait signifier qu'il n'existe pas de clubs de natation dans les localités de Bignona.

### Question 8 : Réponse relative à l'autorisation d'organisation de compétition de natation.



### Commentaire :

A travers ce diagramme nous avons pu remarquer que l'ensemble des sujets soutient n'avoir pas déjà autorisé l'organisation de

compétition de natation dans leur infrastructure. C'est ce qui explique l'unique occupation du diagramme par la proportion « NON » avec soit 360°.

➤ **Si NON pourquoi ?**

**Commentaire :**

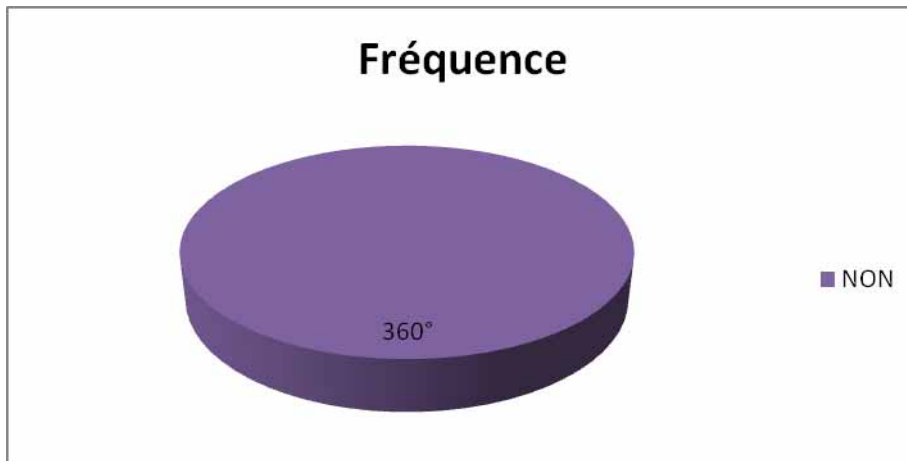
Les sujets interrogés soutiennent n'avoir pas autorisé l'organisation de compétitions de natation pour plusieurs raisons. C'est ainsi que les uns soutiennent qu'ils n'ont jamais été sollicités pour l'organisation de compétition de natation ; d'autres soulignent des raisons de manque de piscine, ou de places aménagées pour la pratique de la natation et aussi de manque de maitres nageurs au sein de leur infrastructure.

**Question 9 : Réponse relative à l'enregistrement de cas de noyades au sein de l'établissement.**

**Commentaire :**

Par rapport à la question « Avez-vous déjà enregistré de cas de noyades dans votre établissement » les sujets interrogés déclarent qu'ils n'ont pas déjà enregistré de cas de noyades dans leur établissement.

**Question 10 : Réponse relative à la disposition de maitres-nageurs au niveau de l'infrastructure.**



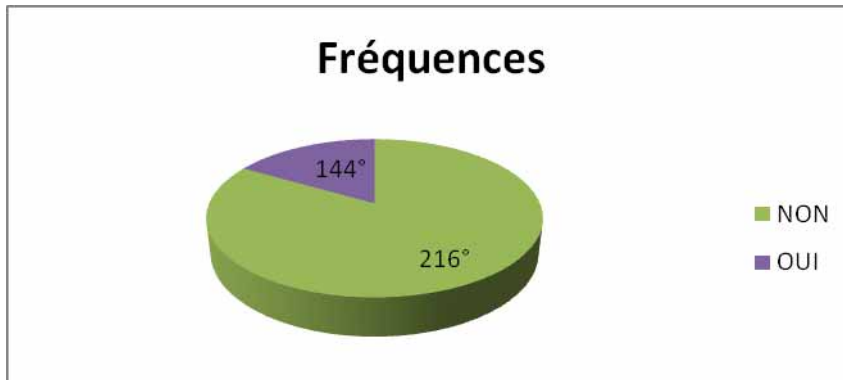
**Commentaire :**

Nous remarquons à travers ce diagramme ci-dessus relatif à la question « votre infrastructure dispose-t-elle de maitre-nageur » une unique proportion, une unique proportion.

Celle-ci correspond au « NON » occupant toute la totalité du diagramme soit 360° et signifierait que tous les sujets interrogés déclarent ne pas disposer de maitres-nageurs au sein de infrastructure.



**Question 11 : Réponse relative à l'accueil des colonies de vacances au niveau de l'infrastructure.**



**Commentaire :**

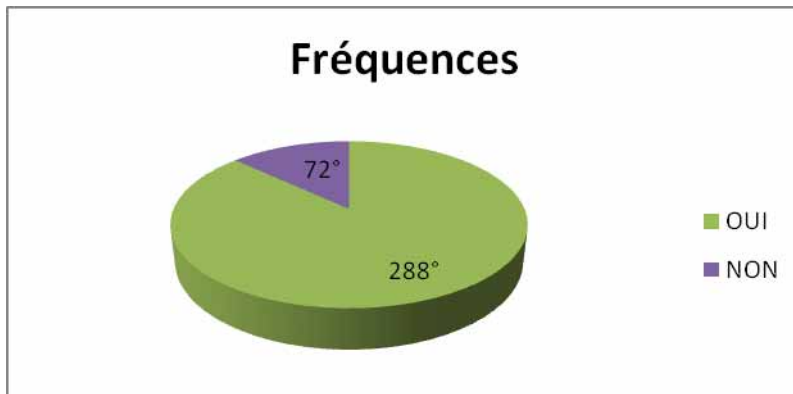
Ce diagramme nous présente deux proportions. L'une fait allusion au « OUI » avec soit 144°, elle occupe la petite proportion et signifierait que quatre (4) parmi les dix (10) responsables d'hôtel et de campement interrogés ont déclaré avoir reçu des colonies de vacances.

L'autre proportion est relative au « NON » et correspond à la grande proportion avec soit 216°. Elle représente les (06) autres responsables qui soutiennent n'avoir pas reçu des colonies de vacances dans leur infrastructure.

➤ **Si OUI ces colonies s'adonnent-t-elles à la baignade ?**

Suite à cette question, les sujets interrogés déclarent tous que les colonies ou leurs clients ne s'adonnaient pas à la baignade.

**Question 12 : Réponse relative au coup d'accès aux infrastructures.**



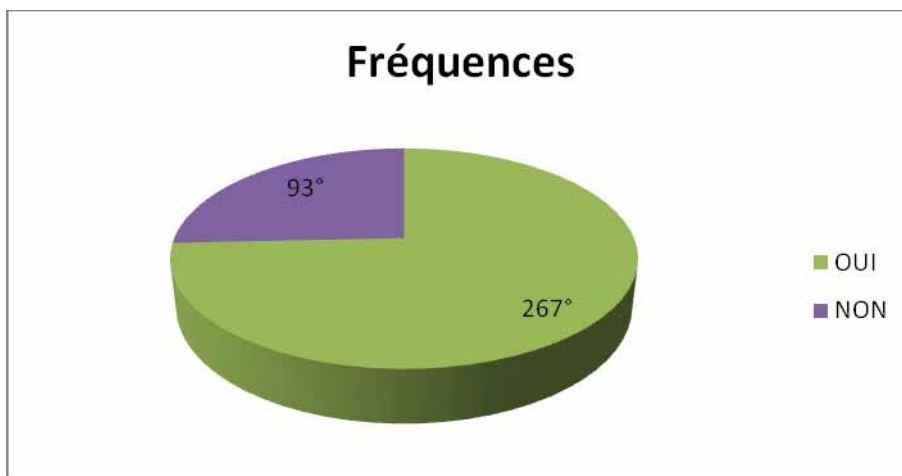
**Commentaire :**

Le diagramme ci-dessus nous indique deux proportions suite à la question relative prix d'entrée dans les infrastructures. La plus grande proportion fait allusion au « NON » et occupe soit 288° du diagramme et signifierait que le prix d'entrée dans les campements touristiques est abordable pour les personnes habitant la localité. Par contre la petite proportion correspond au « OUI » elle signifie que leur prix d'entrée dans leur infrastructure n'est abordable à la majorité des personnes habitant la localité et occupe soit 72° du diagramme.

En somme nous avons constaté que les responsables soutiennent que le prix d'entrée dans les campements touristiques est abordable à la majorité des personnes habitant les localités.

### Questionnaire destiné aux parents

#### Question 1 : Réponse concernant à la pratiquez du sport.



#### Commentaire :

Ce diagramme relatif à la question « Pratiquez-vous du sport » nous montre deux proportions. L'une correspond au « OUI » reste la plus grande proportion soit 267° sur (360°) et représente l'ensemble des personnes interrogées qui pratiquent du sport.

En outre l'autre proportion correspond au « NON » et fait allusion à la petite proportion soit 93° sur (360°). Cette proportion représente les personnes qui ne pratiquent pas du sport.

Au total, nous avons constaté à travers ce diagramme que la plus part des personnes interrogées pratiquent du sport.

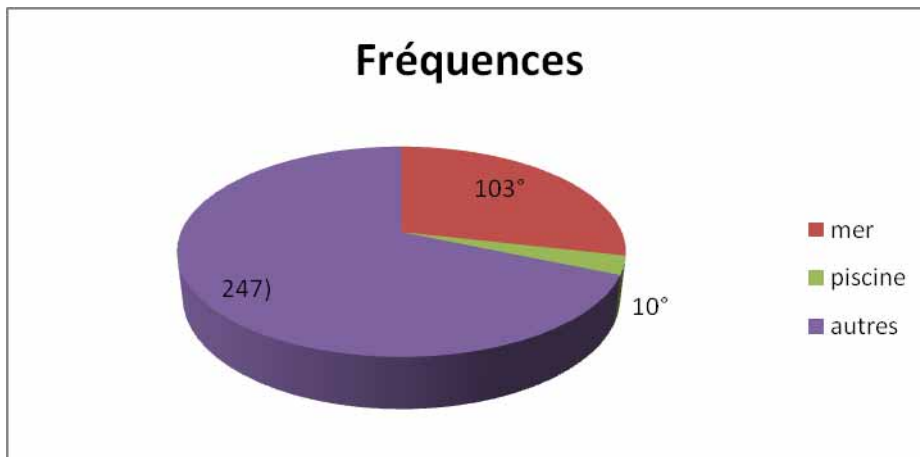
Au total, nous avons constaté à travers ce diagramme que la plus part des personnes interrogées pratiquent du sport.

**Si oui énumérez les disciplines que vous savez faire.**

Suite à cette question, nous avons récapitulé les réponses sonnées par nos interlocuteurs. Ainsi parmi les disciplines sportives que nos interlocuteurs savent faire nous notons entre autres la marche, le saut en hauteur, le javelot, le football, le basketball, le handball, la boxe, le volleyball, le grimper, la lutte traditionnelle et le judo.

En somme nous constatons que parmi les disciplines que nos interlocuteurs ont énumérées la natation n'est pas citée. Ceci signifierait que la natation n'est pas pratiquée dans leurs localités ou bien nos interlocuteurs ne savent et ou ne connaissent pas la natation.

**Question 2 : Réponse concernant les types lieux de baignade fréquentés.**



**Commentaire :**

Ce diagramme nous présente trois proportions relatives à la fréquentation des lieux de baignade. C'est ainsi que nous avons une plus grande proportion soit 247° sur (360°) occupée par l'ensemble des personnes qui fréquentent « Autres » c'est-à-dire (les marigots, le fleuve, les rivières...).

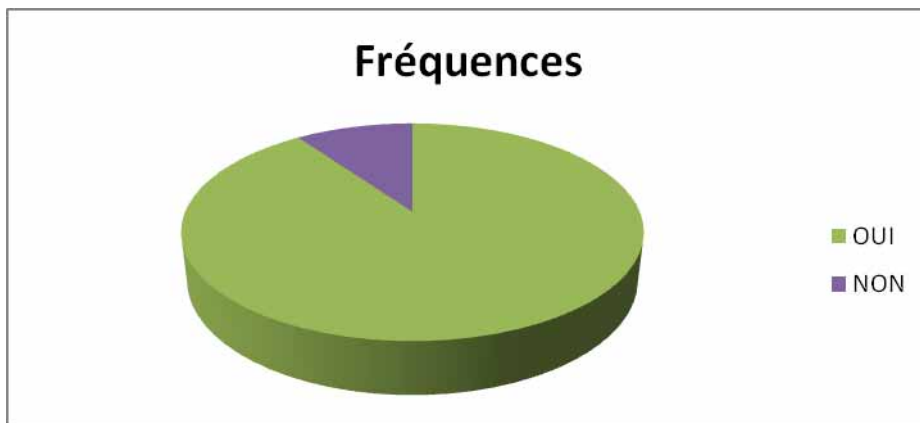
Par ailleurs nous avons une moyenne proportion soit 103° sur (360°) et elle est relative aux personnes qui fréquentent la « Mer ».

En outre nous avons une petite proportion qui correspond à la « Piscine ».

Cette proportion occupe 10° sur (360°) et représente l'ensemble des personnes qui fréquentent la piscine.

Au total nous pouvons dire que les personnes interrogées fréquentent beaucoup plus les marigots, les fleuves, les rivières... Cette forte dominance de ces lieux de baignade s'expliquerait par la situation hydraulique du département car beaucoup de villages sont bordés plutôt par des ruisseaux, des rivières, des marigots...

### Question 3 : Réponse concernant à la crainte de l'eau.



#### Commentaire :

Ce diagramme relatif à la question « Avez-vous peur de l'eau » nous montre deux proportions inégales. La petite proportion correspond au « OUI » c'est-à-dire les personnes qui déclarent avoir peur de l'eau et occupe 113° sur (360°).

L'autre proportion est la plus grande soit 247° sur (360°), elle fait allusion au « NON » c'est-à-dire l'ensemble des personnes interrogées et qui déclarent ne pas avoir peur de l'eau.

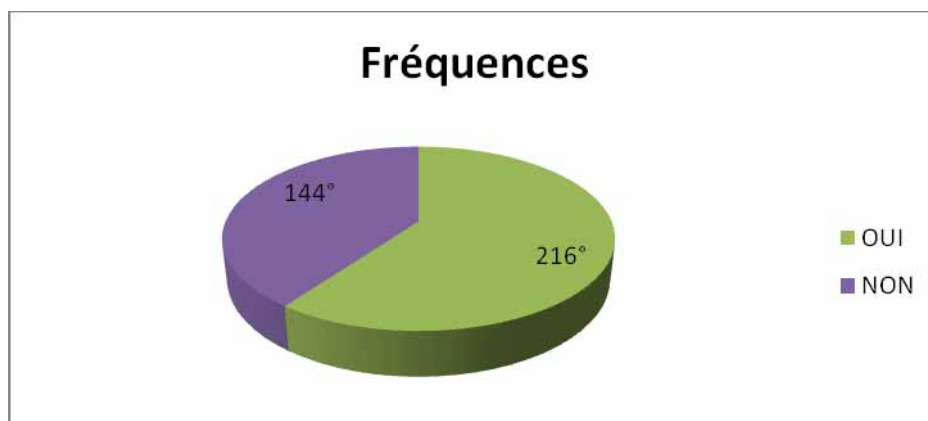
Nous constatons au total 11 personnes sur (35) parents interrogés ont déclaré avoir peur de l'eau. Cette phobie ou cette peur de ces derniers pourrait s'expliquer certes parce qu'elles ne savent pas nager ou par les mauvais souvenirs vécus du milieu aquatique.

### ➤ Si Oui pourquoi ?

Suite à cette question nous avons récapitulé les réponses de nos interlocuteurs. C'est ainsi que les uns soutiennent avoir peur de l'eau parce qu'ils ne savent pas nager, aussi parce qu'ils ont eu à témoigner des cas de noyades dans leurs localités...

D'autres par contre soutiennent avoir peur de l'eau pour des raisons de la présence d'animaux féroces dans l'eau (caïmans, crocodiles...) et aussi pour des raisons mythologiques au niveau de certains endroits aquatiques dans leurs villages...

### Question 4 : Réponse concernant au savoir-nager.



## Commentaire

Ce diagramme ci-dessus relatif à la question « savez-vous nager » nous indique deux tendances. L'une est relative au « OUI » c'est-à-dire les personnes interrogées et qui soutiennent savoir nager. Cette tendance occupe la plus grande proportion soit 216° sur (360°).

L'autre tendance fait allusion au « NON » c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui ne sait pas nager. C'est la plus petite proportion soit 144° sur (360°).

En somme nous constatons que la plus part de nos interlocuteurs sait nager. Ceci pouvait s'expliquer par l'existence de lieux de baignade dans les localités de nos interlocuteurs.

### ➤ Si OUI où avez-vous appris à nager ?

A l'issue de cette question nous avons récapitulé les réponses des personnes interrogées.

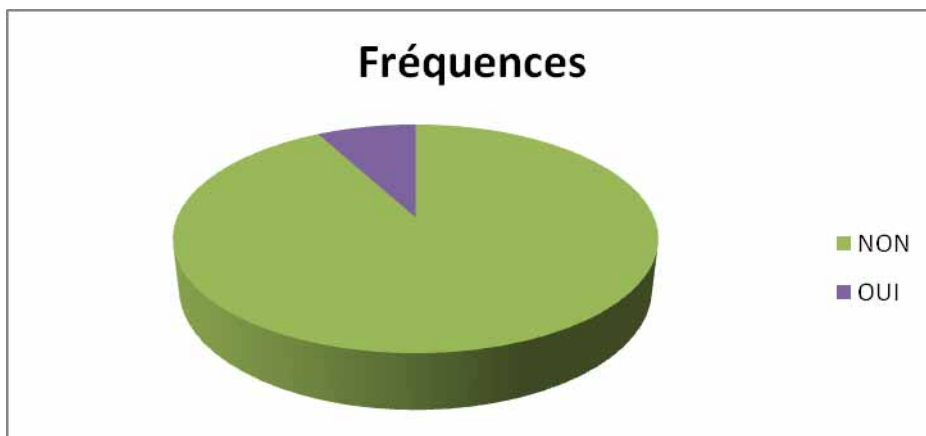
C'est ainsi que certaines soutiennent avoir appris à nager dans leurs propres villages et dans les marigots, dans les rivières... les autres soulignent avoir appris à nager dans les « bolongs » (ruisseaux).



➤ **Si non qu'est ce qui vous a empêché d'apprendre à nager ?**

Les réponses obtenues suite à cette question étaient diverses. C'est ainsi que certaines personnes soutiennent ne pas savoir nager pour des raisons de crainte de l'eau, les témoignages faits des noyades, le manque de cadres, de spécialistes à la natation dans leurs localités...

**Question 5 : Réponse liée au conseil de baignade dans la localité.**



**Commentaire :**

Ce diagramme ci-dessus relatif à la question « conseillez-vous les baignades dans votre localité » nous indique deux tendances contradictoires. L'une fait allusion au « NON » c'est-à-dire la proportion de ceux qui ne conseillent pas la baignade dans leurs

localités. Cette tendance occupe la plus grande proportion soit 216° sur (360°). L'autre tendance correspond au « OUI » c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui soutiennent qu'ils conseillent la baignade dans leurs localités.

Cette tendance occupe la plus petite proportion soit 144° sur (360°).

Au total nous avons constaté que la baignade n'est pas conseillée dans beaucoup de localités de Bignona. Ceci pourrait expliquer la crainte et la phobie de l'élément aquatique.

#### ➤ **Si Non pourquoi ?**

Suite à cette question nous avons obtenu plusieurs réponses justifiant les raisons qui font que les parents ne conseillent souvent pas à leurs enfants à la baignade.

En effet nous avons noté autres raisons que sont : le non aménagement de places de baignade, le manque de cadres à l'apprentissage de la natation, les noyades qui sont récurrentes, la crainte du milieu aquatique pour des raisons mythologiques...

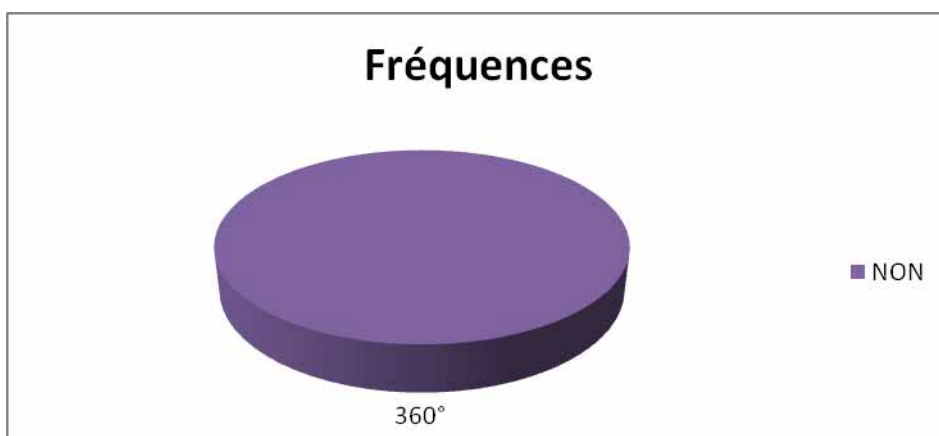
**Question 6 : Réponse liée à l'attitude des parents suite à une baignade de leurs enfants sans leur insu.**

**Commentaire :**

Suite à cette question nous avons obtenu des réponses un peu diverses de la part de nos interlocuteurs. C'est ainsi que la plus part d'entre eux soutiennent interdire définitivement la baignade en menaçant leurs enfants. Par contre d'autres préfèrent leur donner des conseils.

Au total nous pouvons dire que cette forte tendance à interdire définitivement à la baignade aux enfants en les menaçant pouvait se justifier par l'incertitude du milieu aquatique et certes par les cas de noyades vécus dans leurs localités.

**Question 7 : Réponse liée à la mise au courant d'une compétition de natation dans la localité.**

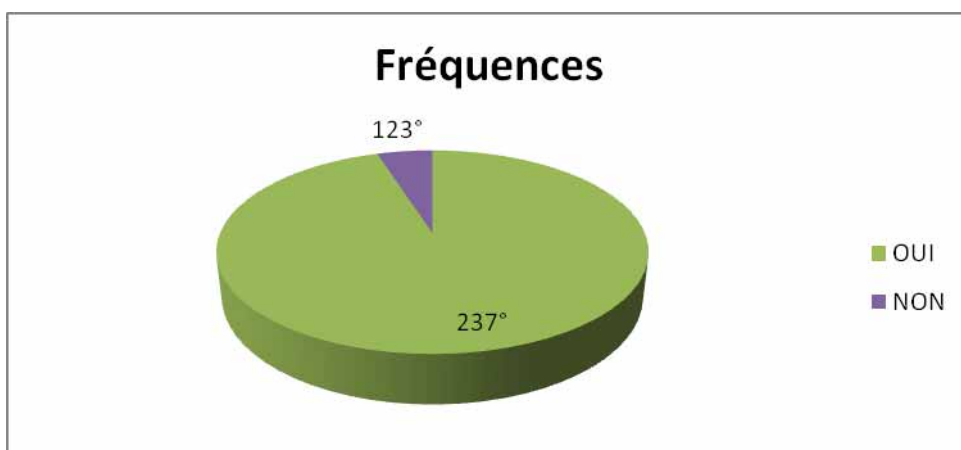


### Commentaire :

Le diagramme ci-dessus nous montre une unique proportion et qui correspond au « NON » occupant 360° du diagramme et signifierait que l'ensemble des personnes interrogées n'ont jamais entendu parler de compétition de natation dans leurs localités.

Dans ce cas nous pouvons dire que la natation est méconnue et ou n'est pas pratiquée dans ces localités de Bignona.

### Question 8 : Réponse liée à l'autorisation des enfants à faire des compétitions de natation.



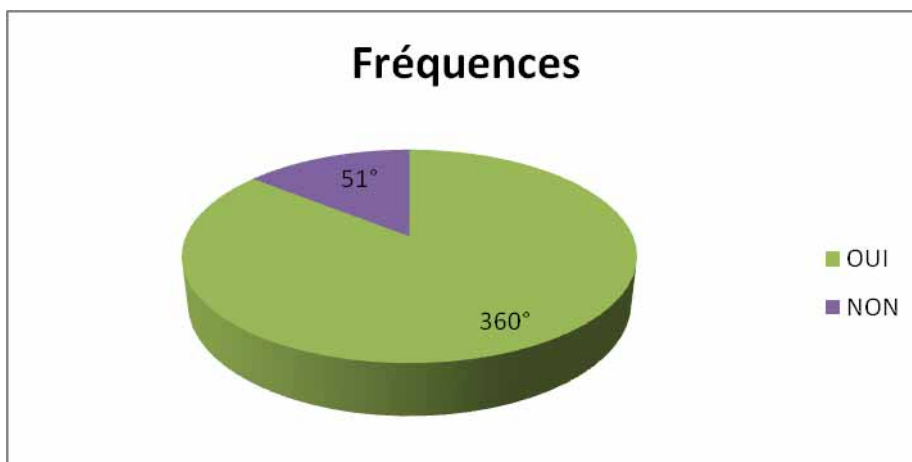
### Commentaire :

Ce diagramme ci-dessus relatif à la question « Autorisez-vous vos enfants à faire des compétitions de natation » nous présente deux tendances. C'est ainsi que nous avons une tendance qui correspond au « NON » soit 123° sur (360°). Cette tendance représente la plus petite proportion et signifierait que les personnes interrogées

n'autoriseraient pas à leurs enfants à faire des compétitions de natation. Nous avons en outre une seconde tendance qui correspond au « OUI » avec soit 237° sur (360°). Cette dernière fait allusion à la plus grande proportion et signifierait que les personnes interrogées autoriseraient à leurs enfants à faire des compétitions de natation.

En somme nous pouvons dire que le désaccord de certains parents à leurs enfants à faire des compétitions de natation par la crainte et l'incertitude du milieu aquatique et ou du témoignage de noyades qui s'y étaient produites dans leurs localités.

#### **Question 9 : Réponse liée à l'intérêt accordé à la natation.**



#### **Commentaire :**

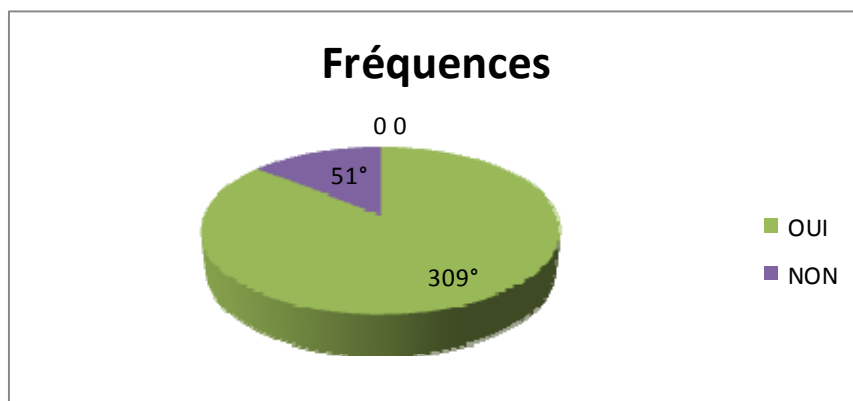
Ce diagramme relatif à la question « La natation vous intéresse-t-elle » nous indique deux proportions différentes. Ainsi nous avons

une première proportion relative au « OUI » occupant 309° sur (360°) et reste la plus grande proportion.

Cette proportion signifierait que les personnes interrogées déclarent que la natation les intéresse. Par ailleurs nous avons une seconde proportion qui correspond au « NON » avec soit 51° sur (360°). Cette proportion est la plus petite et représente la proportion des personnes qui déclarent ne pas avoir été intéressé par la natation.

En somme nous pouvons dire que la réticence de certains parents vis-à-vis de la natation s'expliquerait par la peur ou l'expérience vécue des noyades dans leurs localités.

### **Question 10 : Réponse liée à la connaissance de l'utilité de la natation.**



#### **Commentaire :**

Le diagramme ci-dessus nous montre proportions inégales suite à la question «Connaissez-vous l'utilité de la natation». C'est ainsi que

nous avons une proportion correspondant au « OUI » soit 309° et occupe la plus grande proportion ou l'ensemble des personnes qui soutiennent connaître l'utilité de la natation. Nous avons par ailleurs une seconde proportion qui fait allusion au « NON ». Cette dernière est la plus petite proportion avec soit 51° sur (360°) et signifierait que les personnes interrogées ne connaissent pas l'utilité de la natation.

Nous pouvons dire que la méconnaissance de l'utilité de la natation signifierait par l'ignorance de la discipline natatoire.

### **Question 11 : Réponse concernant au témoignage de victimes de noyades.**

#### **Commentaire :**

Les réponses reçues suite à cette question étaient toutes les mêmes c'est-à-dire « OUI ».

Autrement dit l'ensemble des personnes interrogées soutient avoir vu des victimes de noyades dans leurs localités. Ceci signifierait que les cas de noyades sont partout connus dans les localités riveraines du département de Bignona.

#### **➤ Qu'est ce que cela vous a fait ?**

Suite à cette question nos interlocuteurs soutiennent avoir des sentiments de regrets qui les marquent toujours, ils ont peur de

l'élément aquatique mais aussi cette peur les pousse à interdire à leurs enfants de se baigner. Par contre d'autres soutiennent avoir été touché profondément devant une telle situation qui aurait pu être évitée si les victimes savaient nager. En sommes nous dirons que les noyades ont causé des séquelles morales aboutissant à la méprise de l'eau par certaines personnes mais aussi elles ont constitué la prise de conscience à l'utilité de l'apprentissage de la natation.

### **Questionnaire destiné aux Associations de quartiers**

**Question 1 : Réponse relative aux disciplines sportives pratiquées de plus.**

#### **Commentaire : - récapitulation des réponses des interlocuteurs**

Nous avons récapitulé les disciplines que nos interlocuteurs pratiquent de plus au niveau de leurs associations. Ainsi nous avons constaté que la lutte traditionnelle et le football restent les disciplines les plus pratiquées dans les associations de quartiers.

Cependant nous avons pu constater qu'aucune des associations de quartier n'a signalé la pratique de la natation. Ceci nous fait dire que la natation ne se pratique pas au sein des associations de quartiers.



**Question 2 : Réponse relative à l'énumération par ordre de préférence de cinq (5) disciplines sportives.**

**Commentaire :**

Suite à cette question nous avons enregistré les disciplines énumérées par les interlocuteurs. Ainsi la récapitulation des disciplines nous donne entre autres la lutte, l'athlétisme, le basketball, le handball, le volleyball, la natation, la boxe.

Enfin nous remarquons que parmi les disciplines énumérées la natation n'a été citée que par quelques associations, deux au total et elle n'était pas surtout au premier rang. Ceci nous fait dire que la natation ne s'accorde pas d'un intérêt capital au sein des associations de quartiers.

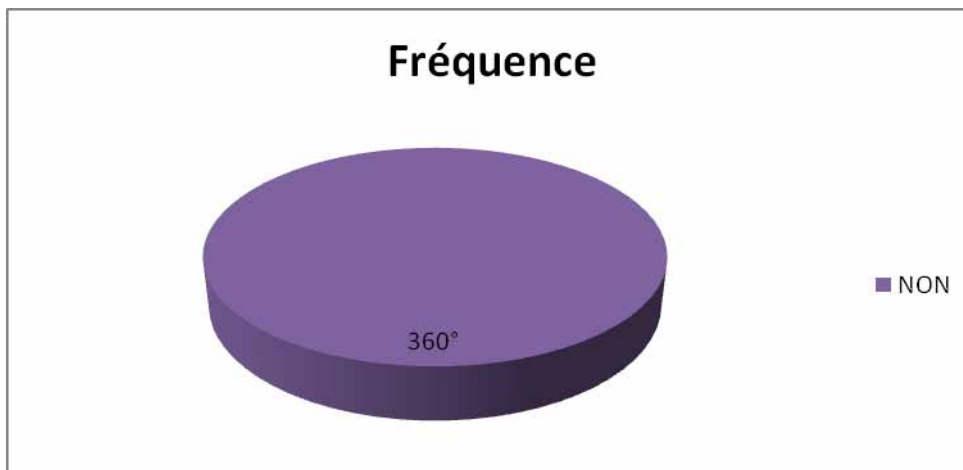
**Question 3 : Réponse relative à l'existence de lieux de baignade dans la localité.**

**Commentaire :**

A la suite de cette question nous avons pu noter que l'ensemble des interlocuteurs soutient l'existence de lieux de baignade dans leurs localités. Parmi les lieux de baignade nous avons noté entre autres la mer, et autres (rivière, ruisseau, marigot...). En somme nous avons constaté que l'ensemble des interlocuteurs témoigne l'existence de lieux de baignade. Cependant aucune des associations de quartiers

n'a signalé la présence de piscine au profil des populations dans ces localités.

#### **Question 4 : Réponse relative à l'organisation des sorties de baignade.**



#### **Commentaire :**

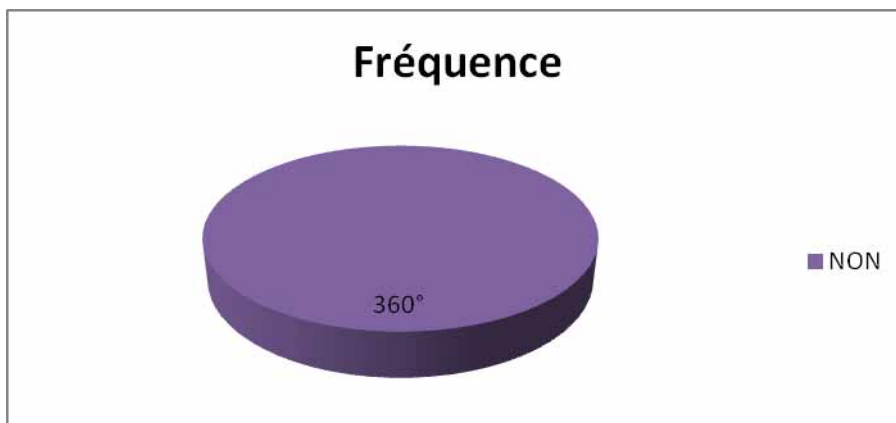
Ce diagramme relatif à la question « organisez-vous des sorties de baignade », nous montre une seule proportion qui est relative au « NON » et qui signifie qu'aucune des associations de quartier n'organise des sorties de baignade dans leur localité.

#### **➤ Si NON pourquoi ?**

Ici les interlocuteurs soutiennent qu'ils n'organisent pas des sorties de baignade pour des raisons de non aménagement des lieux de baignade, le manque de spécialistes à la natation et de maîtres nageurs sauveteurs, mais aussi par l'incertitude du milieu et la

réticence des parents à la baignade due aux noyades survenues dans leurs localités...

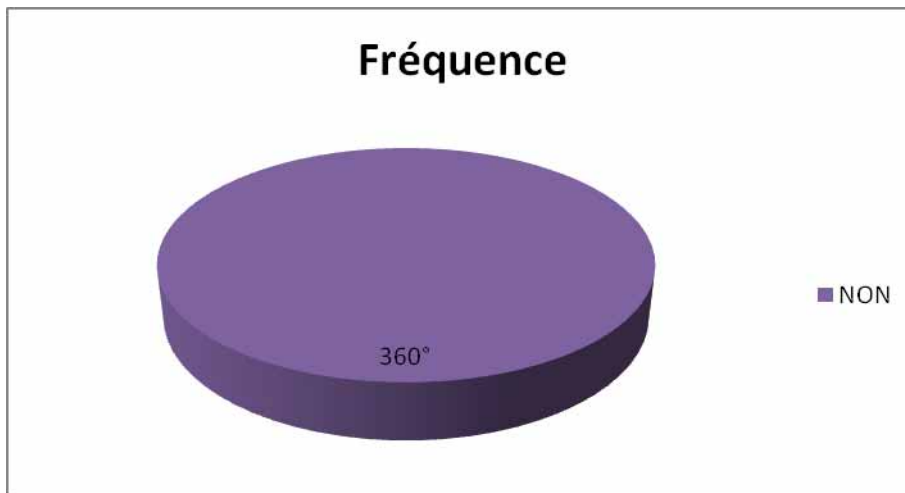
**Question 5 : Réponse relative à l'organisation de compétitions de natation.**



**Commentaire :**

Nous avons constaté à travers ce diagramme ci-dessus qu'à l'issue de la question « Organisez-vous des compétitions de natation » toutes les personnes interrogées soutiennent la réponse « NON ». C'est-à-dire que les associations de quartiers n'organisent pas de compétition de natation. C'est ce qui s'explique par l'occupation totale du diagramme par la proportion « Non » avec soit 360°.

**Question 6 : Réponse relative à la connaissance de maitres-nageurs au niveau de la localité.**



**Commentaire:**

Ce diagramme relative à la question « Connaissez-vous des maîtres nageurs dans votre localité » nous montre une unique tendance qui est relative au « NON ». Cette tendance occupe la totalité du diagramme soit 360° et signifie que toutes les associations de quartiers interrogées soutiennent ne pas connaître de maîtres nageurs dans leurs localités.

## **Question 7 : Réponse liée à la pratique de la natation au sein de la localité.**

### **Commentaire :**

Par rapport à la question « les gens s'adonnent-ils à la natation dans votre localité » les personnes interrogées ont toutes répondu « NON ». Autrement dit les gens ne s'adonnent pas à la natation dans les localités de Bignona.

Ceci nous incite à faire allusion à notre hypothèse qui signifierait que la natation n'est pas pratiquée dans le département de Bignona.

### **➤ Si NON pourquoi ?**

Ici l'ensemble des personnes interrogées avancent plusieurs raisons qui ont fait que les gens ne s'adonnent pas à la natation. Ainsi ces raisons sont autre que la méconnaissance de la natation, le manque de cadres dans le domaine, le non aménagement des lieux de baignade...

## **Question 8 : Réponse relative à la crainte de l'eau.**

### **Commentaire :**

Suite à cette question nous avons noté deux tendances opposées. L'une soutient le « OUI » c'est-à-dire que les personnes interrogées

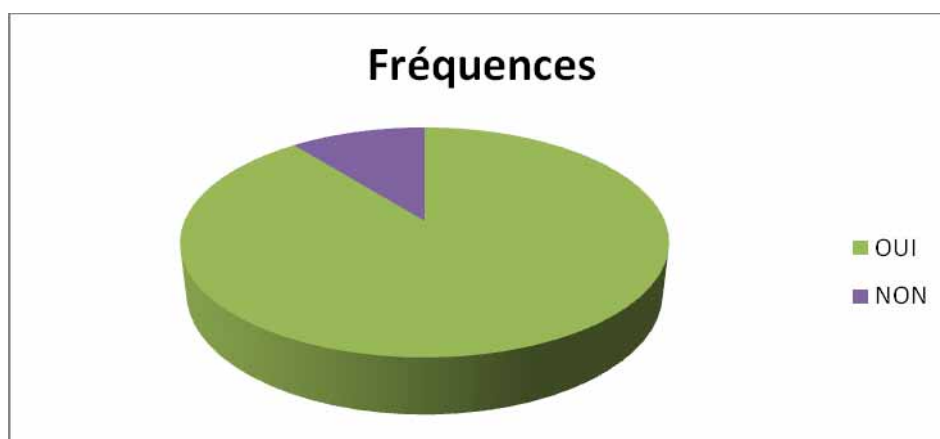
affirment avoir peur de l'eau. Cette tendance est la plus grande soit (9) neuf sur les quinze sujets soutiennent avoir peur de l'eau.

L'autre tendance soutient le « NON » autrement dit les sujets interrogés affirment n'avoir pas peur de l'eau. Cette tendance regroupe six (6) sur quinze (15) des personnes interrogées.

➤ **Si Oui pouvez-vous expliquer pourquoi cette peur ?**

Ici les sujets soutiennent avoir peur de l'eau parce qu'ils ne savent pas nager, aussi parce que leurs camarades avaient perdu la vie dans ce milieu aquatique.

**Question 9 : Réponse liée au savoir-nager.**



**Commentaire :**

Ce diagramme relatif à la question « Savez-vous nager » nous indique deux tendances.

L'une fait allusion au « OUI » autrement dit aux personnes qui déclarent savoir nager.

Cette tendance est la plus grande et occupe 240° du diagramme.

L'autre tendance est similaire que signifie que les sujets interrogés ne savent pas nager. Cette tendance est la plus petite occupant 20° du diagramme.

En somme nous avons constaté que la majorité (10/15) des responsables d'associations de quartiers interrogés sait nager. Dès lors la question que nous nous posons reste de quel savoir nager ?

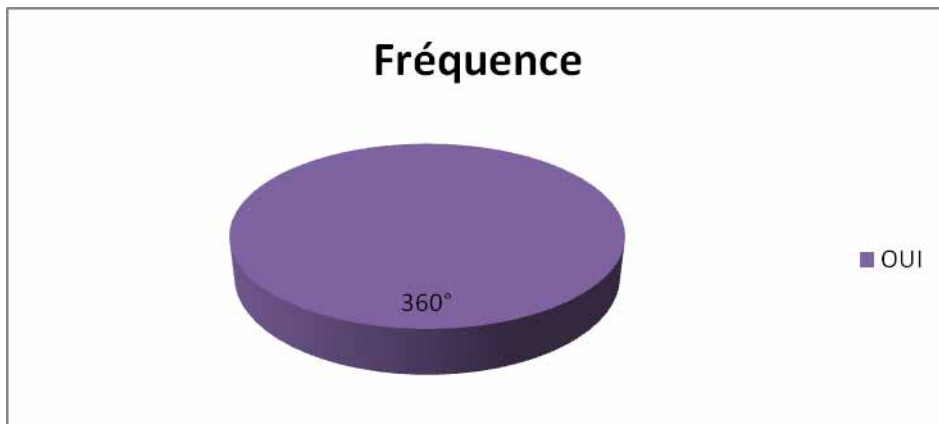
➤ **Si OUI où est ce qu'avez-vous appris à nager ?**

Ici les personnes interrogées soutiennent qu'elles ont appris à nager dans les marigots, d'autres dans les rivières ou même dans les ruisseaux de leurs propres villages.

➤ **Si NON qui est ce qui vous a empêché l'apprentissage ?**

Là, les sujets interrogés expliquent ne pas savoir nager pour des raisons de noyades vécues et aussi pour un manque de maîtres nageurs qui pouvaient apprendre les populations la natation. Mais aussi ils soutiennent ne pas apprendre à nager pour des raisons mythologiques qui existent dans leurs villages.

**Question 10 : Réponse relative à la connaissance de cas de noyades au sein des localités.**



**Commentaire :**

Nous constatons à travers ce diagramme relatif à la question « Connaissez-vous des cas de noyades dans votre localité » que l'ensemble des personnes interrogées soutient « OUI » c'est-à-dire que toutes les personnes avouent avoir connu de cas de noyades dans leurs localités.

C'est ce qui explique l'occupation totale du diagramme par le « OUI » soit 360°.

En somme ceci nous fait dire que les noyades sont d'une réelle phénoménalité dans ces localités de Bignona.

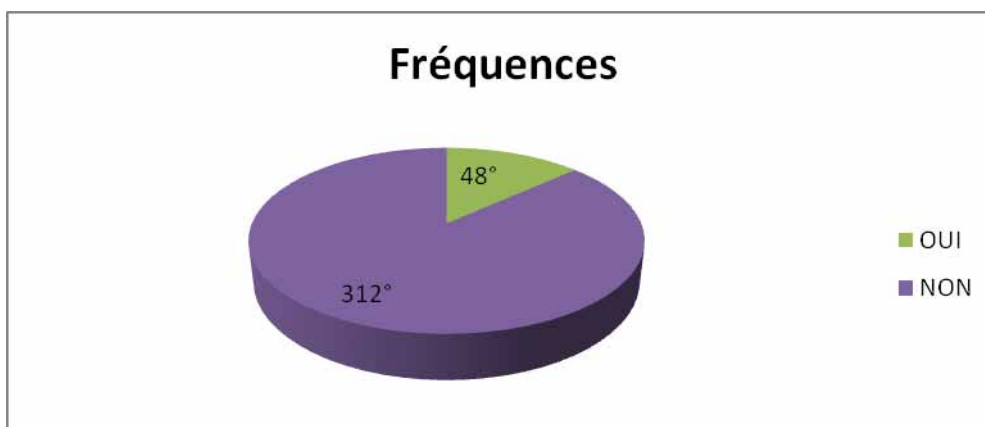


**Question 11 : Réponse relative à la discussion de l'organisation de compétition de natation au niveau des instances.**

**Commentaire :**

Par rapport à cette question nous avons pu constater que l'ensemble des associations de quartiers n'a discuté de l'organisation de compétition de natation. Ceci explique que la natation est certes non pratiquée dans ces localités du département de Bignona.

**Question 12: Réponse liée à l'accord de permission aux enfants de se baigner.**



**Commentaire :**

Ce diagramme ci-dessous relatif à l'accord à la permission aux enfants de se baigner nous indique deux tendances contradictoires constituant les deux proportions du diagramme.

Ainsi la première tendance fait allusion au « OUI » et correspond à la petite proportion avec soit 48°. Cette tendance signifie que seules deux (2) associations de quartiers la permission de se baigner. Par contre la deuxième tendance est relative au « NON » et correspond à la plus grande proportion avec soit 312°. Elle signifie que 13 sur les quinze (15) associations de quartiers interrogées déclarent ne pas accorder aux enfants de leurs quartiers la permission d'aller se baigner.

En somme nous avons constaté que la plus part des associations de quartiers n'accordent pas la permission à leurs enfants de se baigner.

#### ➤ **Si NON pourquoi ?**

Suite à cette question nous avons constaté que les sujets interrogés affirment ne pas accorder la permission aux enfants de leurs quartiers pour plusieurs raisons que sont souvent : la peur des noyades qui sont souvent récurrents dans leurs localités, l'incertitude de l'élément aquatique et aussi les raisons mythologiques causant l'interdiction dans certains villages des lieux de baignade...

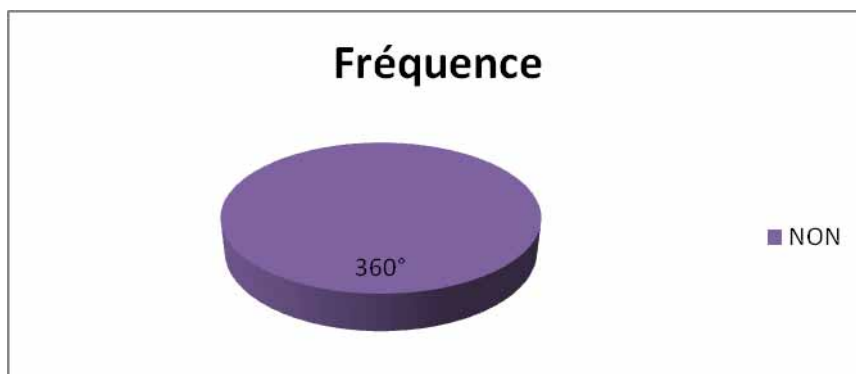
#### **Question 13 : Réponse relative à la mise en projet de natation.**

##### **Commentaire :**

A la suite de cette question nous avons pu constater que toutes les personnes interrogées soutiennent que les autorités locales ne leur

ont une fois pas au moins parlé de projet de natation. Ceci nous incite à dire que la natation ne se pratique pas dans ces localités de Bignona.

**Question 14 : Réponse relative à l'aménagement de ou des plages par les autorités locales.**



**Commentaire :**

Nous avons remarqué à travers ce diagramme ci-dessus une totale occupation du « NON » soit 360° et signifierait que toutes les personnes interrogées affirment que les autorités n'ont au moins pas une fois organisé des actions d'aménagement de ou des plages. Ainsi dans ce cas nous pouvons dire qu'il n'y a aucune plage aménagée pour la pratique de la natation dans les localités de Bignona.

## Questionnaire destiné aux ASC

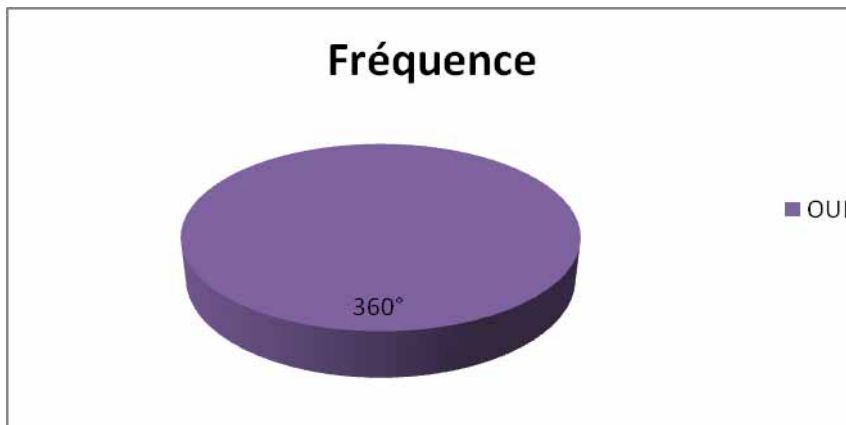
### Tableau 1 : Renseignements

#### Question 1 : Réponse liée à l'identification des ASC.

##### Commentaire :

Les ASC rencontrées sont surtout des associations sportives et culturelles de villages. Elles portent souvent le nom du village d'origine. Au total nous avons interrogé dix (10) ASC de villages qui représentent leurs villages dans les organisations sportives ou dans les mouvements de « Navétane ».

#### Question 2 : Réponse liée à la pratique du sport.



##### Commentaire :

Le diagramme ci-dessus nous présente une seule tendance (OUI) suite à la question « pratiquez-vous une discipline sportive ». Ainsi nous constatons que cette tendance occupe 360° du diagramme.

Cela veut dire que toutes les 10 associations interrogées pratiquent une discipline sportive.

➤ **Si oui laquelle ?**

Les réponses obtenues suite à cette question étaient toutes les mêmes. Autrement dit toutes les ASC soutiennent pratiquer du football dans leurs activités sportives.

En somme nous pouvons dire que le football reste la discipline sportive commune la plus pratiquée au sein des associations sportives et culturelles du département de Bignona.

**Question 3 : Réponse liée à la pratique d'autres disciplines sportives.**

**Commentaire :**

Nous constatons que l'ensemble des ASC souhaitent qu'elles souhaitent pratiquer quelques autres disciplines sportives.

➤ Si oui lesquelles choisirez-vous ? citer 5 en les classant par ordre de préférence.

Nous avons constaté que les réponses à cette question se diffèrent d'une ASC à une autre par rapport surtout à l'ordre de préférence et que souvent les ASC ont les mêmes choix de disciplines. Parmi les

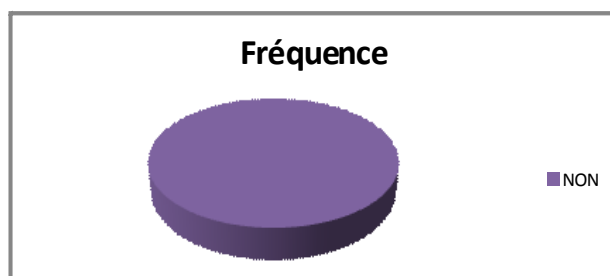
disciplines énumérées nous notons la lutte, le basketball, le volleyball, le karaté, la natation... Ainsi nous précisons que seules deux ASC ont eu à énumérer la natation et au dernier rang. Ceci pouvait confirmer notre hypothèse soulignant l'absence de la natation et où qui est relayée au dernier plan.

**Question 4 : Réponse liée l'existence de lieux de baignade dans la localité.**

**Commentaire :**

Suite à cette question relative à l'existence des lieux de baignade au niveau des localités, nous avons pu constater que d'une localité à une autre il y a la présence soit de la mer soit de cours d'eau et autres (rivière, marigot...). Ceci indique que dans le département et dans beaucoup de ses localités il y a la présence ou l'existence des lieux de baignade.

## Question 5 : Réponse liée à la pratique de la natation dans la localité.



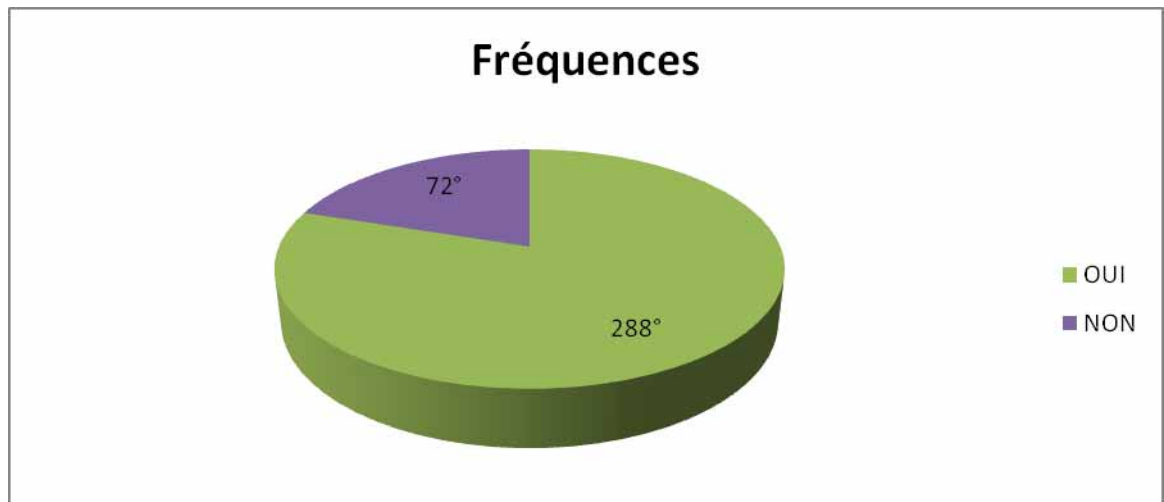
### Commentaire :

Ce diagramme ci-dessus indique à la suite de la question « pratiquez-vous la natation dans votre localité » qu'il y a une seule tendance « NON ». Ce qui expliquerait que toutes les ASC interrogées ne pratiquent pas de la natation.

#### ➤ Si non pourquoi ?

Les réponses obtenues suite à cette question sont diverses et souvent les ASC expliquent ne pas pratiquer la natation par la méconnaissance de la discipline, d'autres soutiennent de n'avoir pas des personnes formées dans ce sport, pas de places aménagées pour la pratique de la natation, la peur de l'incertitude du milieu, la réticence des fois des parents à la baignade...

### Question 6 : Réponse liée au savoir nager.



#### Commentaire :

Ce diagramme circulaire nous montre deux proportions inégales. L'une la plus grande reste occupée par le OUI soit 288° signifiant que ces personnes savent nager. L'autre proportion la plus petite est occupée par le NON soit 72° des diagrammes ou seules deux(2) personnes sur les dix(10) et signifie que ces personnes ne savent pas nager.

En somme nous avons constaté que la majorité des dirigeants des ASC savent nager.



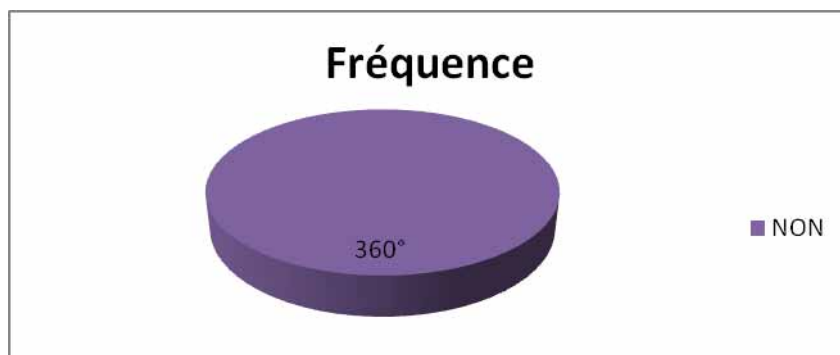
➤ **Si oui qui vous a appris à nager ?**

Nous avons constaté que tous les (08) dirigeants des ASC qui savent nager ont été tous appris à nager par des camarades et non par des spécialistes à la natation.

**Si non qu'est ce qui vous empêche l'apprentissage de la natation ?**

Par rapport cette question seuls deux (02) sujets c'est à dire deux parmi les dix dirigeants des ASC ont soutenu ne pas savoir nager. En effet ils ont évoqué les raisons qui leurs avaient empêché l'apprentissage de la natation que nous avons récapitulé ainsi : la crainte du milieu à cause des noyades témoignées, le manque de spécialistes de la natation au sein de leurs villages, le non balisage des milieux de baignade...

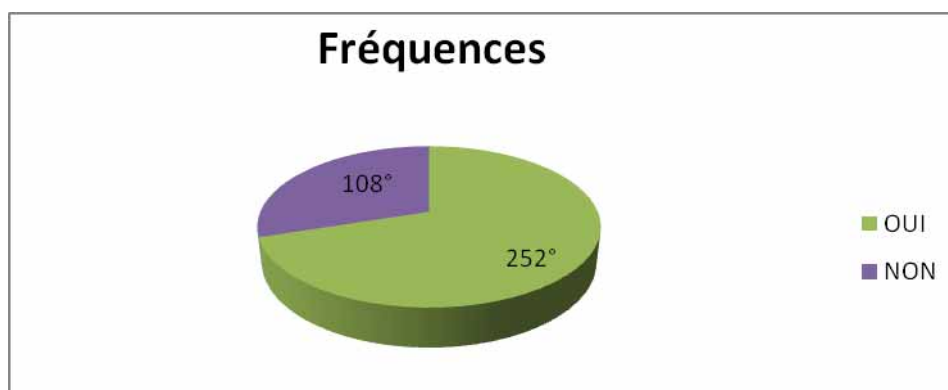
**Question 7 : Réponse liée à la connaissance de maîtres nageurs au niveau de la localité.**



### Commentaire :

Ce diagramme nous montre une seule proposition occupée par le « NON » ce qui veut dire que les dix (10) ASC rencontrées ne connaissent pas de maîtres nageurs au niveau de leurs localités. Ceci nous renvoie à notre hypothèse signifiant qu'il n'y a pas de cadres ou spécialistes à la natation dans le département de Bignona.

### Question 8 : Réponse liée à la permission de la baignade dans la localité.



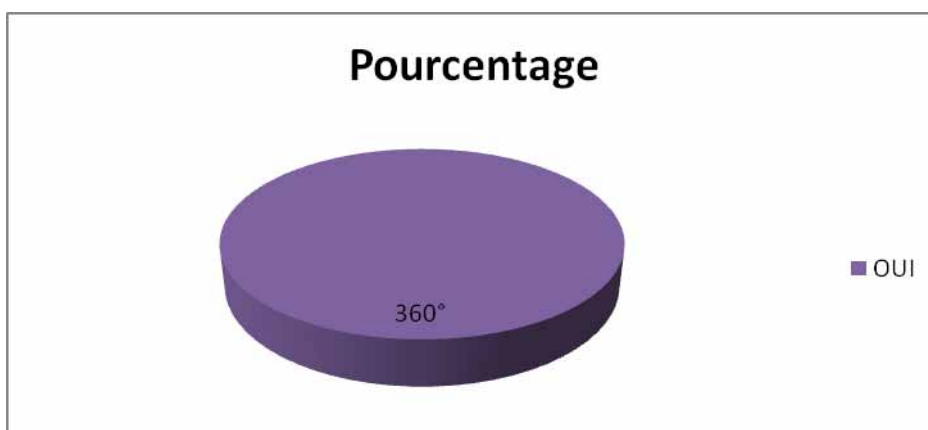
### Commentaire :

Ce diagramme relatant la question « La baignade est-elle permise dans votre localité » nous montre deux tendances. Celle qui soutient le « OUI » et occupe une portion de 252° signifiant que la baignade est permise au sein de ces localités.

L'autre tendance soutient le « NON », elle occupe la plus faible proportion soit 108° du diagramme et signifie que dans ces localités certes la baignade n'est pas souvent conseillée. C'est ainsi que nous retenons quelques raisons ou explications à cette interdiction souvent de la baignade : présence de crocodiles, noyades témoignées, le manque de maitres nageurs et problèmes de sécurité à la baignade...

En somme l'on peut dire que le non permission de la baignade dans certaines localités du département émane de la peur liée autour de l'élément aquatique qui est souvent causée par la croyance des phénomènes métaphysiques, des témoignages de noyades qui surviennent souvent dans les localités du département.

**Question 9 : Réponse liée au cas d'accidents ou de noyades dans la localité.**

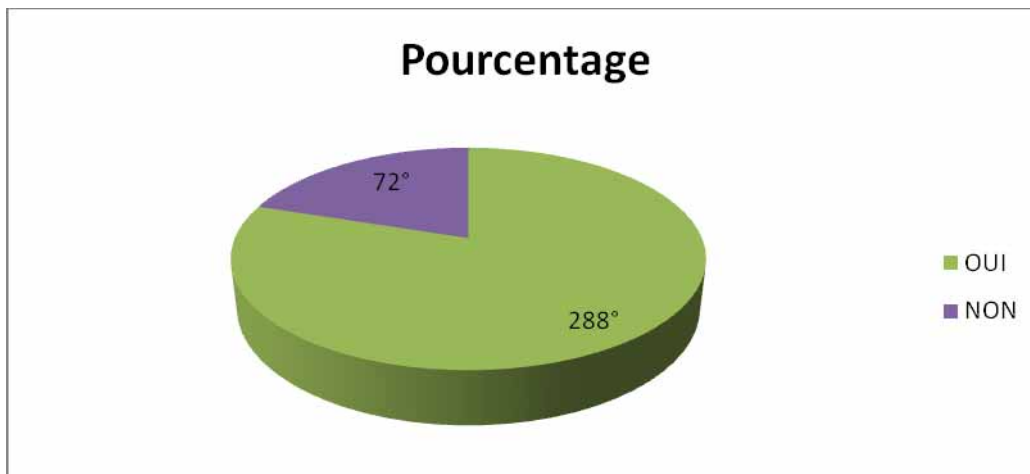


### Commentaire :

Ce diagramme relatif à la question « connaissez-vous de cas d'accidents ou de noyades dans votre localité » indique une unique tendance « OUI » signifiant que tous les sujets connaissent de cas de noyades dans leurs localités.

Au total nous pouvons noter l'existence de noyades dans les localités surtout riveraines de Bignona.

### Question 10 : Réponse liée à l'imprégnation de la natation.



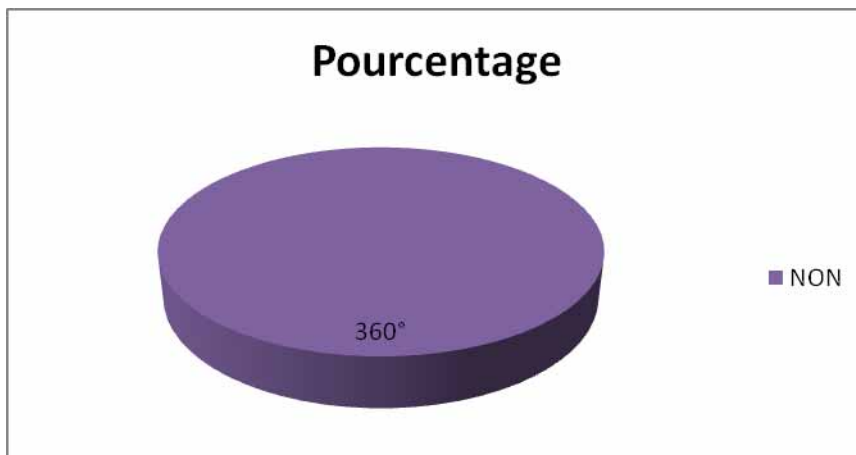
### Commentaire :

Dans ce diagramme nous avons deux proportions, l'une correspond au « OUI » occupe 288° du diagramme et signifie que les sujets ont une fois entendu parler de la natation et l'autre proportion

correspond au « NON », elle occupe 72° du diagramme ou la faible proportion et indique que nos interlocuteurs n'ont jamais entendu parler de la natation.

Au total nous avons constaté que la majorité des ASC responsables d'ASC ont une fois entendu parler de la natation malgré que cette discipline natatoire ne se pratique dans leurs localités et dans les compétitions sportives comme les « navétanes » du département.

**Question 11 : Réponse liée à la pratique de la natation dans les activités sportives.**

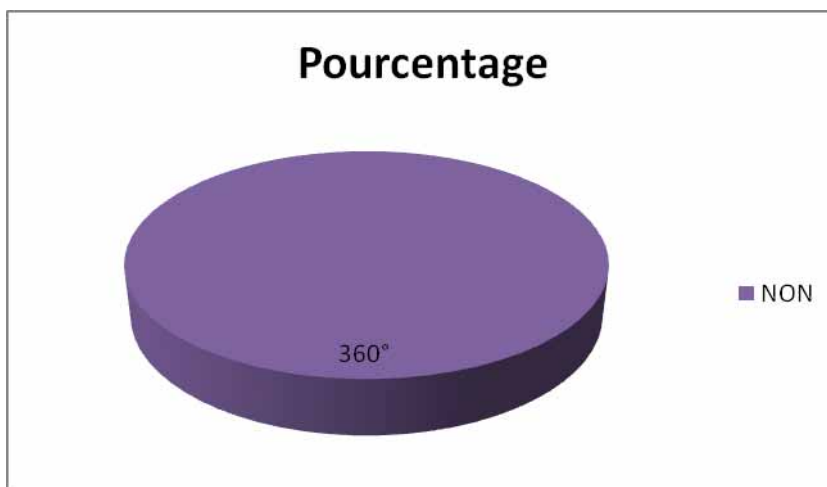


**Commentaire :**

Ce diagramme ci-dessus relatif à la question « la natation figure-t-elle dans vos activités sportives, nous révèle qu'une tendance « NON » et occupe toute la proportion du diagramme (360°). Ce qui

signifie que la natation ne se pratique pas dans les activités sportives des ASC.

**Question 12 : Réponse liée à l'organisation de compétitions de natation dans le département.**



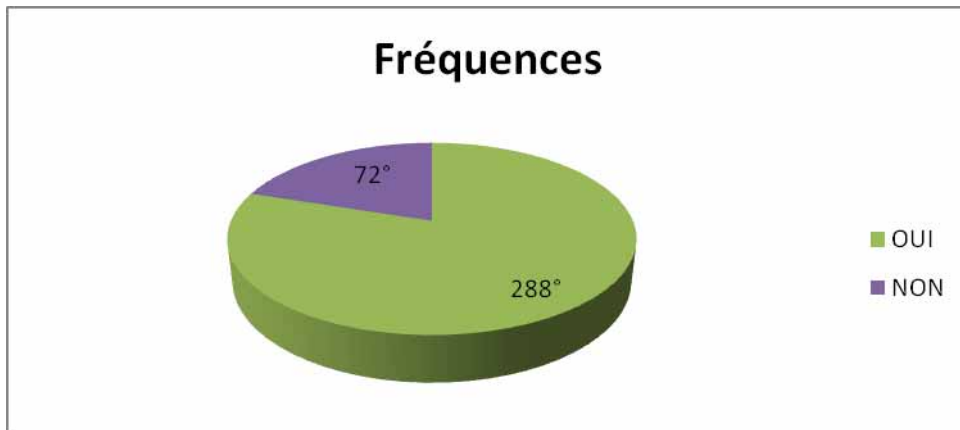
**Commentaire :**

Nous avons constaté à travers ce diagramme ci-dessus qu'il n'existe pas de compétition de natation dans le département de Bignona. Ceci est expliqué par l'occupation totale du diagramme par le « NON » signifiant que des compétitions de la natation ne s'organisent pas dans le département.

En somme nous pouvons déduire ce manque de compétition de natation dans le département de Bignona par le non aménagement des lieux de baignade, le désintéressement ou la négligence de la

natation par les mouvements associatifs, le manque de cadres à la discipline natatoire

**Question 13 : Réponse liée l'intérêt accordé à la natation.**



**Commentaire :**

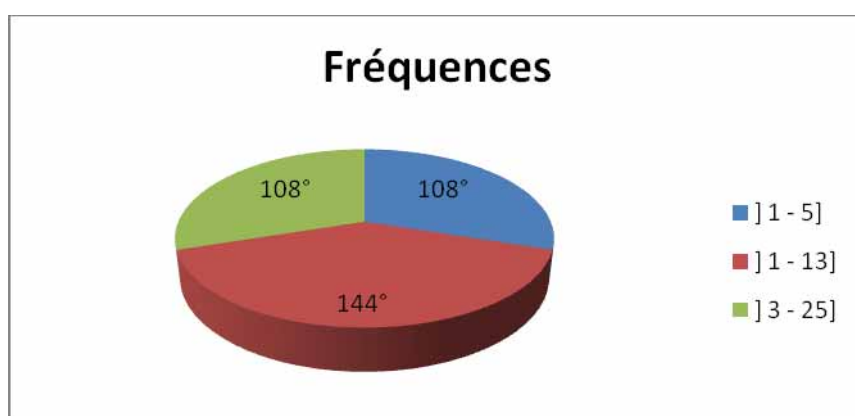
Ce diagramme nous montre deux proportions opposantes. L'une relative au « OUI » est la plus grande proportion (288°) qui signifie que les répondants sont intéressés par la natation. L'autre proportion est relative à la réponse « NON » et c'est la petite proportion avec 72° du diagramme, elle indique que les répondants ne s'intéressent pas à la natation.

En effet ces derniers disent de ne pas s'intéresser par la natation parce qu'ils ne connaissent pas cette discipline.

En somme nous pouvons dire que la représentation du « NON » s'explique par l'ignorance de la natation et aussi son existence dans les activités sportives des ASC et dans les compétitions sportives du département de Bignona.

## Questionnaire destiné aux Professeurs d'EPS

### Question 1 : Réponse liée au renseignement sur les enseignants.



#### Commentaire :

Ce diagramme ci-dessus indique le statut et la durée des enseignants d'EPS.

Ainsi ces enseignants sont composés de 03 professeurs d'EPS dont l'un sert pendant 05 ans, un autre pendant 4 ans et le 3<sup>e</sup> est à la première année de service. En outre nous avons dans ce diagramme une proportion la plus grande représentée par les maîtres d'EPS et au



nombre de 04, ils servent respectivement du plus ancien au nouveau pendant 13 ans ; 04 ans ; 02 ans et 01 ans.

Par ailleurs il y a la proportion des enseignants issus d'autres formations non précises.

Ils sont au nombre de 03 et servent l'un pendant 25 ans, un autre pendant 05 ans et un troisième pendant 03 ans.

Au total nous avons pu constater que les maîtres d'EPS sont plus nombreux (4 sur 10) et sont sortis de formation les uns du CNEPS de thés, d'autres de stages de pratiques à Ziguinchor. Pour les professeurs d'EPS, ils sont sortis de l'INSEPS de Dakar, ils occupent la même proportion que les autres enseignants issus d'autres formations que nous n'avons eu la précision de leur formation.

## **Question 2 : Réponse liée aux différentes disciplines sportives enseignées dans les établissements.**

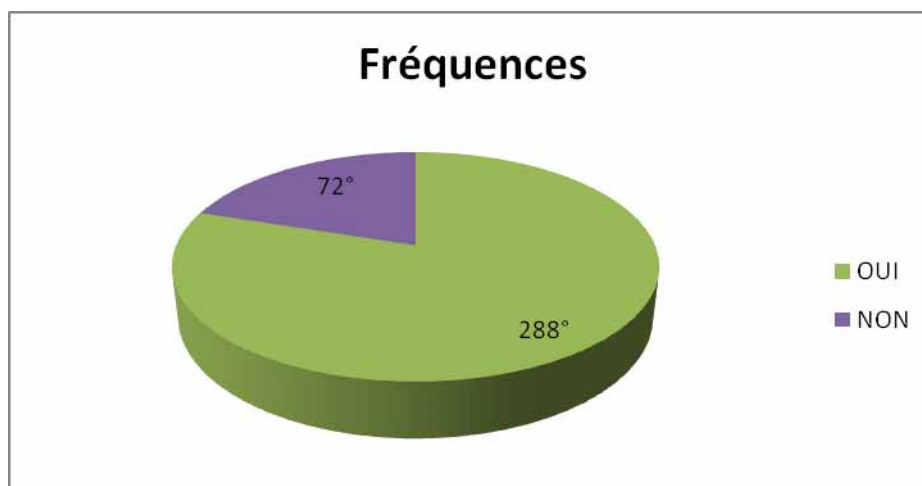
### **Commentaire :**

A l'issue de cette question nous avons constaté l'enseignement de quelques disciplines dans tous les établissements du département tels que l'athlétisme et la gymnastique.

Cependant les disciplines comme le Handball, le Volleyball et le Basket sont enseignés dans certains établissements plus particulièrement dans les lycées.

Par contre nous avons constaté qu'aucun des établissements n'a signalé l'enseignement de la natation. Ceci pourrait signifier que cette discipline ne se pratique pas dans les établissements du département de Bignona.

### **Question 3 : Réponse liée à possibilité d'enseignement d'autres disciplines sportives.**



#### **Commentaire :**

Ce diagramme ci-dessus relatif à la question « croyez-vous possible d'enseigner d'autres disciplines sportives » nous montre deux proportions. L'une ou la plus grande proportion (288°) fait allusion au

« OUI » c'est-à-dire aux enseignants qui croient possible d'enseigner d'autres disciplines sportives.

L'autre proportion correspond au « NON » ou la plus petite proportion et signifiant que les enseignants ne croient pas possible d'enseigner d'autres disciplines sportives.

Au total nous pouvons dire que cette forte proportion du OUI relève du fait que dans beaucoup d'établissements c'est seul l'athlétisme et la gymnastique qui sont enseignés. Donc les enseignants croient possible d'enseigner encore d'autres disciplines sportives. Par ailleurs la faible proportion du « NON » signifierait à l'enseignement de beaucoup de disciplines telles que l'athlétisme, la gymnastique, le handball, le volleyball et le basket dans certains établissements du département.

- **Si OUI lesquelles ? citez cinq (5) en les laissant par ordre de préférence.**

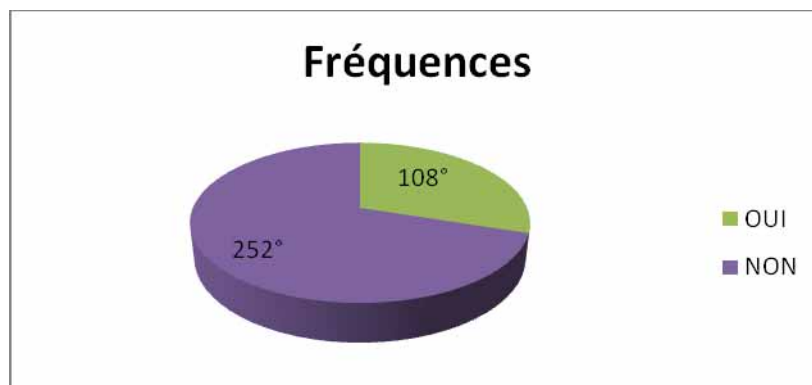
### **Commentaire :**

A l'issue de cette question nous avons constaté que le choix et la préférence des disciplines se diffèrent d'un (professeur) enseignant à un autre. Mais certaines disciplines sont au choix commun des enseignants en l'occurrence du volleyball, le basketball, la lutte et le handball.

Cependant d'autres disciplines restent au choix individuel des enseignants comme le javelot, le tennis, la natation...

Au total nous notons que beaucoup d'enseignants désirent et croient possible d'enseigner d'autres disciplines sportives et que leur choix porte surtout sur les disciplines qui ne sont pas enseignées dans leurs établissements. En outre nous signalons que le choix de la natation était unique et il n'était pas au premier plan.

#### **Question 4 : Réponse liée à la pratique de stages de natation.**

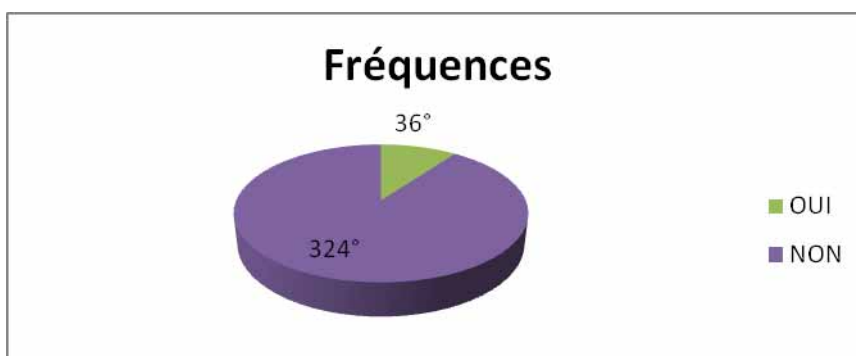


#### **Commentaire :**

Ce diagramme relatif à la question « Avez-vous suivi des stages de natation » nous montre deux tendances. L'une correspond au « OUI », c'est la plus petite portion. Elle signifie que ces enseignants n'ont pas suivi des stages de natation. Cette tendance regroupe le plus grand nombre des enseignants d'EPS interrogés (7/10) et occupe 252° du diagramme.

En somme nous avons pu constater que la natation n'est pas enseignée par beaucoup d'enseignants d'EPS car une majorité d'entre eux n'a jamais suivi des stages de natation.

#### Question 5 : Réponse liée à l'option de natation

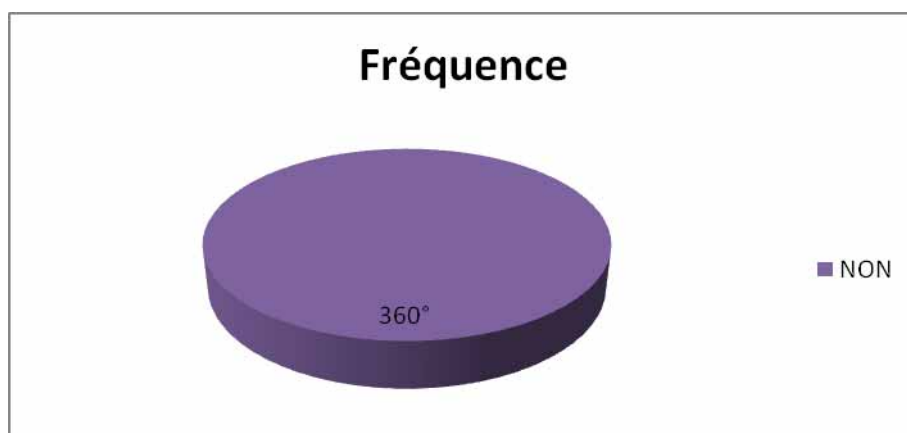


#### Commentaire :

Ce diagramme nous indique deux proportions inégales. La plus grande proportion fait allusion au « NON » c'est-à-dire les enseignants qui ne sont pas optionnaires de natation. Ils sont au nombre de 9/10 et occupent 252° du diagramme.

La plus petite proportion est relative à la réponse « OUI » autrement dit les enseignants qui sont optionnaires de natation. Mais nous avons pu constater qu'un seul des enseignants est optionnaire de natation parmi les dix enseignants interrogés. C'est ce qui s'explique par cette faible proportion du Oui soit 36° du diagramme.

## Question 6 : Réponse liée à l'enseignement des cours de natation dans les établissements.



### Commentaire :

Le diagramme ci-dessus relatif à la question « Faites-vous des cours de natation dans votre établissement » nous indique une unique tendance qui occupe le total du diagramme (360°) et qui correspond au « NON », c'est-à-dire que les enseignants ne font pas de cours de natation dans leurs établissements.

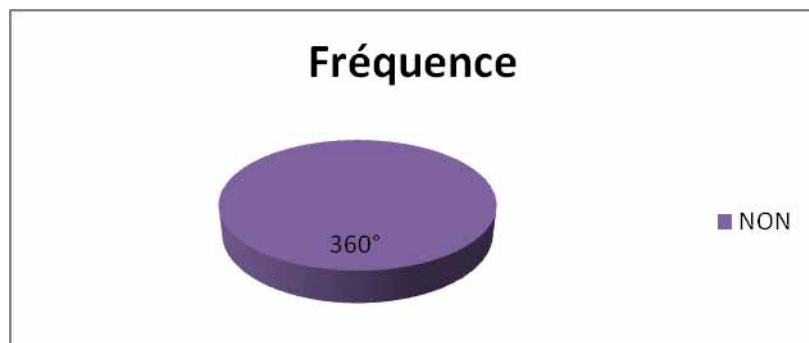
Ceci nous suscite à dire que la natation n'existe pas ou ne se pratique pas au sein de ces établissements du département de Bignona.

### ➤ Si NON pourquoi ?

Suite à cette question nous avons noté plusieurs réponses qui expliquent les raisons du non faisabilité des cours de natation au sein

des établissements. En effet les raisons étaient diverses, c'est ainsi que nous avons pu énumérer la non qualification à la matière pour beaucoup d'enseignants, l'absence de places aménagées pour la pratique de la natation, l'inexistence de piscines au profit du public ou des élèves, la non prise en compte de la discipline natatoire dans le programme éducatif...

**Question 7 : Réponse liée à l'organisation des sorties de natation avec les élèves.**

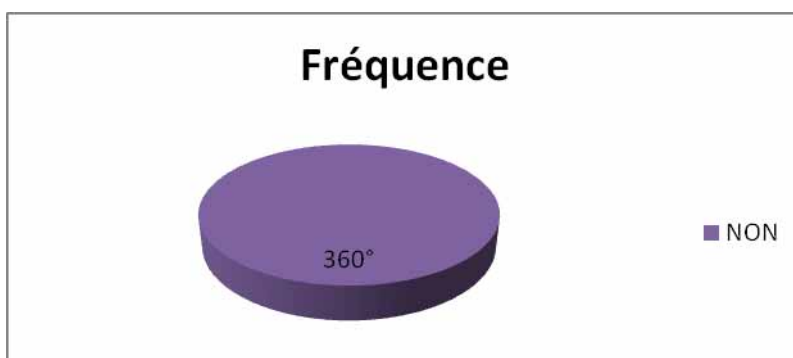


**Commentaire :**

A partir de ce diagramme nous avons constaté une unique proportion qui correspond au « NON » et occupe le total du diagramme (360°).

Cette proportion signifie qu'aucun des enseignants n'a organisé une sortie de natation avec ses élèves. Ceci signifierait que la discipline natatoire ne se pratique pas dans les établissements du département de Bignona.

**Question 8 : Réponse liée à la connaissance du programme de l'enseignement de la natation dans les instructions officielles.**



**Commentaire :**

Ce diagramme ci-dessus relatif à la question « Avez-vous connaissance du programme de l'enseignement de la natation dans les instructions officielles » nous révèle une unique proportion (360°) représentée par le « NON ». Autrement dit tous les enseignants interrogés au nombre de dix (10) avaient dit qu'ils n'ont pas connaissance du programme de l'enseignement de la natation dans les instructions officielles.

Ceci nous amène à évoquer l'hypothèse selon laquelle la natation n'est pas prise en compte dans l'agenda éducatif du département de Bignona.

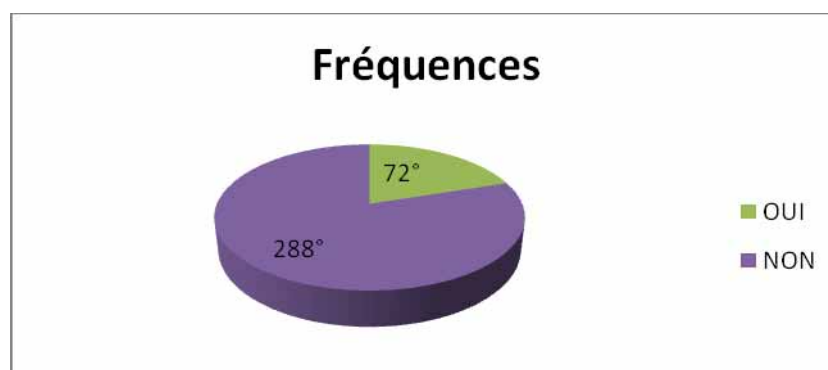
➤ **Si OUI connaissez-vous les objectifs recherchés par niveau ?**

Suite à cette question nous avons constaté qu'aucun des enseignants ne connaît et où n'a pu citer les objectifs recherchés par niveau.



En effet la méconnaissance des enseignants vis-à-vis des objectifs recherchés par niveau peut s'expliquer par leur méconnaissance du programme de l'enseignement de la natation mais aussi par le fait que la majorité d'entre eux n'a pas suivi de stage de natation.

**Question 9 : Réponse liée à l'existence de la natation dans le programme scolaire.**



**Commentaire :**

Nous avons constaté dans le diagramme ci-dessus relatif à la question « La natation existe-t-elle dans votre programme scolaire » deux proportions.

L'une correspond au « OUI », la plus petite soit (72°) signifie que la natation existe dans le programme scolaire. L'autre proportion fait allusion au « NON », elle est la plus grande proportion (288°) et indique que la natation n'existe pas dans le programme scolaire.

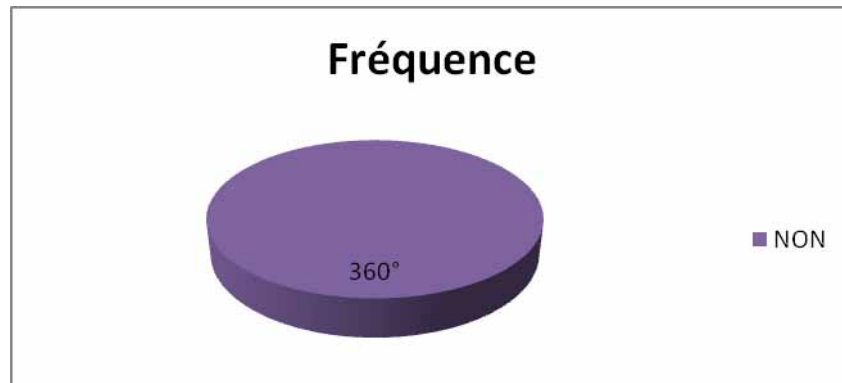
Cette forte proportion du « NON » peut s'expliquer par l'ignorance des enseignants sur le programme de la natation mais aussi par certes la non pratique de la discipline natatoire dans les établissements scolaires du département de Bignona.

**Question 10 : Réponse liée à l'énumération de quelques matériels nécessaires à l'apprentissage de la natation.**

**Commentaire :**

Suite à cette question nous avons constaté que seuls deux enseignants ont pu énumérer quelques matériels à l'apprentissage de la natation. Ainsi les matériels énumérés sont les gilets de sauvetage, lunettes de mer, planches, les ceintures et les bouées. Cependant un grand nombre des enseignants 8/10 n'a pas pu énumérer des matériels nécessaires à l'apprentissage de la natation. Ceci peut s'expliquer par la non suivie de stages de natation et qu'aussi les établissements ne se sont pas dotés de matériels pour la pratique de la natation.

**Question 11 : Réponse concernant l'existence de compétitions de natation dans les établissements.**

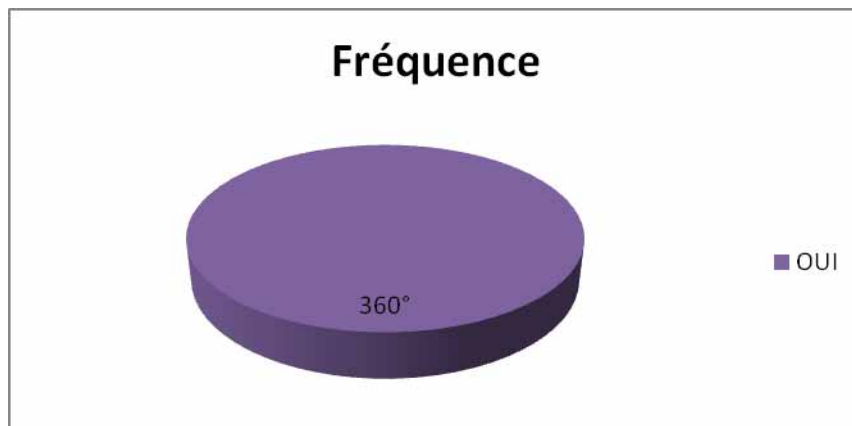


**Commentaire :**

Ce diagramme nous indique une seule proportion qui correspond au « NON » et qui occupe le total du diagramme (360°). Cette proportion signifie que tous les enseignants interrogés dans les différents établissements soulignent l'inexistence de compétitions de natation dans leurs établissements.

Ceci nous fait dire que la natation n'est pas pratiquée dans les établissements de Bignona.

### Question 12 : Réponse liée à l'intérêt accordé à la natation.

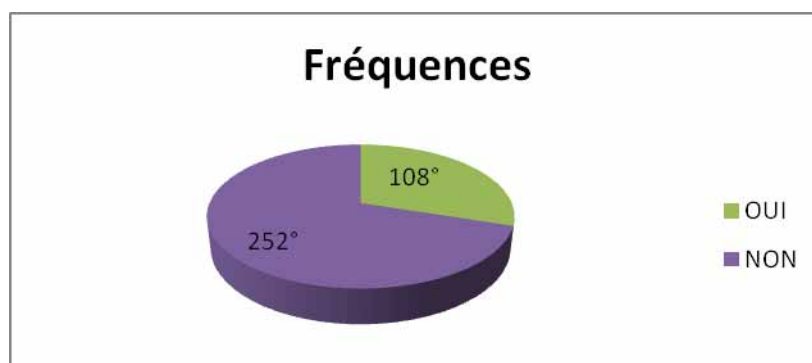


#### Commentaire :

A travers ce diagramme ci-dessus nous avons pu constater une occupation totale du diagramme par le OUI (360°) signifiant que tous les enseignants soutiennent que la natation leur intéresse.

En somme nous pouvons dire que la discipline natatoire intéresse tous les enseignants d'EPS malgré que sa pratique reste jusqu'à présent irréaliste.

### Question 13 : Réponse liée à la connaissance des différents styles de nages.



## **Commentaire :**

Ce diagramme ci-dessus relatif à la question « connaissez-vous les différents types de nages pratiqués » nous indique deux proportions inégales.

La plus petite proportion correspond au « OUI » occupant 108° du diagramme et signifie les enseignants qui soutiennent connaître les différents types de nages pratiqués.

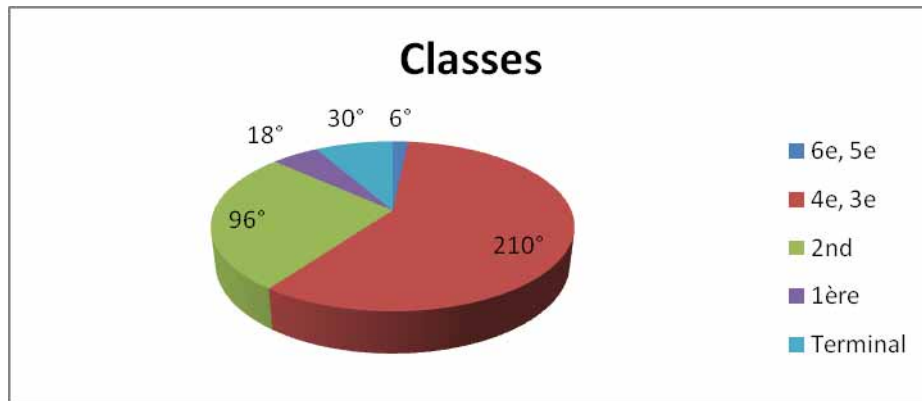
Ainsi sur un total de dix (10) enseignants interrogés seuls trois (03) avouent avoir connu les différents types de nages.

La grande proportion fait allusion au « NON » représentant 252° du diagramme et qui signifie ces enseignants ne connaissent pas les types de nages pratiqués.

Au total nous avons pu constater que la majeure partie des enseignants d'EPS interrogés (7/10) ne connaissent pas les différents types de nages pratiqués. Ainsi cette méconnaissance des types de nages par les enseignants sur la natation pourrait s'expliquer par la non prise en compte de la natation dans les programmes scolaires et aussi et surtout par la non pratique de la discipline natatoire au sein des établissements du département de Bignona et l'inexistence de compétitions de natation au profit des élèves.

## Questionnaire destiné aux élèves

**Question 1 : Réponse liée à la répartition de la population par classe.**

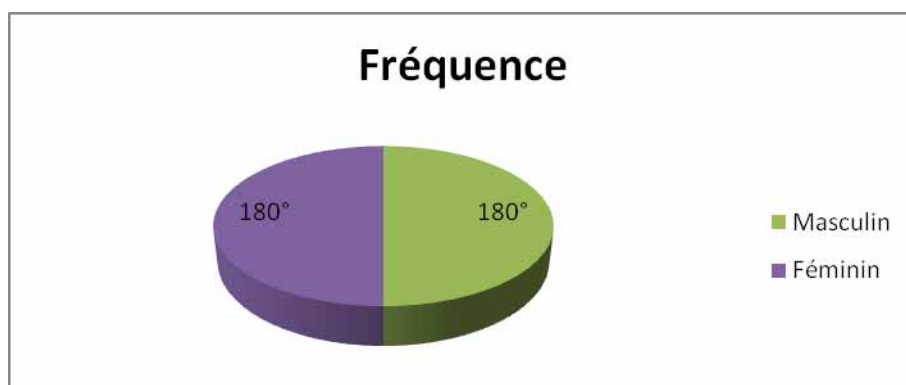


### Commentaire

Ce diagramme circulaire récapitule la proportion des classes de la population interrogée. Ainsi nous constatons que la plus grande proportion (210°) est occupée par les élèves de classe de (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>) avec un nombre de 35 élèves. Ensuite il y a la proportion des classes de 2<sup>nd</sup> (96°) avec 16 élèves répondant au questionnaire. Nous avons aussi une proportion de (30°) occupée par les classes de Terminal et avec un nombre de 05 élèves ayant touchés par le questionnaire. En outre nous avons une proportion aussi de (18°) représentée par les élèves de classe de 1<sup>ère</sup> avec 3 élèves qui ont eu à répondre au questionnaire.

Enfin s'ajoute une proportion de (6°) des ou de classe [6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>] d'où il n'y a qu'un seul élève qui a eu à répondre au questionnaire.

**Question 2 : Réponse liée à la récapitulation de la population par sexe.**



**Commentaire :**

Ce diagramme fait allusion à la répartition de la population par sexe et nous montre deux proportions égales de 180° chacune. Ainsi nous constatons qu'il y a autant de filles que de garçons (30 filles / 30 garçons) représentés par les deux proportions du diagramme.

**Question 3 : Réponse liée aux différentes disciplines sportives pratiquées au niveau des établissements.**

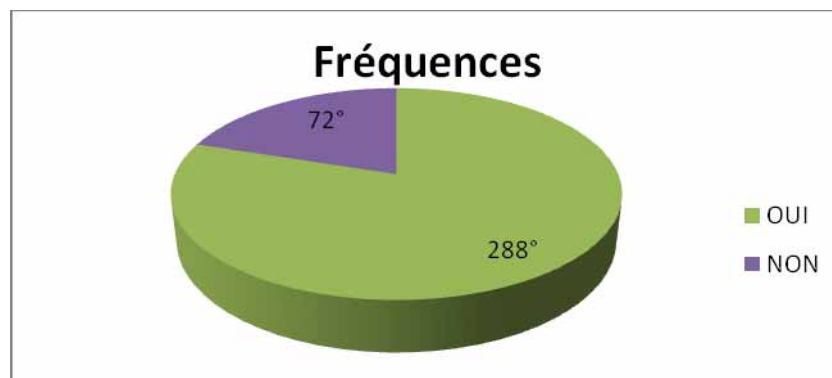
- **Récapitulation des disciplines pratiquées dans les établissements de Bignona.**

A l'issue des réponses relatives à la question « qu'elles sont les disciplines sportives pratiquées dans votre établissement », nous avons constaté que les disciplines comme la gymnastique, l'athlétisme avec ses sous branches (sauts, lancers, courses...) et le

football sont énumérées par les répondants signifiant que ces disciplines sont pratiquées dans tous les établissements.

Cependant certaines disciplines sportives telles que le Volley-ball, le Basket-ball, le hand-ball, ne sont enseignées que dans quelques établissements plus particulièrement dans les lycées ayant des équipements et des espaces aménagés.

#### **Question 4 : Réponse liée au souhait d'autres disciplines sportives.**



#### **Commentaire :**

Ce diagramme relatif à la question « souhaitez-vous pratiquer d'autres disciplines sportives » nous montre deux tendances. Nous avons une première tendance correspondant au OUI et occupant une proportion de 288° du diagramme et qui signifie que les répondants souhaiteraient pratiquer d'autres disciplines sportives.



Nous avons aussi une seconde tendance correspondant au « NON » et occupant une proportion de 72° du diagramme, cette proportion est relative aux élèves qui ne souhaitent pas pratiquer d'autres disciplines après celles pratiquées dans leurs établissements.

Nous constatons en somme que cette forte proportion de la tendance du « OUI » (288°) est due au manque de pratique d'autres disciplines et que les élèves souhaiteraient pratiquer.

- **Si oui citez 5 disciplines de votre choix en les classant par ordre de préférence.**

La récapitulation des réponses à cette question nous donne une liste de certaines disciplines qui sont rétablies comme suit : Football, Basket-ball, Volley-ball, Handball, Lutte, Rugby, Judo, Tennis.

En somme nous constatons qu'une bonne partie des répondants a énuméré souvent le Football, Basket-ball, Volley-ball, Handball, Lutte. Ce qui signifie que ce sont les disciplines de préférence ou connues par les élèves.

## **Question 5 : Réponse liée à l'existence des lieux de baignades dans la localité.**

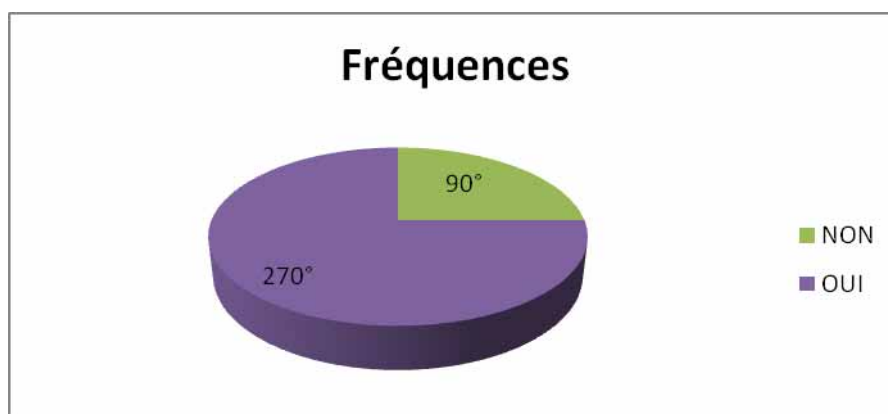
### **Commentaire**

Suite à la question « existe-t-il ces lieux de baignade dans votre localité » nous avons constaté que la majeure partie des répondants ont soutenu la présence de cours d'eau et autres lieux de baignade dans leur localité. Quelques uns témoignent la présence de la mer dans leurs villages et souvent sont des élèves habitant dans la zone de l'arrondissement de Diouloulou.

Dans l'ensemble, seuls quelques répondants n'ont pas souligné l'existence de lieux de baignade dans leurs localité et souvent ce sont les élèves de Bignona Commune et ou des villages environnant de l'arrondissement de Tenghory.

Au total nous dirons qu'une majeure partie des répondants témoignent l'existence de lieux de baignade dans leurs localités soit la mer, de cours d'eau, soit autres (rivière, marigot...).

### Question 6 : Réponse liée à la connaissance de la natation.

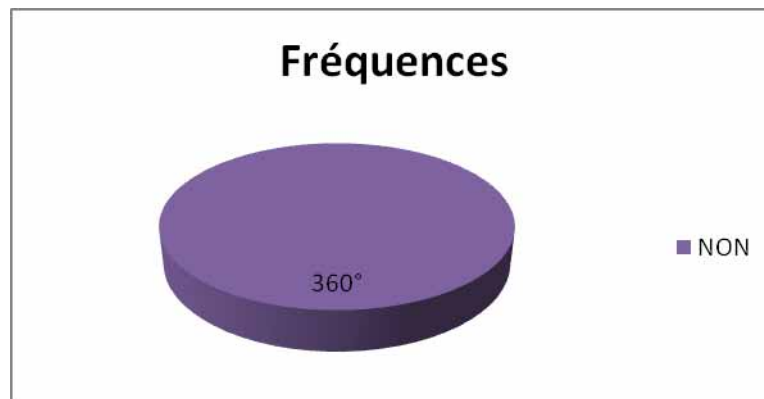


#### Commentaire :

Ce diagramme nous montre deux proportions dont l'une occupe plus de la moitié du diagramme (270°) et correspond au « NON » ou aux élèves qui soutiennent la non reconnaissance de la natation. Nous avons aussi une autre proportion qui correspond au « OUI » où aux élèves qui connaissent la natation.

En somme nous constatons la plus part des élèves ne connaissent pas la natation. Cela signifierait que cette discipline natatoire ne se pratique pas dans les établissements du département de Bignona.

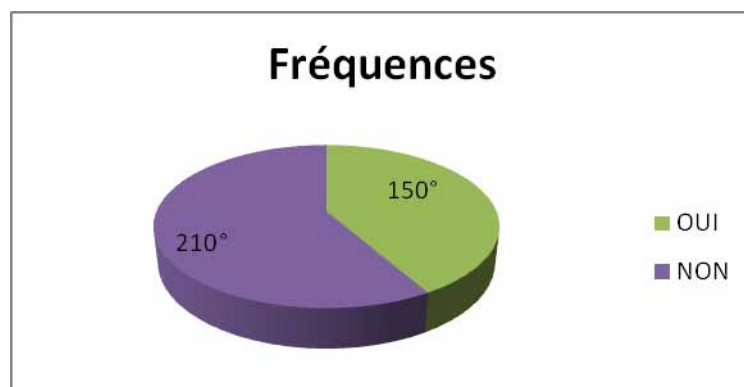
### Question 7 : Réponse liée à l'enseignement de la natation.



#### Commentaire :

Les réponses obtenues à la suite de la question « faites-vous des cours de natation » étaient toutes « NON » témoignant que tous les élèves interrogés soutiennent qu'ils ne font pas des cours de natation. C'est ainsi que nous avons qu'une seule tendance du « NON » pour les 60 répondants occupant tous les 360° du diagramme.

### Question 8 : Réponse liée au savoir nager.



### **Commentaire :**

Ce diagramme relatif à la question « savez-vous nager » nous montre deux proportions inégales.

La grande proportion correspond au « NON » signifiant que les répondants ne savent pas nager et occupe près de 210° du diagramme pour 35 répondants sur 60 au total. En outre nous avons une seconde proportion, où la plus petite qui correspond au « OUI » signifiant que les répondants savent nager avec un nombre de 25/60 des répondants. Ceci nous fait dire que dans ces établissements la plus part des élèves ne sait pas nager.

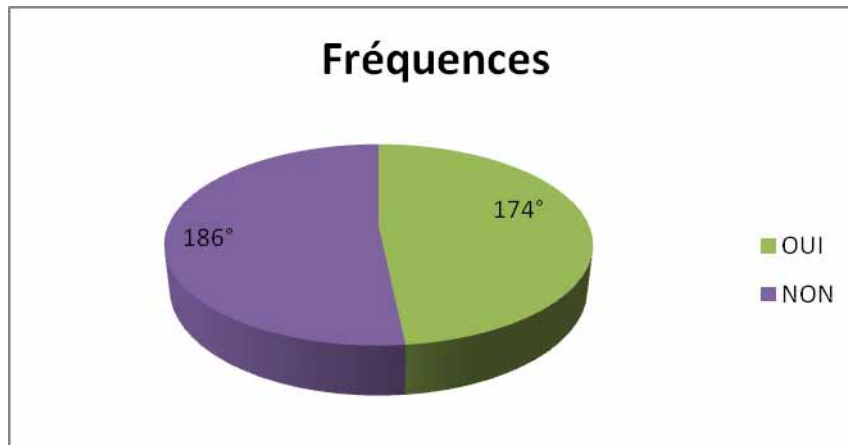
### **Question 9 : Réponse liée à la connaissance de matériels nécessaires à l'apprentissage de la natation.**

#### **Commentaire :**

Nous avons constaté suite à cette question que seuls quelques élèves ont pu énumérer les matériels nécessaires à l'apprentissage de la natation et c'est surtout seulement les gilets de sauvetage, les lunettes de mer et les planches qui ont été cités.

Ceci signifierait que les élèves même ne connaissent pas la discipline natatoire et ne la pratiquent dans leurs établissements.

## Question 10 : Réponse liée à l'organisation des sorties de baignade.

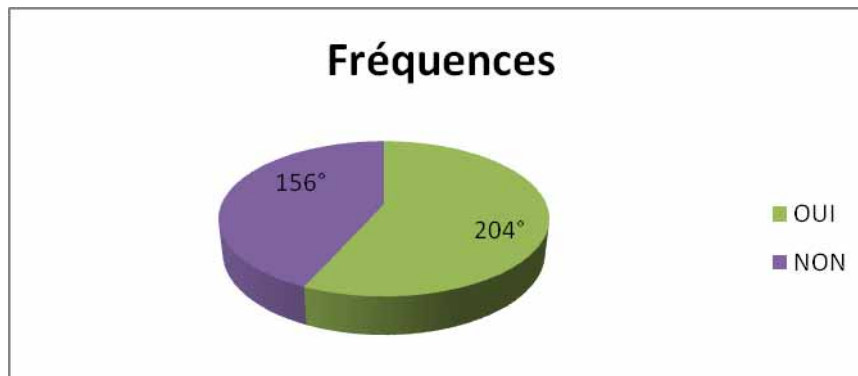


### Commentaire :

Ce diagramme circulaire nous montre deux portions suite à la question « faites-vous des sorties de baignades ». Ainsi nous avons une légère forte proportion de « NON » signifiant que ces élèves n'ont jamais fait de sortie de baignade. Cette proportion occupe 186° du diagramme avec 31 répondants sur un effectif total de 60 répondants. Nous avons par ailleurs 29 répondants « OUI » ce qui signifierait qu'ils ont fait des sorties de baignade. Cette proportion occupe un peu moins de la moitié du diagramme (174°).

Cette forte proportion du NON peut s'expliquer par le fait que la natation n'est pas souvent connue du reste des élèves et aussi ces derniers ont souvent peur d'aller se baigner.

### Question 11 : Réponse liée à la crainte de l'eau.



#### Commentaire :

Le diagramme circulaire ci-dessus relatif à la question « Avez-vous peur de l'eau nous indique deux tendances. L'une correspondant au « OUI » ou ceux qui affirment avoir peur de l'eau et cette tendance est largement supérieur à celle du NON d'où elle occupe 204° du diagramme soit 34 répondants sur un effectif total de 60.

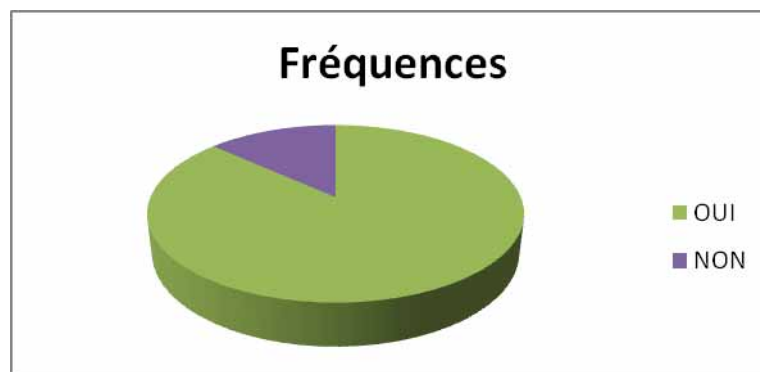
L'autre tendance est celle du « NON » de ceux qui soutiennent qu'ils n'ont pas peur de l'eau. Cette tendance regroupe 26 sur 60 répondants et couvre 156° du diagramme.

Au total nous dirons que la forte tendance (204°) est dominée par des gens qui affirment avoir peur de l'eau. Ceci peut s'expliquer par le fait que la population est souvent dominée par des personnes qui ne savent pas nager.

➤ **Si oui pourquoi ?**

Suite à cette question nous avons eu des réponses diverses et souvent nos interlocuteurs soutiennent qu'ils ont peur de l'eau parce qu'ils ne savent pas nager et aussi ils ont peur de se noyer car ils ont témoigné de cas de noyades dans leurs localités.

**Question 12 : Réponse liée au signal de cas d'accidents ou de noyades au niveau de la localité.**



**Commentaire :**

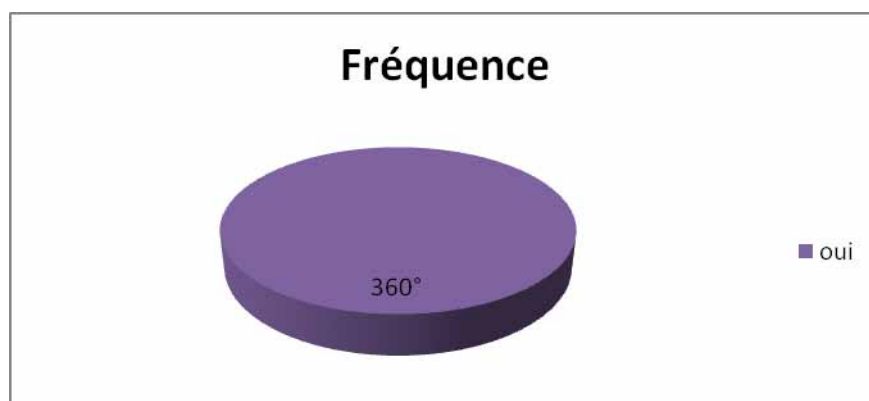
Le diagramme ci-dessus relatif à la question « connaissez-vous l'utilité de la natation » relate que parmi 60 personnes (élèves ayant reçu la question seuls 15 d'entre eux ont répondu OUI signifiant qu'ils ne connaissent pas l'utilité de la natation soit 90° du diagramme.



Par contre 45 élèves ont répondu « NON » ce qui dénote leur méconnaissance de l'utilité de la natation et occupent 270° soit 3/4 du diagramme.

Cette forte dominance du NON sur le OUI signifierait que la natation est méconnue par les élèves dans le département de Bignona.

**Question 13 : Réponse liée à l'intérêt accordé à la natation.**



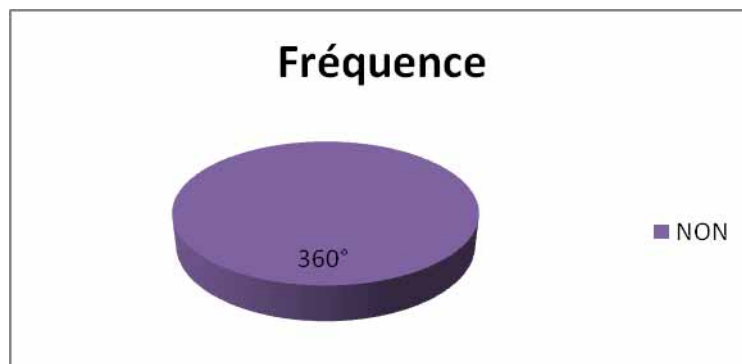
**Commentaire :**

Ce diagramme ci-dessus relatif à la question « la natation vous intéresse-t-elle », nous montre une unique tendance qui est le « OUI ». Cette tendance occupe toute la proportion du diagramme (360°). Autrement dit tous les élèves soutiennent que la natation leur intéresse.

Au total nous avons constaté une unique réponse des élèves « OUI » ce qui traduit l'intérêt des élèves à la natation d'où cette totale occupation du diagramme par le OUI.

### III. Programmation

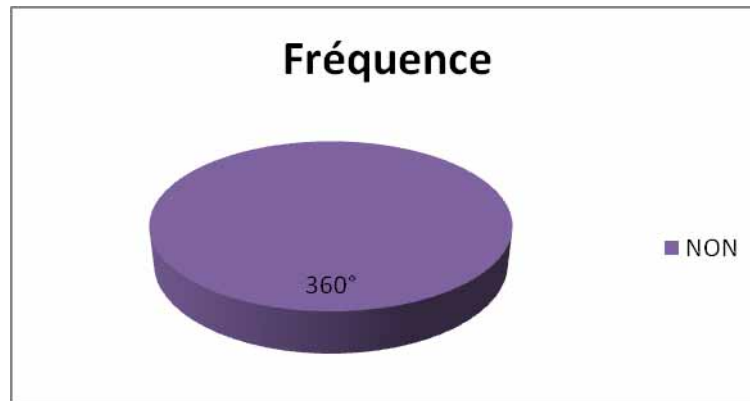
**Question 14 : Réponse liée à l'inclusion de la natation dans le programme scolaire.**



#### **Commentaire :**

Nous constatons suite à cette question « la natation figure-t-elle dans votre programme scolaire » que sur un effectif total de 60 élèves, tous les élèves ont répondu NON et occupe 360° du diagramme. Ce qui signifierait que les élèves ne pratiquent pas de la natation dans leurs établissements.

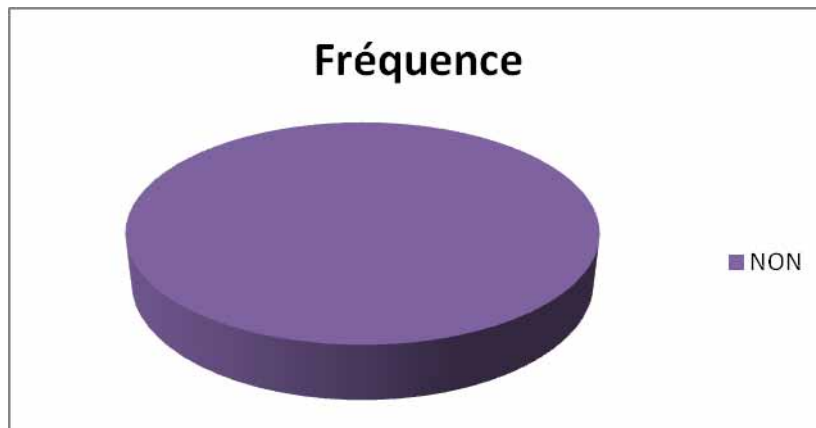
**Question 15 : Réponse liée à la participation de compétitions de natation au niveau de l'établissement.**



**Commentaire :**

Nous notons une unique réponse suite à la question « participez-vous une fois à de compétition de natation dans votre établissement ». L'unique réponse est le NON supposant qu'il n'y a pas de compétition de natation dans les établissements du département de Bignona.

**Question16 : Réponse liée à la connaissance de spécialistes de natation au niveau de l'école.**

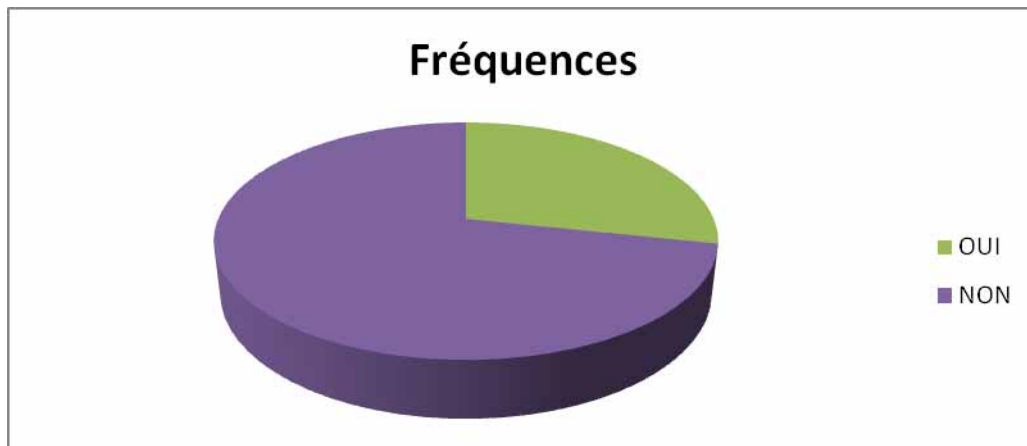


**Commentaire :**

Ce diagramme ci-dessus nous indique une unique réponse suite à la question savez-vous s'il y a un ou des spécialistes de natation dans votre établissement.

C'est ainsi que sur 60 élèves interrogés, tous les élèves ont soutenu qu'ils ne savent aucun spécialiste de natation dans leurs établissements. C'est ce qui dénote l'unique réponse « NON » des répondants soit 360° du diagramme.

**Question 17 : Réponse liée à la pratique de la baignade pendant les grandes vacances.**



**Commentaire :**

Le diagramme nous montre à l'issue de la question « pendant les grandes vacances vous vous adonnez-vous à la baignade » deux proportions inégales. Cependant la plus grande proportion c'est-à-dire le « NON » l'emporte sur le OUI (240° contre 120°). Autrement dit parmi 60 élèves interrogés 43 soutiennent qu'ils ne s'adonnent à la baignade pendant les grandes vacances. En effet la faible proportion du « OUI » signifiant que ces élèves s'adonnent à la baignade illustre notre problématique indiquant que seule une minorité s'adonne à la baignade dans les localités de Bignona.

En somme nous pouvons dire que dans ce département l'activité natatoire n'est pas à la préoccupation des populations. Ceci peut

s'expliquer par l'ignorance de l'importance de la natation mais aussi par le manque de cadres, de spécialistes à la discipline natatoire...

## DISCUSSION GENERALE

La présence des lieux de baignade est illustrée par la réponse des digrammes relatifs à la question « Existe-t-il de lieux de baignade dans votre localité ». Nous constatons en ce sens d'après les sujets rencontrés qu'il existe de lieux de baignade dans leurs localités. D'ailleurs nos interlocuteurs témoignent entre autres la présence soit des rivières soit de marigots, soit de cours d'eau ou soit encore de la mer dans leurs localités. Ceci démontre l'existence potentielle des lieux de baignade dans le département de Bignona surtout dans les arrondissements de Tendouck et de Diouloulou où presque tous les villages sont bordés par soit un marigot, soit un ruisseau ou soit par la mer.

En ce qui concerne la pratique de la natation, malgré la potentialité hydraulique qui s'y présente, nous avons pu constater une unique tendance au niveau des diagrammes relative à la question « Pratique t on de la natation dans votre localité ». Autrement dit tous les sujets interrogés soutiennent la seule réponse « NON » signifiant que la natation ne se pratique pas dans leurs localités. En plus de cela nous remarquons aussi que nos interlocuteurs n'ont jamais connu de compétitions de natation. Les responsables d'hôtels et campements touristiques n'ont jamais été saisis pour l'organisation de compétition de natation dans leurs infrastructures. Aussi ni les responsables du

CEDEPS de Bignona, ni les ASC de villages ou de quartiers, ni les établissements scolaires n'ont soutenu aucune fois à l'organisation de compétitions de natation dans leurs localités. Par ailleurs les tendances constatées de la non pratique de la natation s'éprouvent aussi par le fait que tous les sujets interrogés au cours de notre enquête ne connaissent aucun club de natation ni de maitres nageurs ou d'un spécialiste de natation dans le département.

Ces tendances dénotent souvent des dissonances ou des contradictions de la part de nos interlocuteurs dans le fait qu'ils s'intéressent à la natation et qu'ils en connaissent son utilité mais malheureusement qu'ils ne pratiquent pas cette discipline noble que Michel LEGLISE qualifie de sport complet.

Cependant il est fréquent de voir de plus en plus pêcheurs se noyer. Il y a lieu de remarquer que le besoin de trouver un métier pousse de plus en plus de jeune set même d'ethnies n'ayant pas une tradition à exercer la pêche dans leur famille, à devenir pêcheurs. Ainsi nous constatons qu'étant riverain d'une mer, d'un fleuve ou d'une rivière ne signifie pas automatiquement savoir nager.

Par contre, nous constatons que malgré la présence de potentiels lieux de baignade, force est de remarquer que la pratique de la natation n'est pas bien connue et ne se pratique pas dans cette partie sud du pays.



En somme, nous notons que la véritable question ne se trouve pas seulement de la méconnaissance de la discipline mais nous constatons que les facteurs de peur et phobie de l'élément aquatique que les populations éprouvent souvent par les témoignages faits des noyades dans leurs localités et l'inexistence de clubs de nation, le non aménagement des lieux de baignade, le manque de spécialistes en la matière et aussi l'absence totale de la discipline natatoire dans les activités sportives et culturelles du département...constituent en d'autres termes les facteurs entravant le développement de la pratique de la natation dans le département de Bignona.

## **PERSPECTIVES**

L'incontournable utilisation de la voie fluviale dans certaines localités de Bignona et les phénomènes de noyades que témoignent les interlocuteurs, les activités socioprofessionnelles développées dans ce milieu (cultures rizicoles, recherches d'huitres, de bois de chauffage, transport fluvial, reboisement de la mangrove...) sont entre autres parmi les facteurs qui nécessitent la pratique de la natation dans cet environnement de Bignona. En effet, après l'élaboration de ce document nous jugeons nécessaire de livrer quelques propositions que nous croyons utiles et réalisables dans un proche avenir. Ainsi une politique d'aménagement de places de baignade dans certains

villages du département serait une solution pour l'apprentissage de la natation en l'occurrence des cites comme ceux de :

- Abéné (village touristique bordé par la mer)
- Kafountine (village touristique bordé par la mer)
- Kabadio (village touristique bordé par la mer)
- Dianah (village touristique bordé par la mer et de ruisseaux)
- Diouloulou (chef-lieu de communauté rurale bordé par le ruisseau de Diouloulou)
- Bignona (centre ville départemental doté d'un marigot)
- Koubalan (village doté d'un ruisseau)
- Thiobon (village bordé par le ruisseau de Diouloulou et constituant un pôle de liaison entre les villages du « Bluf » et ceux de l'arrondissement de Diouloulou)...

Aussi une formation de maitres nageurs sauveteurs serait fondamentale pour l'apprentissage de la natation aux populations dans localités où les noyades d'une réalité frappante d'après les témoignages faits par les interlocuteurs. En outre la création de clubs de natation pour la promotion de la pratique de la natation permettrait surtout d'offrir aux jeunes un cadre approprié pour développer leurs talents dans des conditions optimales de sécurité.

Une organisation de compétitions de natation pendant la période de canicule ferait une affaire pour la promotion et le développement de

la natation dans cet environnement. Nous prôtons aussi pour l'insertion de la discipline natatoire dans le programme des mouvements de « navétane » afin d'encourager les populations à la pratique de la natation.

De même l'école qui est un creuset d'excellence pour l'éducation des enfants devrait conformément aux instructions officielles faire valoir l'apprentissage de la natation.

Aussi l'appui de certains secteurs existants, hôtels et campements touristiques, les établissements scolaires ayant des lieux de baignade dans leurs localités, l'appui du CEDEPS et Inspection académique, les ASC et l'ODECAV, l'armée ou la marine en présence dans certains villages (Thiobon, Diouloulou, Kafountine...) avec l'aide aussi des Média et de la FSN(Fédération Sénégalaise de Natation) pourront contribuer en large sur la pratique et la promotion de la natation dans ce département à caractère hydrographique important.

Dès lors nous estimons que la réalisation d'un projet constituerait de réels moyens pour développer l'apprentissage de la natation mais aussi et surtout pour parer aux noyades et démystifier la crainte de l'eau. Aussi cela pourrait favoriser le développement des activités socioprofessionnelles dans le milieu aquatique au profit des jeunes et des femmes du département.

Par ailleurs la dotation de matériels nécessaires à la natation aux établissements scolaires situés dans les villages riverains pourrait être source de motivation et d'encouragement aux populations de ce département pour l'apprentissage de la natation qui est « le sport le plus complet au monde ».

## CONCLUSION

Au total, nous nous sommes lancés dans cette recherche dans le but de savoir les causes de l'absence de la natation et aussi d'essayer de comprendre les facteurs constituant de frein au développement de la pratique de la natation dans le département de Bignona. Ainsi il s'agissait pour nous de faire une descente sur les lieux afin de mieux comprendre les comportements, les attitudes des populations vis-à-vis de l'élément aquatique.

En effet nous remarquons une absence totale de la natation dans les activités éducatives, culturelles et sportives du département malgré la potentialité hydraulique existant et la dissonance que nous constatons de la part des populations. C'est-à-dire que les populations reconnaissent l'utilité de la natation et soutiennent que celle-ci permet de sauver et de sauver les autres. Mais malheureusement elles ne savent pas nager et ou ne pratiquent pas la natation dans leurs localités.

C'est ainsi que nous avons constaté que l'absence de la natation dans cette partie sud du pays est due certes à des facteurs que nos interlocuteurs identifient par : le manque de cadres ou spécialistes dans le domaine de natation au sein de leurs villages. Aussi les interlocuteurs témoignent n'avoir jamais bénéficié d'un programme de natation. Autrement dit lors des mouvements de « navétane » la

natation ne figure pas dans les activités sportives pratiquées dans le département. Par ailleurs nous dénotons également en dehors de ceci, l'inexistence de la natation dans les activités sportives scolaires. Cette situation s'est justifiée par le fait que l'ensemble des établissements scolaires (CEM et Lycées) qui ont été touchés lors de notre étude confirment n'avoir pratiqué la discipline natatoire au sein de leurs établissements. Aussi parmi une dizaine d'enseignants d'EPS interrogés, seuls deux (02) ont affirmé avoir subi des stages de natation au cours de leur formation et qu'ils sont sortis de l'INSEPS. Cependant ces enseignants soutiennent n'avoir jamais fait des sorties de baignade avec leurs élèves. Ainsi ni les associations sportives et culturelles de quartiers, ni les associations de villages ont aussi témoigné la pratique de la natation dans leurs activités sportives. C'est ce qui illustre une fois notre hypothèse indiquant que la natation n'est pas prise en compte dans l'agenda éducatif, culturel, et sportif du département de Bignona. Autrement dit que la discipline natatoire n'est jamais pratiquée lors des activités sportives de Bignona.

Aussi à travers les témoignages faits par nos interlocuteurs nous avons pu enregistrer entre autres les facteurs entravant la pratique et au développement de la natation comme étant l'inexistence de la discipline natatoire dans les activités des mouvements de

« navétane », des compétitions sportives scolaires, les interdictions de la baignade dans les villages riverains par les parents, la croyance des mythes existant autour de l'élément aquatique et aussi les témoignages faits des victimes de noyades dans plusieurs villages...

Néanmoins les populations indiquent leur reconnaissance de l'utilité de la natation et soutiennent sa nécessité de se sauver et de sauver les autres. Ceci illustrerait l'assertion de Henri HELAL et Bernard BOULE qui signifient que « La natation représente parmi les activités physiques : un moyen d'éducation particulièrement efficace ; une façon de parer aux noyades, un sport dont l'importance est croissante ».

Enfin nous pourrions affirmer qu'il est d'une nécessité capitale pour chaque individu le fait de savoir nager. Ainsi nous prônerions pour une insertion de la natation dans les programmes de « navétane » et aussi et surtout sa pratique dans le programme scolaire de l'EPS pour les niveaux primaires, moyen et secondaire.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**BOULE Bernard et HELAL Henri** : L'Enseignement de la natation.

**CATTEAU Raymond, GAROFF Gérard et GIRAUDOUX Jean** : L'Enseignement de la natation, 3<sup>e</sup> édition Vigot FRERES, Paris.

**GUILBERT P.R** : La natation d'aujourd'hui.

**J.C BOULO et J.C OLIVIER** : J'apprends à nager à mon enfant.

**LEGLISE Michel** : La Natation sport complet.

**MENAUD Marc, ZINS Lucien** : Natation Sportive.

**OPPENHEIM** : La natation : Que sais-je ?

## ETUDE DOCUMENTAIRE

**ANSD** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (Document : Situation économique et sociale de la région de Ziguinchor).

**DGPRES** : Direction de la Gestion et de la Planification des ressources en Eau.

**FSNS** : Fédération Sénégalaise de Natation et de Sauvetage (Document de la Traversée DAKAR – GOREE 23<sup>e</sup> Edition 2010).

**DE COUBERTIN Pierre** : Manuel d'administration sportive, document CIO page 63.

## ARCHIVES

**M. THIOUNE** : Cours de Méthodologie de la natation, année de Licence 2009.

**Dr FLURIN René** : Site internet : L'exercice physique et ses bienfaits : conseils pour la santé.

## REFERENCES MEMOGRAPHIQUES

**BADIANE El Hadj Moussa** : La place de la baignade dans les collectivités éducatives au Sénégal, mémoire es-STAPS, INSEPS/Dakar, année 2006-2007.



**SANE Malamine** : contribution à l'implantation de la natation sportive en Casamance, mémoire de maîtrise es-STAPS, INSEPS/Dakar, année 1982-1983.

## QUESTIONNAIRE DESTINE AUX RES PONSABLES D'HOTELS ET DE CAMPEMENTS

### TOURISTIQUES

Mettez une croix dans la case de votre choix pour les questions à réponse prédéfinie et ou expliquez en quelques mots l'opinion de votre choix pour les autres formes de questions.

#### I- Renseignement

1- Lieu d'implantation.....

2- Y-a-t-il de lieu de baignade dans votre hôtel ou campement ?

Oui  Non

3- Pratiquez-vous une discipline sportive ?

Oui  Non

4- Souhaiterez-vous pratiquer quelques autres disciplines sportives ?

Oui  Non

- Si oui lesquelles ? Citez cinq en les classant par ordre de préférence

.....

#### II Organisation

5- Pratiquez-vous de la natation dans votre campement ?

Oui  Non

- Si oui quelles sont les personnes qui s'intéressent à la natation ?

- Les touristes

- Les personnes habitant la localité

6- Vous a-t-on déjà saisi pour l'organisation de compétitions de natation dans votre campement ?

Oui  Non

7- Connaissez-vous de clubs de natation dans votre local ?

Oui  Non

8- Avez-vous déjà autorisé l'organisation de compétition de natation ?

Oui  Non

Si non pourquoi ?.....

### III Problèmes liés à la pratique de la natation

9- Avez-vous déjà enregistré des cas de noyades dans votre établissement ?

Oui  Non

10- Votre infrastructure dispose t-elle de maitres nageurs ?

Oui  Non

11- Avez-vous déjà reçu des colonies de vacances dans votre infrastructure aquatique ?

Oui  Non

12- Ces colonies sont-elles de la localité ?

Oui  Non

13- Estimez-vous que votre prix d'accès à votre infrastructure est abordable pour la majorité des personnes habitant dans la localité Oui  Non

- Les personnes aisées

- Les touristes

## QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PARENTS

Mettez une croix dans la case de votre choix pour les questions à réponse prédéfinie et ou expliquez en quelques mots l'opinion de votre choix pour les autres formes de questions.

### I- Intérêts des parents à la natation

1- Pratiquez-vous du sport ?

Oui  Non

Si oui énumérer les disciplines sportives que vous savez faire

.....

2- Lorsque vous étiez jeunes fréquentiez-vous ces lieux de baignade ?

La mer

La piscine

Autres (marigots, rivières...)

3- Avez-vous peur de l'eau ?

Oui  Non

Si oui pourquoi ?.....

4- Savez-vous nager ?

Oui  Non

Si oui où avez-vous appris à nager ?.....

.....

5- Conseillez-vous la baignade dans votre localité ?

Oui  Non

Si non pourquoi ?

.....

6- Lorsque votre enfant va se baigner sans votre avis et qu'après vous êtes mis au courant, que faites-vous ?

Le punir  Le bastonner  L'engueuler  Lui interdire

définitivement la baignade en le menaçant  Lui donner des conseils

Justifiez votre réaction, dites pourquoi ?.....

.....

7- Avez-vous une fois entendu parler de compétition de natation dans votre localité ?

Oui  Non

8- Autorisez-vous vos enfants à faire des compétitions de natation ?

Oui  Non

9- La natation vous intéresse-t-elle ?

Oui  NON

10- Connaissez-vous l'utilité de la natation ?

Oui  Non

11- Avez-vous déjà vu des victimes d'accidents de noyades ?

Oui  Non

Qu'est ce que cela vous a fait ?.....

## QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

Mettez une croix dans la case de votre choix pour les questions à réponse prédéfinies et ou expliquez en quelques mots l'opinion de votre choix pour les autres formes de questions.

### I- Renseignements

1- Quelles sont les disciplines que vous pratiquez de plus ?

.....

2- Enumérer cinq (5) disciplines sportives que vous aimerez pratiquer et classer les par ordre de préférence.....

3- Existe-t-il des lieux de baignade dans votre localité ?

Mer

Cours d'eau

Piscine

Autres

### II- Pratique de la natation

4- Organisez-vous des sorties de baignade ?

Oui  Non

Si non pourquoi ?.....

5- Organisez-vous des compétitions de natation ?

Oui  Non

6- Connaissez-vous des maitres nageurs dans votre localité ?

Oui  Non

7- Les gens s'adonnent-ils à la natation dans votre quartier ?

Oui  Non

### III- Difficultés liées à la pratique de la natation

8- Avez-vous peur de l'eau ?

Oui  Non

Si oui où est ce qu'avez-vous appris à nager ?

.....

Si non qu'est ce qui vous a empêché l'apprentissage

.....

9- Avez-vous peur de l'eau ?

Oui  Non

Si oui pouvez-vous expliquer pourquoi cette peur ?

.....

10- Connaissez-vous de cas de noyades dans votre localité ?

Oui  Non

11- Avez-vous discuté de l'organisation de compétition de natation dans vos instances ?

Oui  Non

12- Accordez-vous aux enfants de votre quartier, la permission d'aller se baigner ?

Oui  Non

Si non pourquoi ?.....

13- Les autorités locales ont-ils au moins une fois parlée de projet de natation dans la localité ?

Oui  Non

14- Les autorités ont-ils une fois organisé des actions d'aménagement de ou des plages ?

Oui  Non

## QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ASC

Mettez une croix dans la case de votre choix pour les questions à réponse prédéfinie et ou expliquez en quelques mots l'opinion de votre choix pour les autres formes de questions.

### I-1 Renseignement

Nom de l'ASC.....

-Lieu d'habitation.....

2- Pratiquez-vous une discipline sportive ?

Oui  Non

3-Souhaiteriez-vous pratiquer quelques disciplines sportives ?

Oui  Non

Si oui lesquelles choisirez-vous ? Citer cinq (5) en les classant par ordre de préférence

4-Existe-t-il ces lieux de baignade dans votre localité ?

Mer

Cours d'eau

Piscine

Autres (marigots, rivières,.....)

### II- Imprégnation de la natation

5-Pratiquez-vous la natation dans votre localité ?

Oui  Non

Si non pourquoi ?

6- Savez-vous nager ?

Oui  Non

Si non qu'est ce qui vous a empêché l'apprentissage ?

.....

Si oui qui vous a appris à nager ?

Un spécialiste  Les camarades

7- Connaissez-vous des maitres nageurs dans votre localité ?

Oui  Non

### III Problèmes de la natation

8- La baignade est-elle permise dans votre localité ?

Oui  Non

Si non pourquoi ?

.....

9- Connaissez-vous de cas d'accidents ou de noyades dans votre localité ?

Oui  Non

### IV Programmation

10- Avez-vous une fois entendu parler de la natation ?

Oui  Non

11- La natation figure t-elle dans vos activités sportives ?

Oui  Non

12- Organisez-vous de compétitions de natation dans votre département ?

Oui  Non

13- La natation vous intéresse t-elle ?

Oui  Non



## QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PROFESSEURS D'EPS

Mettez une croix dans la case de votre choix pour les questions à réponse prédéfinie et ou expliquez en quelques mots l'opinion de votre choix pour les autres formes de questions.

### I-1- Renseignements

- Durée de service .....
- Lieu de service .....
- Etes-vous Maitre d'EPS ?       Professeur ?       Autres formations ?

2- Quelles disciplines enseignez-vous dans votre établissement ?

.....

3- Croyez-vous possible d'enseigner d'autres disciplines sportives ?

Oui       Non

Si oui lesquelles ? Citer cinq (5) en les classant par de préférence

.....

### II- Pratique de la natation

4-Avez-vous suivi des stages de natation ?

Oui       Non

5- Etes-vous optionnaire de natation ?

Oui       Non

Si oui où avez-vous fait la formation ?

6- Faites vous des cours de natation dans votre établissement ?

Oui       Non

Si non pourquoi ?.....

7- Avez-vous déjà organisé une sortie de natation baignade avec vos élèves ?

Oui  Non

### III- Programmation

8- Avez-vous connaissance du programme de l'enseignement de la natation dans les instructions officielles ?

Oui  Non

Si oui connaissez-vous les objectifs recherchés par niveau ?

Oui  Non

- Si oui citez-les.....

9- La natation existe-t-elle dans votre programme scolaire ?

Oui  Non

10- Veuillez énumérer quelques matériels nécessaires à l'apprentissage de la natation ?

.....

11 – Existe-t-il des compétitions de natation dans votre établissement ?

Oui  Non

12-La natation vous intéresse-t-elle ?

Oui  Non

-Si non pourquoi ?.....

13 – Connaissez-vous les différents types de nages pratiquées ?

Oui  Non

-Si oui veuillez les citer.....

## QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ELEVES

Mettez une croix dans la case de votre choix pour les questions à réponse prédéfinie et ou expliquez en quelques mots l'opinion de votre choix pour les autres formes de questions.

### I- Renseignements

1- Classe.....

2- Sexe.....

3- Quelles sont les disciplines sportives pratiquées dans votre établissement ?

.....

4- Souhaitez-vous pratiquer quelques autres disciplines sportives ?

Oui  Non

-Si oui citez cinq (5) disciplines de votre choix en les classant par ordre de préférence

.....

### II- Reconnaissance de la natation

5- Existe-t-il ces lieux de baignade dans votre localité ?

Mer

Cours d'eau

Piscine

Autres (marigots, rivières.....)

6- Connaissez-vous la natation ?

Oui  Non

7- Faites-vous des cours de natation ?

Oui  Non

8- Savez-vous nager ?

Oui  Non

-Si oui où avez-vous appris à nager ?

.....

9- Citez quelques matériels nécessaires à l'apprentissage de la natation :

.....

### III- Problèmes liés à la pratique de la natation

10- Faites-vous des sorties de baignade ?

Oui  Non

11- Avez-vous peur de l'eau ?

Oui  Non

-Si oui pourquoi ?

.....

12- Connaissez-vous de cas d'accidents ou de noyades dans votre localité ?

Oui  Non

13- La natation vous intéresse t-elle ?

Oui  Non

### IV- Programmation

14- La natation figure t-elle dans votre programme scolaire ?

Oui  Non

15- Participez-vous une fois aux compétitions de natation dans votre établissement ?

Oui  Non

16- Savez-vous s'il y a un ou des spécialistes de natation dans votre établissement ?

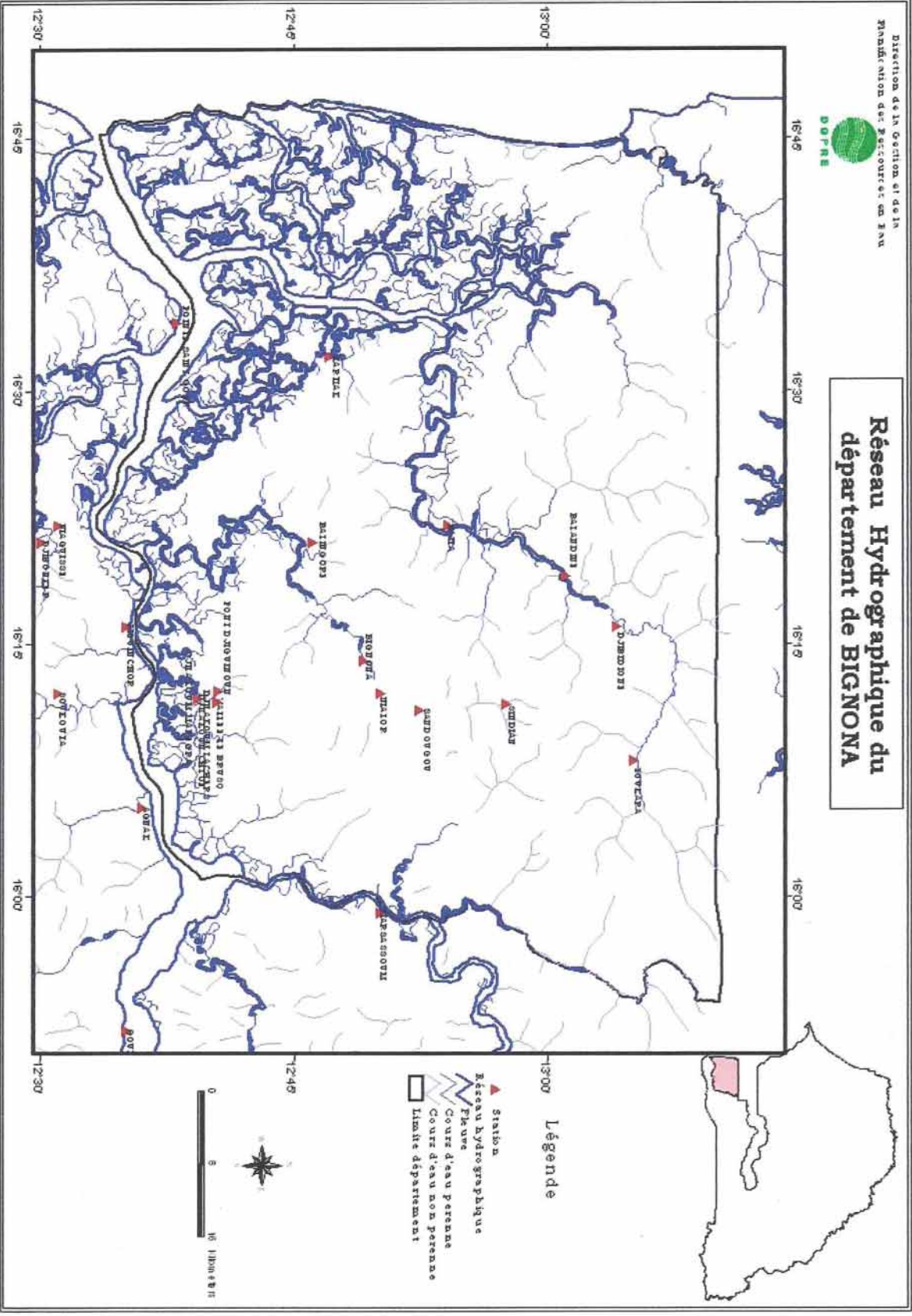
Oui  Non

17- Pendant les grandes vacances, vous adonnez-vous à la baignade ?

Oui  Non



## Réseau Hydrographique du département de BIGNONA





Pont artificiel retrouvé à THIONCK ESSYL



Un ruisseau pérenne que traverse le pont artificiel

?



Pont artificiel situé entre les villages de THIOBON et de EBINKINE

